

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

**Les orientations d'acculturation transmises aux élèves immigrants au secondaire à
Sherbrooke : analyse des documents officiels et scientifiques**

par

Alessandra Froelich Cim

Mémoire présenté à la Faculté d'éducation

En vue de l'obtention du grade de

Maître ès arts (M.A.)

Maîtrise en sciences de l'éducation

Août 2009

©Alessandra Froelich Cim 2009



Library and Archives
Canada

Published Heritage
Branch

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Direction du
Patrimoine de l'édition

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*
ISBN: 978-0-494-61496-9
Our file *Notre référence*
ISBN: 978-0-494-61496-9

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.


Canada

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté d'éducation

Les orientations d'acculturation transmises aux élèves immigrants au secondaire à
Sherbrooke : analyse des documents officiels et scientifiques

Alessandra Froelich Cim

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

_____ Directrice de recherche
Marilyn Steinbach

_____ Membre du jury
Benoît Côté

_____ Membre du jury
France Beauregard

Mémoire accepté le _____

RÉSUMÉ

Le nombre d'élèves immigrants dans les écoles secondaires au Québec est croissant. L'école joue un rôle important dans l'acclimatation de ces jeunes, car elle représente le lieu où ils seront le plus exposés au contact avec la société d'accueil. La présente recherche de maîtrise avait pour but de dégager les postures du gouvernement québécois et du milieu universitaire concernant l'acculturation des immigrants fréquentant les écoles secondaires, au niveau de la province de Québec et, plus spécifiquement, de la ville de Sherbrooke. Les résultats indiquent une orientation d'intégration du côté gouvernemental, même si quelques traits assimilationnistes sont visibles. Les documents scientifiques communiquent une orientation d'individualisme. Les deux types de document considèrent que la socialisation est le rôle principal de l'école auprès de l'élève immigrant, ce qui les conduirait vers une intégration réussie. Toutefois, les définitions de ce que sont la socialisation et l'intégration pour l'ensemble du *corpus* restent absentes ou contradictoires.

Mots clés : acculturation; élève; immigrant; adolescents; secondaire

Note : Dans le présent document, la forme masculine désigne aussi bien les hommes que les femmes et son emploi n'a pour but que de faciliter la lecture du texte.

Je dédie ce mémoire à tous les jeunes immigrants que j'ai rencontrés au cours de mes trois années au Québec. La joie, la vivacité et l'espoir dont ils font preuve m'inspirent et renouvellent ma confiance en l'être humain

REMERCIEMENTS

Je remercie, avant tout, ma directrice de mémoire, Mme Marilyn Steinbach, pour son encadrement, son soutien constant, sa gentillesse et sa confiance en moi et en mon travail.

Mes remerciements vont aussi à:

Mme Annick Lenoir et M. Yves Lenoir, pour leur regard critique et pour les suggestions apportées à ce mémoire.

Mme Michèle Vatz-Laaroussi, pour son encouragement continu et pour m'avoir montré qu'on peut tout faire quand on garde notre joie de vivre et que l'on fait preuve de respect envers les autres.

À Gabriela Bezzi, pour son amitié et son support.

Au CRIE, pour l'appui et pour l'environnement de recherche stimulant et amical qu'il m'a fourni. En particulier, à Anderson, Alejandra et Rocío, pour leur encouragement, leur support, leur écoute, leurs critiques, suggestions, rires et conseils.

¡Y viva América del Sur!

Finalement, rien de cela ne serait accompli si je n'avais pas eu autour de moi, dès le début, des gens qui m'ont toujours aimée et appuyée inconditionnellement, mes parents, Sonia et Joao, qui m'ont toujours fait confiance et ont soutenu mes rêves. Mon frère, Alexander, qui me fait toujours rire et me rappelle que la vie n'est pas du tout compliquée. Mon mari Octavio, toujours fort, toujours positif, toujours là pour moi. Meu porto seguro, meu ponto de equilibrio! Et, maintenant, ma petite Béatrice, qui arrivera avec la fin de cette maîtrise comme une bouffée d'air frais, pour remplir ma vie de joie, renouveler mes espoirs et recharger mes énergies, pour que nous puissions, ensemble, entamer de nouveaux projets!

SOMMAIRE

Le nombre d'élèves immigrants dans les écoles québécoises est croissant. Dans la ville de Sherbrooke, en raison des politiques visant à favoriser l'établissement des nouveaux arrivants en région, la présence de ces élèves s'est accrue rapidement au cours des dernières années. Lorsque l'immigration a lieu pendant l'adolescence, le jeune doit faire face à des questions importantes, telles d'éventuelles différences culturelles, la déstabilisation de son réseau d'amis et des changements d'ordre socioéconomique qui peuvent affecter son développement identitaire. Dans ce contexte, l'école a un rôle important à jouer, car elle représente le lieu où le jeune immigrant sera le plus exposé au contact avec la société d'accueil. Les normes, les codes de vie et les interactions qui ont lieu dans cet environnement auront un grand impact sur la manière dont les immigrants s'adapteront à la société d'accueil.

Pour mieux connaître les discours transmis aux jeunes fréquentant les écoles secondaires sherbrookoises, nous avons eu recours à un cadre théorique bâti autour du processus d'acculturation. Ce processus se réfère à tous les changements qui ont lieu lorsque des individus issus de différentes cultures interagissent de manière continue. Parmi les différentes approches reliées à ce sujet, nous nous sommes intéressées au modèle d'acculturation interactif de Bourhis, Moïse, Perreault et Sénécal (1997) qui met en exergue l'interaction dynamique entre les attitudes des groupes immigrants et d'accueil. Dans le cadre de ce modèle, l'acculturation peut se dérouler selon différents scénarios, appelés orientations d'acculturation, soit: l'intégration, l'assimilation, la ségrégation, la marginalisation et l'individualisme. Nous avons ainsi axé notre étude sur trois objectifs opératoires: 1) dégager les orientations d'acculturation de la communauté d'accueil présentes dans les documents officiels du gouvernement du Québec et de la ville de Sherbrooke; 2) faire un bilan de ces écrits concernant l'acculturation des jeunes immigrants au Québec, particulièrement à Sherbrooke, par le milieu scientifique et 3) confronter les résultats des deux analyses de manière à dégager les convergences et les divergences.

Pour ce faire, nous avons réalisé une recherche descriptive et exploratoire, de nature qualitative. Elle a été réalisée à partir d'une analyse de 11 documents officiels et de 12 documents scientifiques publiés entre 1993 et 2008, traitant de l'insertion socioscolaire des élèves immigrants au secondaire au Québec et à Sherbrooke. Nous avons, à l'aide d'une grille d'analyse, identifié des éléments nous permettant de connaître leurs propos autour de l'acculturation des jeunes immigrants. Cette grille contenait des indicateurs généraux et spécifiques. Les premiers nous ont révélé des caractéristiques générales des documents de même que le contexte dans lequel les auteurs situent la question de l'acculturation des élèves immigrants au secondaire. Les deuxièmes nous ont permis de dégager les orientations d'acculturation proprement dites, notamment à partir de l'analyse de la valeur accordée à la culture d'origine et à la culture d'accueil, ainsi qu'aux rôles joués par les jeunes, l'école et la communauté d'accueil dans ce processus. Les données ont été analysées par le biais d'une analyse thématique de contenu.

Les résultats obtenus démontrent que les documents officiels analysés présentent une orientation d'acculturation d'intégration dans laquelle tant le maintien de la culture d'origine des immigrants que l'acquisition des aspects de la culture de la société d'accueil sont acceptables. Pourtant, le deuxième aspect est beaucoup plus valorisé dans l'ensemble des documents, ce qui leur confère des traits assimilationnistes. Les documents scientifiques, quant à eux, critiquent la survalorisation de la culture québécoise présentée par le discours gouvernemental et font état d'une orientation plutôt individualiste. Dans ce cas, les immigrants doivent être considérés comme individus avant tout, la dimension culturelle étant souvent à l'arrière-plan ou même déconsidérée. Les deux types de documents affirment que la socialisation est le rôle principal de l'école auprès de l'élève immigrant, ce qui les amènerait vers une intégration réussie. Toutefois, les définitions de ce que sont la socialisation et l'intégration pour l'ensemble du *corpus* restent absentes ou contradictoires.

TABLE DE MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	5
SOMMAIRE	6
LISTE DES FIGURES.....	13
LISTE DES TABLEAUX	13
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	14
INTRODUCTION.....	15
PREMIER CHAPITRE - PROBLÉMATIQUE.....	18
1. PERSPECTIVE SOCIOHISTORIQUE DE L'IMMIGRATION AU QUÉBEC DEPUIS LES ANNÉES 60	19
1.1 L'évolution des politiques d'immigration	19
1.2 Portrait de l'immigration au Québec à l'heure actuelle.....	21
1.3 L'immigration à Sherbrooke	25
2. LES IMMIGRANTS ET L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE	28
2.1 Une brève contextualisation	28
2.2 Les modèles d'intégration socioscolaire des élèves immigrants au Québec.....	31
2.2.1 Les classes d'accueil.....	31
2.2.2 Les classes de francisation.....	33
2.2.3 Le Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO).....	33
2.3 L'intégration socioscolaire des élèves immigrants à Sherbrooke	34
2.4 Synthèse de la situation actuelle de l'intégration socioscolaire des jeunes immigrants	35
3. L'ADOLESCENCE ET L'IMMIGRATION	37
3.1 Adolescence et identité.....	37
3.2 L'immigration: un contexte d'acculturation.....	37
4. QUESTION DE RECHERCHE	39

DEUXIÈME CHAPITRE - CADRE CONCEPTUEL	42
1. PRÉSENTATION DU CADRE CONCEPTUEL.....	42
2. L'ACCULTURATION: DÉFINITION ET HISTOIRE DU CONCEPT.....	43
3. LE MODÈLE D'ACCULTURATION PSYCHOLOGIQUE	44
3.1 Présentation générale du modèle	44
3.2 Les stratégies d'acculturation du groupe minoritaire	47
3.3 Les stratégies d'acculturation du groupe majoritaire	48
4. LE MODÈLE D'ACCULTURATION INTERACTIF (MAI)	50
4.1 Caractéristiques générales du modèle.....	50
4.2 Les orientations d'acculturation du groupe minoritaire	50
4.3 Les orientations d'acculturation du groupe majoritaire.....	51
4.4 L'interaction des orientations d'acculturation des groupes minoritaire et majoritaire.....	53
4.5 Les politiques migratoires et les orientations d'acculturation	54
4.6 La situation particulière du Québec.....	57
5. CRITIQUES AUX MODÈLES PRÉSENTÉS	59
6. PORTÉES ET LIMITES DU CADRE CONCEPTUEL.....	60
7. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	61
TROISIÈME CHAPITRE - MÉTHODOLOGIE.....	63
2. LE <i>CORPUS</i> D'ANALYSE.....	65
3. LA GRILLE D'ANALYSE.....	67
3.1. Indicateurs généraux.....	68
3.1.1 Les références	68
3.1.2 Type de texte	68
3.1.3 Type de discours.....	69
3.1.4 Statut du document.....	69
3.1.5 Problématique.....	69
3.1.6 Les concepts clés	69
3.1.7 Méthodologie.....	69

3.2 Indicateurs spécifiques	70
3.2.1 Valeurs privilégiées	70
3.2.2 Valorisation de la culture d'origine	70
3.2.3 Valorisation de la culture d'accueil	70
3.2.4 Activités de préservation culturelle	71
3.2.5 Caractérisation des immigrants	71
3.2.6 Facteurs influençant l'acculturation du jeune immigrant	71
3.2.7 Rôle du jeune dans son acculturation	71
3.2.8 Rôle de l'école dans l'acculturation du jeune	71
3.2.9 Rôle de la communauté d'accueil dans l'acculturation du jeune immigrant	72
3.2.10 Recommandations du document	72
3.3 Validation de l'instrument	72
4. PROCÉDURE DE TRAITEMENT DE DONNÉES	73
5. L'ANALYSE DES DONNÉES	74
6. PORTÉES ET LIMITES DE LA RECHERCHE	74
QUATRIÈME CHAPITRE - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	76
1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU <i>CORPUS</i>	76
2. INDICATEURS GÉNÉRAUX	78
2.1 Le type de document	78
2.2 La formation des auteurs	79
2.3 Le type de discours communiqué	79
2.4 Le statut du document	79
2.5 Les éléments de la problématique	81
2.5.1 Le contexte	81
2.5.2. Le problème soulevé	83
2.5.3 Les intentions, les visées ou les objectifs du document	85
2.6 La méthodologie	86
2.7 Les concepts clés	88
3. INDICATEURS SPÉCIFIQUES	90

3.1 Les valeurs privilégiées	90
3.2 La valorisation de la culture d'accueil.....	91
3.3 La valorisation de la culture d'origine.....	92
3.4 Les activités de préservation culturelle	92
3.5 La caractérisation des immigrants	94
3.6 Les facteurs influençant l'acculturation des jeunes immigrants.....	96
3.7 Le rôle du jeune dans son processus d'acculturation	98
3.8 Le rôle de l'école dans le processus d'acculturation du jeune immigrant.	98
3.9 Le rôle de la communauté d'accueil dans le processus d'acculturation du jeune immigrant	101
3.10 Les recommandations du document	103
4. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS.....	104

CINQUIÈME CHAPITRE - INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS108

1. CARACTÉRISTIQUES DES DOCUMENTS OFFICIELS	108
1.1 La valorisation de la société d'accueil.....	108
1.2 Culture d'origine et famille	111
1.3 La caractérisation des élèves immigrants	114
1.4 La socialisation: rôle principal de l'école québécoise auprès des élèves immigrants	116
1.5 L'intégration comme convergence vers la société québécoise.....	119
1.6 Interculturalisme et pluralisme	121
1.7 Les orientations d'acculturation présentées par les documents officiels.....	123
1.8 Le cas de Sherbrooke.....	126
2. CARACTÉRISTIQUES DES DOCUMENTS SCIENTIFIQUES	127
2.1 La prise en considération du point de vue de l'immigrant	127
2.2 La caractérisation des immigrants	128
2.3 Des critiques à la société d'accueil.....	130
2.4 L'école: lieu de socialisation et d'intégration.....	132
2.5 L'importance de la famille	134

2.6 L'orientation d'acculturation présentée dans les documents scientifiques	136
3. UNE SYNTHÈSE POSSIBLE	137
CONCLUSION	141
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	147
ANNEXE A - Liste des textes composant le corpus d'analyse	157
ANNEXE B - Grille d'analyse	160
ANNEXE C - Documents par année de publication	164
ANNEXE D - Composition du corpus	165
ANNEXE E - Formation des chercheurs	166
ANNEXE F - Population concernée	167
ANNEXE G - Type de recherche	168
ANNEXE H - Recueil et analyse des données	169

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Les immigrants arrivés au Québec entre 2004 et 2008, selon leur catégorie d'immigration.....	21
Figure 2	Les immigrants arrivés au Québec entre 2004 et 2008 selon leur continent d'origine.....	22
Figure 3	Lieu de destination projeté par les immigrants arrivés au Québec entre 2004 et 2008.....	23
Figure 4	Lieu de résidence en 2008 des immigrants admis entre 1997 et 2006.....	24
Figure 5	Stratégies d'acculturation.....	49
Figure 6	Modèle révisé des orientations d'acculturation des immigrants.....	51
Figure 7	Modèle bidimensionnel d'orientation d'acculturation de la communauté d'accueil.....	53
Figure 8	Relation des orientations d'acculturation des communautés d'accueil et immigrante: le modèle d'acculturation interactif.....	54

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Type de discours.....	80
Tableau 2	Le contexte.....	83
Tableau 3	Problème soulevé.....	85
Tableau 4	Intentions – Documents officiels.....	86
Tableau 5	Intentions – Documents scientifiques.....	86
Tableau 6	Valeurs privilégiées.....	91
Tableau 7	Activités de préservation culturelle – Documents officiels.....	94
Tableau 8	Caractérisation des immigrants.....	96
Tableau 9	Facteurs influençant l'acculturation des élèves immigrants.....	98
Tableau 10	Rôle de l'école dans l'acculturation.....	101
Tableau 11	Rôle de la communauté d'accueil dans l'acculturation.....	102
Tableau 12	Recommandations – Documents officiels.....	104

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AIDE	Actions interculturelles de développement en éducation
CLE	Centre local d'emploi
CSE	Conseil supérieur d'éducation
CSRS	Commission scolaire de la région-de-Sherbrooke
MAI	Modèle d'acculturation interactif
MELS	Ministère de l'éducation, du loisir et du sport
MICC	Ministère de l'immigration et des communautés culturelles
PELO	Programme d'enseignement des langues d'origine
RMM	Région métropolitaine de Montréal
SANC	Service d'Aide aux Néo-Canadiens

INTRODUCTION

Le Canada et, en particulier, le Québec, a toujours été une destination d'immigrants originaires de partout au monde. Pourtant, au cours des deux dernières décennies, les sociétés canadienne et québécoise sont devenues de plus en plus pluriethniques, à cause des politiques d'immigration plus agressives conduites par les gouvernements fédéral et provincial (McAndrew et Jacquet, 1996).

Les écoles québécoises voient ainsi une augmentation du nombre d'élèves nouveaux arrivants parmi leur clientèle. Cette situation pose des enjeux liés à la meilleure manière de les accueillir et de les insérer dans le système scolaire, de même que dans la société québécoise en général. Cela est également le cas de la ville de Sherbrooke qui, en raison des efforts de régionalisation de l'immigration dans la province, reçoit un nombre croissant d'immigrants depuis les huit dernières années.

Dans ce contexte, l'étude de l'acculturation nous permet de comprendre les enjeux vécus tant par le groupe immigrant que par la communauté d'accueil lors de leur contact continu dans la société. En ce qui a trait à la situation des écoles, la connaissance de ce processus nous fournit un cadre d'analyse nous permettant de mieux comprendre la situation des élèves immigrants. Cela nous aide également à mieux cerner les éventuelles difficultés qui peuvent exister dans le travail auprès de ces jeunes, tant pour eux que pour l'école.

La connaissance des orientations d'acculturation transmises par la société d'accueil aux élèves immigrants nous aide à connaître les attentes auxquelles ils sont soumis, de même que la place qui leur est accordée dans cette société. Nous considérons que la manière dont ces jeunes sont perçus et, par conséquent, amenés à s'acculturer par le groupe majoritaire sera cruciale dans la détermination de la façon dont ils participeront à la société d'accueil. C'est dans cet esprit que nous avons réalisé la présente recherche, laquelle a pour but d'analyser les documents gouvernementaux et scientifiques québécois

qui se réfèrent à l'insertion socioscolaire des jeunes immigrants dans les écoles secondaires québécoises.

Le présent mémoire comporte cinq chapitres. Le premier présente le problème et la question qui sous-tendent cette recherche, ainsi que le contexte qui les entoure. Il se subdivise en quatre parties. Premièrement, il présente une perspective sociohistorique de l'immigration aux niveaux fédéral, provincial et régional depuis les années 1960. La deuxième partie de ce chapitre met en exergue les politiques d'intégration socioscolaire des élèves immigrants dans la province de Québec, de même que les particularités de la ville de Sherbrooke. La troisième partie présente l'impact de l'immigration lors de l'adolescence, ainsi que l'importance de l'école dans le processus d'acculturation du jeune immigrant. Finalement, la dernière partie présente notre question de recherche.

Le deuxième chapitre présente le cadre conceptuel qui guide notre analyse. Premièrement, le concept d'acculturation est présenté selon différentes disciplines. Deuxièmement, nous faisons état du modèle d'acculturation psychologique, qui a inspiré le modèle d'acculturation interactif (MAI), qui servira de base à notre instrument de collecte de données, lequel est présenté dans la troisième partie. En quatrième lieu, nous présentons les critiques aux modèles d'acculturation précités, suivies des portées et des limites de notre cadre conceptuel. Finalement, dans la dernière partie de ce chapitre, nous exposons nos objectifs de recherche.

La démarche méthodologique entreprise pour la réalisation de cette recherche est présentée dans le troisième chapitre, lequel se subdivise en six parties. La première présente le protocole de recherche. La deuxième partie présente notre *corpus* d'analyse. La troisième partie est consacrée à présenter notre grille d'analyse ainsi que la manière dont elle a été construite et validée. Par la suite, nous présentons la procédure de collecte des données, ce qui nous amènera à la cinquième partie, où nous faisons état de la manière dont les données ont été traitées. Finalement, la dernière partie énonce les portées et les limites de notre méthode de recherche.

Dans le quatrième chapitre, nous présentons les résultats obtenus. Nous exposons d'abord les caractéristiques générales de l'ensemble du corpus. Ensuite, nous présentons les résultats obtenus pour les indicateurs généraux de notre grille, en séparant les documents selon leur origine: officiel ou scientifique. Ces indicateurs renvoient au contexte dans lequel se situe la question de l'acculturation des élèves immigrants au secondaire dans les documents analysés et aux caractéristiques générales de l'ensemble des documents, telles le type de texte, le type de discours utilisé et le statut de chaque document. Par la suite, nous montrerons les résultats obtenus pour les indicateurs spécifiques. Ceux-ci nous ont permis de dégager les orientations d'acculturation sous-jacentes dans les textes analysés et sont également présentés en deux groupes distincts: officiels et scientifiques.

Finalement, le cinquième chapitre est consacré à l'analyse et à la discussion des résultats. Nous proposons une analyse détaillée des caractéristiques saillantes de chaque type de document, en dégagant les orientations d'acculturation qu'ils présentent et terminons par la comparaison des deux perspectives. En conclusion, nous signalons que les orientations présentées par les deux groupes de documents peuvent se compléter, dans le but de mieux comprendre la situation de l'élève immigrant et ainsi, proposer des politiques et des actions plus axées vers leurs réels besoins.

PREMIER CHAPITRE

PROBLÉMATIQUE

Ce premier chapitre se divise en quatre parties et a pour but de présenter le problème et la question qui font l'objet de cette recherche. Dans la première section, nous présenterons une perspective sociohistorique de l'immigration aux niveaux fédéral, provincial et régional depuis les années 1960. Ce portrait permettra de comprendre comment le sujet de l'immigration a pris plus d'ampleur dans la province de Québec, ainsi qu'à connaître le contexte de notre problème de recherche.

Dans la deuxième section, nous décrirons les politiques d'insertion socioscolaire des élèves immigrants dans la province de Québec ainsi que les particularités de ce processus à Sherbrooke. La connaissance du fonctionnement de ces politiques nous permettra de mieux comprendre les attentes du gouvernement par rapport à l'acclimatation de ces élèves, ainsi que les conditions dans lesquelles ces jeunes sont reçus au sein du système scolaire québécois.

Dans la troisième section, nous présentons l'impact de l'immigration lors de l'adolescence. Ce faisant, nous pourrions mieux comprendre l'importance de l'environnement scolaire dans le processus d'acculturation¹ du jeune immigrant à la société d'accueil, ce qui nous amènera, finalement, à la quatrième section, où nous présenterons notre question de recherche.

¹ Par "acculturation", nous comprenons le processus de changements psychologiques et culturels découlant du contact continu d'un individu avec une culture différente de la sienne.

1. PERSPECTIVE SOCIOHISTORIQUE DE L'IMMIGRATION AU QUÉBEC DEPUIS LES ANNÉES 60

1.1 L'évolution des politiques d'immigration

Au début des années 1960, les politiques d'immigration du Québec découlaient des lois et des politiques du gouvernement fédéral. Pour cette raison, nous commençons par présenter les changements importants au niveau fédéral, avant de nous concentrer sur le contexte provincial.

Depuis les années 1960, de grands changements dans les politiques d'immigration canadiennes ont dressé un nouveau portrait de l'immigration dans tout le pays. En 1962, le gouvernement fédéral a remplacé les critères fondés sur la préférence ethnique par un système de points basé sur les qualifications professionnelles et scolaires (Gouvernement du Canada, 2000). Depuis, la sélection des immigrants au Canada se fonde sur trois principes: la réunification familiale, la protection des réfugiés et la sélection des travailleurs selon les besoins du marché du travail (Helly, 1996). Par la suite, après la signature de la Loi de l'immigration de 1978, l'ancien système basé sur la race, qui privilégiait les immigrants venus d'Europe, a été définitivement substitué par la grille de sélection encore utilisée de nos jours. Cela a permis que des groupes d'Asiatiques, de Latino-américains, d'Africains et des gens originaires du Moyen-Orient fussent aussi sélectionnés pour immigrer au Canada (Van Oudenhoven, 2006). Cette grille de sélection est basée sur des critères d'adaptabilité à la société d'accueil, comme la connaissance d'une ou des deux langues officielles, la scolarité et l'employabilité du candidat (Gouvernement du Canada, 2000).

Présentement, le Canada compte toujours sur un plan d'immigration pour augmenter sa population et combattre la pénurie de main-d'œuvre (Gouvernement du Canada, 2002). Trois grandes catégories regroupent les immigrants admis:

- *Économique*: cette catégorie englobe les travailleurs qualifiés et professionnels ainsi que les investisseurs, entrepreneurs et travailleurs autonomes. Ils doivent avoir de l'éducation et de l'expérience de travail, connaître l'anglais ou le français et posséder «d'autres capacités qui les aideront à s'établir au Canada» (Gouvernement du Canada, 2008).
- *Réunification familiale*: cette catégorie est composée des conjoints, des enfants ou d'autres membres de la famille proche qui dépendent d'un résident permanent au Canada et qui veulent venir les rejoindre.
- *Réfugiés*: les réfugiés sont les personnes qui, au sens de la Convention de Genève, craignent d'être persécutées dans leur pays d'origine en raison de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un groupe social ou de leurs opinions politiques et qui, à cause de cette crainte, ne peuvent ou ne veulent pas retourner dans ce pays (Gouvernement du Québec, 2007a). Ils peuvent arriver au Canada avec le statut reconnu de réfugiés ou faire une demande pendant leur séjour au pays. Dans ce cas, leur demande peut être refusée si la Cour fédérale en décide ainsi.

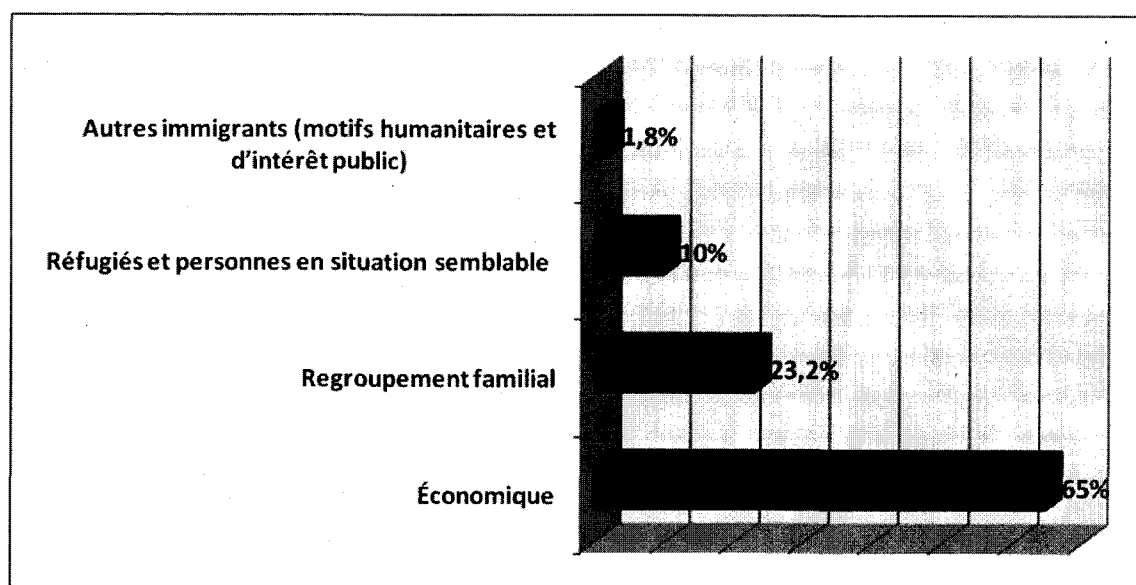
La Constitution prévoit que l'immigration est un domaine où la compétence est partagée entre les gouvernements fédéral et provincial (Gouvernement du Québec, 2007b). C'est donc en 1968, dans le contexte de la Révolution tranquille, que le Québec s'est doté de son propre ministère de l'Immigration, dans le but délibéré de choisir les immigrants pouvant mieux s'adapter à la communauté francophone et aider les Québécois à perpétuer le fait francophone au Canada et en Amérique du Nord (Archives Radio-Canada, 1968; Rachédi, 2008). Depuis cet événement, le gouvernement du Québec a établi des politiques d'immigration propres et, en 1991, avec la signature de l'accord Canada-Québec, la province a obtenu la responsabilité exclusive de contrôler et de sélectionner ses immigrants en ce qui concerne la catégorie économique. Pourtant, c'est le gouvernement fédéral qui a le mot final concernant leur admission.

1.2 Portrait de l'immigration au Québec à l'heure actuelle

Lors du recensement de 2006, le Québec a enregistré le taux de croissance le plus élevé de la population née à l'étranger au Canada (Statistique Canada, 2007b), ce qui démontre que davantage d'immigrants choisissent de s'établir dans cette province. Un rapport du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) indique que la province de Québec a accueilli 222 704 immigrants entre les années 2004 et 2008 (Gouvernement du Québec, 2009). Ces gens sont majoritairement jeunes, car 70,1 % de l'effectif a moins de 35 ans (*Ibid.*).

Durant la seule année 2008, la province a reçu 45 264 nouveaux arrivants, soit 18,3 % du total d'immigrants admis au Canada (*Ibid.*). Dans la figure qui suit, nous pouvons vérifier que la plupart d'entre eux appartiennent à la catégorie économique.

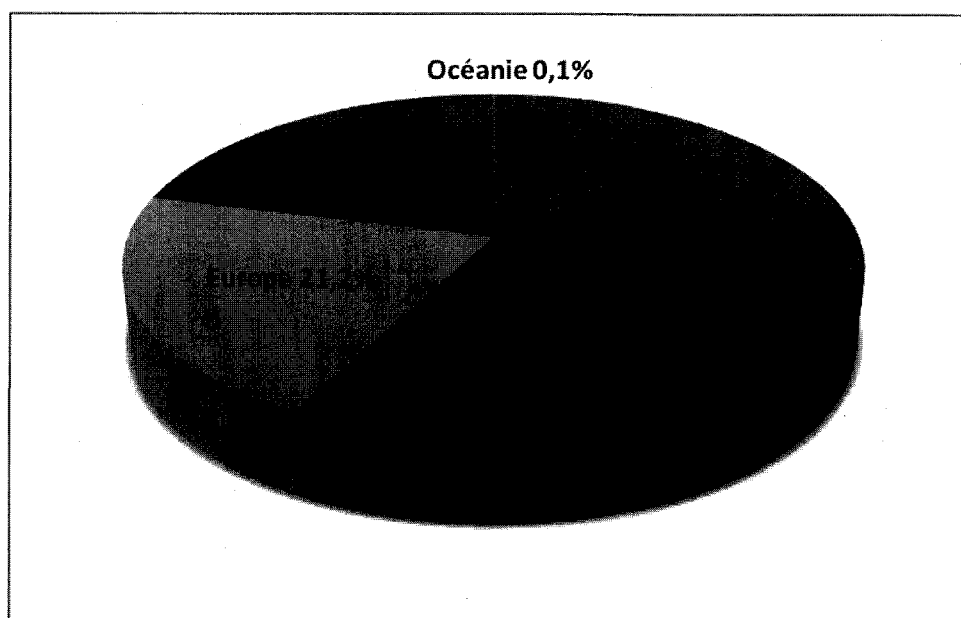
Figure 1: Les immigrants arrivés au Québec entre 2004 et 2008, selon leur catégorie d'immigration



Source des données: Gouvernement du Québec, 2009.

Dans la figure suivante, nous observons que la majorité de ces immigrants sont originaires de l'Asie et de l'Afrique. Toutefois, l'Europe et l'Amérique contribuent aussi énormément au contingent de nouveaux arrivants au Québec.

Figure 2: Les immigrants arrivés au Québec entre 2004 et 2008 selon leur continent d'origine



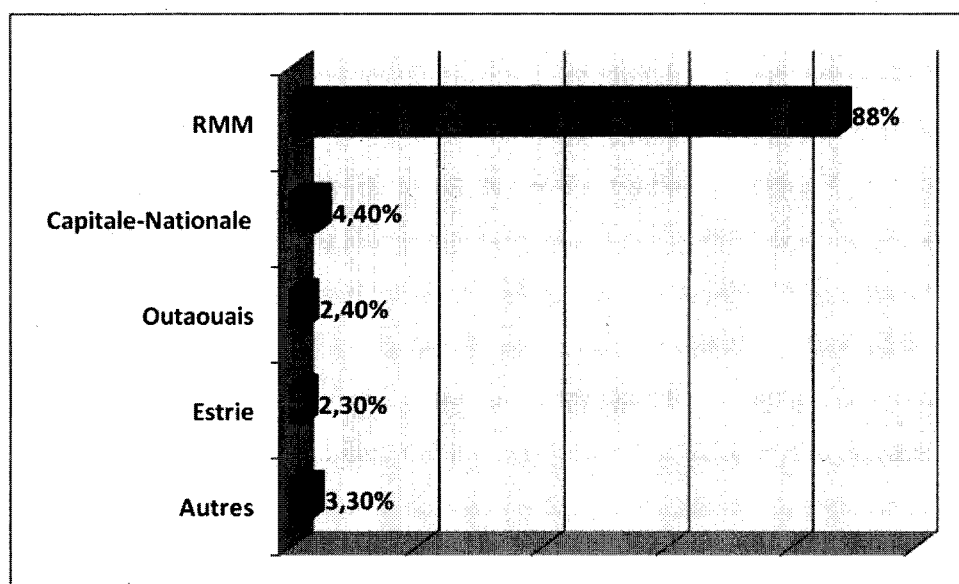
Source des données: Gouvernement du Québec, 2009.

L'analyse de ces figures nous montre ainsi que la population immigrante arrivée au Québec dans les dernières années est très diversifiée et que la plupart des nouveaux arrivants choisissent de venir s'établir dans cette province pour y trouver du travail.

Selon les politiques gouvernementales récentes, la présence des immigrants au Québec devrait croître encore davantage dans l'avenir. Le gouvernement Charest a annoncé, en novembre 2007, une augmentation progressive des niveaux d'immigration pour accueillir 55 000 nouveaux arrivants jusqu'en 2010 (Gouvernement du Québec, 2007b). Néanmoins, même avec une augmentation du nombre d'immigrants au Québec,

leur distribution dans le territoire reste inégale, car la plupart d'entre eux désirent s'installer dans la région métropolitaine de Montréal (RMM), comme nous pouvons le constater dans la figure qui suit.

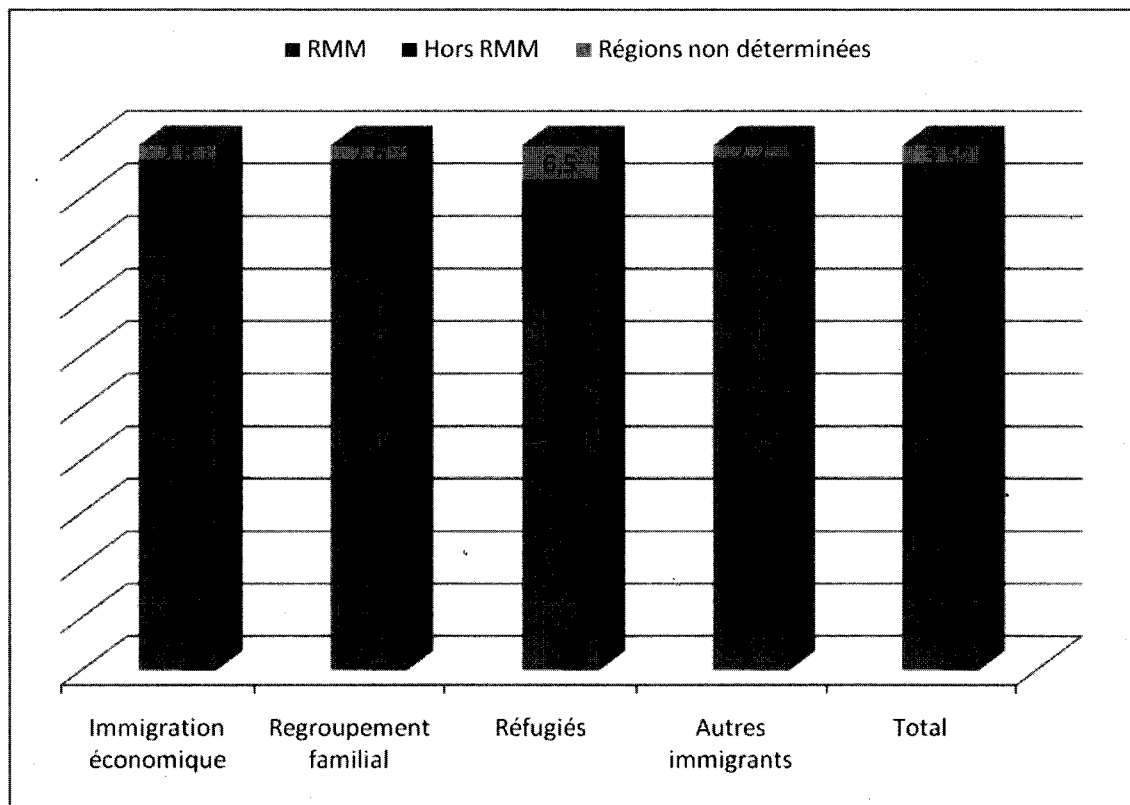
Figure 3: Lieu de destination projeté par les immigrants arrivés au Québec entre 2004 et 2008



Source des données: Gouvernement du Québec, 2009.

Une fraction encore minime de la population immigrante au Québec décide de s'installer en région. En plus, selon Vatz-Laaroussi, Guilbert, Velez, Bezzi et Laperrière (2007), la rétention en région est également faible, soit entre 40 et 70 %. De nombreuses familles immigrantes qui s'installent en région gagneront les grands centres urbains après une période allant d'un à trois ans. Dans le graphique qui suit, élaboré par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, nous observons le lieu de résidence en 2008 des immigrants admis entre 1997 et 2006:

Figure 4: Lieu de résidence en 2008 des immigrants admis entre 1997 et 2006



Source: Gouvernement du Québec, 2008b, p. 16.

En observant le graphique ci-dessus, il ressort que la région de Montréal demeure le pôle principal de concentration des immigrants au Québec, particulièrement pour ceux de la catégorie économique. C'est pour cette raison que la régionalisation de l'immigration constitue un sujet d'intérêt du MICC.

La province compte sur un programme régional d'intégration pour favoriser l'établissement des immigrants en dehors des villes de Montréal, de Laval et de Longueuil. Les premiers efforts en ce sens ont été entrepris vers la fin des années 1980 (Simard, 1996). Au cours des années 1987-1996, six documents gouvernementaux ont été produits au sujet de la régionalisation (*Ibid.*). En outre, une *Politique de régionalisation* a

été lancée en 2001. Toutefois, cette politique a eu des difficultés à atteindre ses objectifs (Vatz Laaroussi, 2006).

En 2004, le gouvernement lance un nouveau document, le Plan d'action gouvernemental 2004-2007 *Des valeurs partagées, des intérêts communs* (Gouvernement du Québec, 2004), où se trouve un axe spécifique à la régionalisation de l'immigration. Ce document, qui a pour but d'assurer une pleine participation des gens des communautés culturelles au développement du Québec, établit dans son cinquième axe l'objectif de «Favoriser, par l'établissement de plans d'action adaptés aux spécificités régionales, la prise en compte de l'immigration comme enjeu de développement» (*Ibid.*, p. 100). Il prévoit des mesures telles l'arrimage entre les services d'immigration au Québec et ceux d'Emploi-Québec pour accroître l'accès à l'emploi aux nouveaux arrivants, des partenariats avec les municipalités, ainsi que des actions concertées avec des organismes à but non lucratif et des organismes non gouvernementaux pour atteindre ses objectifs (Allen, 2007; Gouvernement du Québec, 2004; Gouvernement du Québec, 2006; Rachédi, 2008). Dans le cadre de ce projet de régionalisation de l'immigration au Québec, la région de l'Estrie, particulièrement la ville de Sherbrooke, est un des lieux privilégiés par le gouvernement.

1.3 L'immigration à Sherbrooke

L'immigration n'est pas un fait nouveau à Sherbrooke. Depuis le 18^e siècle, la ville a connu différentes vagues d'immigrants qui ont contribué à son peuplement et à son développement (Ville de Sherbrooke, 2009). Toutefois, dans la dernière décennie, sa population immigrante a connu une croissance et une diversification significatives. Entre les années 2001 et 2005, la population immigrante en Estrie a augmenté de 30 % (Gouvernement du Québec, 2007c), Sherbrooke étant la destination principale de ces nouveaux arrivants. Lors du recensement de 2006, la ville comptait 9 155 immigrants parmi sa population de 147 427 habitants, soit 6,2 % du total (Statistique Canada, 2008).

De plus, le 16 juin 2008, le site web du MICC annonçait une entente concernant le Ministère et la Ville de Sherbrooke:

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Yolande James, et le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, ont conclu une deuxième entente en matière d'immigration et d'intégration des personnes immigrantes. Cette nouvelle entente triennale, d'un montant de 330 000 \$, contribuera à la mise en œuvre du Plan d'action 2008-2010 de la ville de Sherbrooke et de sa Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes (Gouvernement du Québec, 2008c).

La réalisation de cette entente démontre l'attention croissante portée par la Ville au sujet des immigrants. Cela témoigne aussi de l'intérêt du gouvernement québécois à stimuler l'établissement des nouveaux arrivants à Sherbrooke, dans le cadre du projet de régionalisation de l'immigration.

En raison de la croissance de sa population immigrante, en hiver 2009, la Ville de Sherbrooke a publié le livret *Politique d'intégration des personnes immigrantes* (Ville de Sherbrooke, 2009). Ce document a pour buts de doter la ville d'une vision en matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes qui guidera les actions et les décisions futures dans ce domaine; d'en préciser sa mission; de présenter les valeurs et principes d'actions qu'elle privilégie et d'indiquer les orientations et les axes d'interventions qu'elle poursuivra. Selon le même document, la Ville se donne pour mission de faciliter l'accueil et la rétention des personnes immigrantes, de les accompagner dans leurs projets et de jouer un rôle de référence vers les autres ressources.

L'adoption de la Politique d'intégration des personnes immigrantes ainsi que ses orientations nous semblent importantes dans le sens qu'elles représentent une reconnaissance des besoins des immigrants et une volonté de les soutenir. Outre les initiatives de la Ville, Sherbrooke compte également un important réseau de soutien aux nouveaux arrivants, représenté par des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux en plus de regroupements scientifiques qui s'intéressent à la question de l'accueil et de la rétention des immigrants.

Du côté gouvernemental, outre les services spécifiques aux immigrants offerts par le Centre local d'emploi (CLE), Sherbrooke compte aussi un bureau du MICC, qui s'y est installé, en raison de la présence croissante des immigrants ayant recours à ses services. En ce qui concerne les ONG, plusieurs organismes de soutien aux nouveaux arrivants ainsi que des regroupements culturels sont présents dans la ville. Toutefois, deux d'entre eux se démarquent par l'impact de leur travail: le Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC) et Actions interculturelles de développement en éducation (AIDE). Le SANC est une organisation non gouvernementale qui aide les personnes immigrantes de toutes les catégories dans leurs démarches d'acclimatation dans la ville. L'AIDE vise à mener des actions de sensibilisation et d'éducation interculturelle pour favoriser le développement des connaissances et des pratiques sur la gestion de la diversité culturelle.

Finalement, dans le domaine de la recherche scientifique, deux organismes importants sont présents à Sherbrooke. Premièrement, nous citons le volet 4 du Centre Métropolis d'immigration du Québec², lequel est coordonné par deux chercheuses de l'Université de Sherbrooke. Ce volet, dénommé "Rôle des collectivités d'accueil pour les nouveaux arrivants et les membres des minorités", s'intéresse aux questions liées à l'insertion et à la rétention de la population immigrante en région. En outre, la Ville est également le lieu de regroupement du Réseau canadien de recherche sur l'immigration en dehors des grands centres, qui rassemble des chercheurs du Canada et de l'Europe dans le but d'étudier et d'échanger des expériences à propos de l'immigration en dehors des grandes villes.

Toutes ces initiatives montrent l'importance des sujets de l'insertion et de la rétention des immigrants dans la Ville de Sherbrooke. Même si ces questions semblent toucher fondamentalement la population adulte, avec ses besoins d'intégration socioéconomique, une attention accrue est portée également vers la population jeune, en

² Affilié au réseau Métropolis International, consortium de recherche interuniversitaire qui s'intéresse aux questions liées à l'immigration et à l'intégration.

particulier, les adolescents fréquentant les écoles secondaires. Récemment, le bureau du MICC à Sherbrooke a produit un rapport intitulé *Jeunes de communautés culturelles - Une initiative de partenariat du Ministère de l'immigration et des communautés culturelles* (Gouvernement du Québec, 2008d). Dans ce document, le ministère fait état de ses préoccupations avec les jeunes issus de l'immigration, en mettant en relief l'importance des actions concertées avec les écoles de la région.

Il est intéressant de noter que lors des débats liés à l'insertion de la jeunesse immigrante dans la société, on pointe toujours vers l'institution scolaire, en soulignant sa responsabilité à cet égard (Kanouté, 2002). D'après Hohl (1996), cette attitude s'inscrit dans les traditions nord-américaines de confier à l'école des missions sociales. Au Québec, la situation n'est pas différente et nous constatons que l'école est appelée à jouer un rôle majeur lorsqu'il s'agit de l'acclimatation des jeunes immigrants. Dans la section suivante, nous verrons comment l'école québécoise reçoit les élèves issus de l'immigration.

2. LES IMMIGRANTS ET L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE

2.1 Une brève contextualisation

Plusieurs changements à l'égard de la scolarisation des jeunes immigrants au Québec sont advenus après la Deuxième Guerre mondiale. Avant cette période, le taux de natalité des francophones était toujours élevé et le gouvernement québécois ne voyait pas d'un mauvais oeil que les nouveaux arrivants non catholiques ou non francophones se dirigent vers les écoles de langue anglaise (Anctil, 2007; Charland, 2005; McAndrew et Jacquet, 1996). Toutefois, après 1945, la hausse de l'immigration au cours de l'après-guerre, alliée à la baisse de la natalité des francophones, commença à faire craindre un renversement de la majorité francophone sur l'île de Montréal, où se concentrait la plupart des nouveaux arrivants. L'attrait économique de la langue anglaise sur le

continent nord-américain poussa une grande partie des immigrants à négliger l'apprentissage du français et à se tourner vers l'anglais (Anctil, 2007; Charland, 2005).

Dans les années 1960 et 1970, il s'ensuivit un intense débat linguistique, où la francisation des immigrants revêtit un niveau d'urgence demeuré inégalé depuis (Charland, *Ibid.*; McAndrew, 2001). Cette situation fut corroborée par le conflit de 1967, quand la commission scolaire de Saint-Léonard décida d'abolir les classes bilingues offertes aux nouveaux arrivants (Anctil, 2007). Coincé entre les manifestations des Québécois d'origine en défense de leur langue et des immigrants qui réclamaient le droit d'inscrire leurs enfants aux écoles anglophones, le gouvernement devait prendre position sur cette question. C'est dans ce contexte que des lois linguistiques ont vu le jour dans la province de Québec.

La première loi linguistique du Québec vint du gouvernement de Jean-Jacques Bertrand, en 1969. Sans attendre les résultats d'une enquête sur la situation de la langue française au Québec qu'il avait commandé auparavant, le Premier ministre déposa un projet de loi décrétant le libre choix de la langue d'enseignement (Charland, 2005). Les réactions ont été violentes et le gouvernement a dû retirer le projet et le remplacer par le projet de loi 63, connu sous la *Loi pour promouvoir la langue française*. Cette loi reconnaissait le droit des parents de choisir l'enseignement en français ou en anglais pour leurs enfants. Par contre, les écoles anglaises devaient offrir un enseignement de langue française plus intensif qu'auparavant. La loi prévoyait aussi la promotion de l'apprentissage du français auprès des immigrants, à partir de la création de classes spéciales d'intégration pour les enfants qui ne connaissaient pas le français (*Ibid.*). C'est alors, en 1969, que les premières classes d'accueil font leur apparition (Gouvernement du Québec, 1986; McAndrew, 2001). Nous nous attarderons sur les caractéristiques de ces classes plus avant dans cette section.

Quoique le projet de loi 63 incitait les immigrants à apprendre le français, il n'était pas coercitif et faisait face à l'opposition d'un grand nombre de Québécois francophones (Charland, 2005). En 1974, ce projet est remplacé par le projet de loi 22, la *Loi sur la langue officielle*, présentée par le gouvernement libéral de Robert Bourassa.

Cette loi a fait du français la langue officielle de l'administration, des services et du travail au Québec. En plus, elle mettait fin au libre choix de la langue d'enseignement. Les commissions scolaires ne pouvaient admettre aux écoles anglaises que des jeunes qui connaissaient déjà cette langue. Les résultats de cette loi ont été controversés. Les commissions scolaires avaient toujours tendance à admettre dans les écoles de langue anglaise des enfants qui ne parlaient pas cette langue. En plus, les examens de compétence linguistique n'étaient pas faciles à administrer et plusieurs jeunes enfants fréquentaient illégalement l'école anglaise (Charland, 2005; McAndrew, Pagé, Jodoin et Lemire, 1999).

C'est en 1977, sous le gouvernement de René Lévesque, qu'a été promulgué le projet de loi 101, la *Charte de la langue française*, lequel établissait définitivement le français comme la seule langue officielle du Québec. L'objectif de francisation des lieux de travail a été réaffirmé, les commerces devaient afficher en français et, surtout, tous les enfants devaient fréquenter l'école française. La seule exception permise par la loi était dans le cas où un des parents ou un membre de la fratrie ait fréquenté une école anglophone (Gouvernement du Québec, 2008c). Le projet de loi 101, toujours en vigueur au Québec, a sédimenté le caractère francophone de la province. Il a aussi déclenché un grand changement dans la population fréquentant les écoles québécoises, car, désormais, presque tous les enfants issus de l'immigration ont été envoyés aux écoles francophones. Cette situation a amené des enjeux en ce qui touche l'insertion socioscolaire des élèves immigrants, car les écoles francophones n'étaient pas préparées à recevoir une clientèle si diversifiée (Mc Andrew et Proulx, 2000).

En 1985, le Ministère de l'Éducation publie un rapport faisant état des problèmes auxquels faisaient face les élèves issus des communautés culturelles, surtout à l'école secondaire (Gouvernement du Québec, 1985). Ce rapport, connu comme "Rapport Chancy" représente une prise de conscience sur la réalité multiethnique québécoise, ainsi que l'importance d'ouvrir l'école au pluralisme (Lenoir-Achdjian, Lenoir, Pudelko et Steinbach, 2008). Quelques années plus tard, en 1993, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) émet un avis portant sur la question de l'accueil et de l'intégration scolaire des

élèves provenant des communautés culturelles. Cet avis réclame l'attention sur la réalité pluriethnique au Québec et demande aux écoles et au gouvernement d'intégrer l'interculturalité dans les programmes, ainsi que de promouvoir l'ouverture et l'intégration (Conseil supérieur de l'Éducation, 1993).

Depuis 1998, le gouvernement du Québec s'intéresse au "vivre ensemble", une préoccupation qui se démontre dans un énoncé de politique et dans un plan d'action (Gouvernement du Québec, 1998a; 1998b). Ces documents font état de la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique au Québec en mettant en lumière des orientations pour une insertion jugée réussie des élèves immigrants. Ces documents soulignent, entre autres, l'importance du français comme langue commune, l'enseignement du français étant considéré un des mandats principaux de l'école envers les élèves immigrants. La promotion de l'éducation à la citoyenneté dans un contexte pluraliste y est également soulignée. En outre, l'école est appelée à s'unir aux parents des élèves immigrants dans la quête d'une meilleure intégration.

L'apprentissage du français demeure une préoccupation majeure dans le cadre des mesures visant l'acclimatation des élèves non immigrants dans les écoles québécoises. À l'heure actuelle, les élèves immigrants sont intégrés à l'école québécoise dans le cadre de deux modèles basés sur l'apprentissage du français, et un troisième, qui se veut un lien entre la culture d'accueil et la culture d'origine.

2.2 Les modèles d'insertion socioscolaire des élèves immigrants au Québec

2.2.1 Les classes d'accueil

Le modèle d'insertion des élèves immigrants le plus répandu au Québec est celui des classes d'accueil. Ce système a été créé en 1969 et a été généralisé à partir de 1977, avec la promulgation de la *Charte de la langue française*. Ce modèle a été conçu comme un processus structuré et systématique ayant pour visée le développement des habiletés de communication, ainsi qu'une initiation aux codes culturels de la société d'accueil

(McAndrew, 2001). Pour McAndrew (*Ibid.*), même si l'on enseigne les mathématiques, l'éducation physique et l'anglais, la priorité est clairement l'apprentissage du français.

Le séjour en classe d'accueil peut s'échelonner entre 1 et 30 mois (Commission scolaire de Montréal, 2008). Toutefois, même si le ministère est très clair sur le fait que la classe d'accueil ne vise qu'à une initiation à la langue française, laquelle devrait être complétée par la scolarité subséquente, le manque de préparation des élèves est toujours souligné par les enseignants (McAndrew, 2001). Des études longitudinales réalisées dans les années 1970 et 1980 auprès des élèves ayant passé par des classes d'accueil montrent, pourtant, des résultats plutôt positifs concernant leur réussite scolaire (Maisonneuve, 1987; Pelletier et Crespo, 1979; Provencher, 2008). Toutefois, il reste que ce sont les élèves ayant intégré le système scolaire au primaire qui ont obtenu les meilleurs résultats. Ces résultats s'inscrivent dans les études qui montrent que les étudiants immigrants étant arrivés au pays d'accueil à un plus jeune âge réussissent mieux que les autres, même ceux appartenant au groupe majoritaire (McAndrew, Garnett, Ledent et Ungerleider, 2008). Néanmoins, les élèves étant arrivés au secondaire, spécialement ceux qui sont sous-scolarisés dans leur langue d'origine, font face à d'énormes difficultés, tels des retards et même le décrochage scolaire (McAndrew *et al.*, *Ibid.*; Provencher, 2008).

Dans la *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle* (Gouvernement du Québec, 1998), le Ministère souligne que la classe régulière doit être le lieu premier d'intégration des élèves immigrants. Cela suggérerait une diversification des modèles (McAndrew, 2001), où les cas considérés plus difficiles (les sous-scolarisés du secondaire) bénéficieraient de classes spéciales, comme les classes d'accueil et les cas considérés plus faciles (tels les élèves du primaire ou les jeunes du secondaire ayant de bons résultats scolaires dans leur pays d'origine), pourraient être intégrés directement en recevant un soutien de francisation.

2.2.2 *Les classes de francisation*

Les classes de francisation ont été créées en 1981 (Gouvernement du Québec, 1986). Leur objectif, au départ, était de recevoir les étudiants qui ne pouvaient pas être admis dans les classes d'accueil (Kanouté, 1999) ou qui avaient déjà une connaissance du français et de la culture nord-américaine (Gouvernement du Québec, *Ibid.*). Dans ce modèle, les élèves sont intégrés dans les classes régulières et retirés pendant quelques heures pour bénéficier d'un soutien en français (Commission scolaire de Montréal, 2008). À l'heure actuelle, cette mesure est appliquée aux cas considérés plus faciles, mentionnés auparavant et devient de plus en plus répandue, surtout dans les écoles où le nombre d'élèves immigrants est insuffisant pour justifier l'ouverture d'une classe d'accueil (Mc Andrew, 2001).

2.2.3 *Le Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO)*

Le troisième modèle d'insertion des élèves issus de l'immigration a été développé en 1978. Le Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO) a le but d'intégrer les élèves allophones à l'école à partir de l'enseignement de leurs langues d'origine. Il constitue un programme scolaire régulier, de deux heures et demie par semaine, où l'enseignement des langues et des éléments des cultures d'origine des élèves est arrimé aux autres disciplines scolaires. Il est également ouvert aux non-immigrants qui désirent apprendre une langue étrangère.

Deux idées centrales étaient à l'origine de ce programme (Mc Andrew, 2001): a) d'un côté, la recherche démontrait que la maîtrise de la langue d'origine favoriserait l'apprentissage de la langue d'accueil et b) d'un autre côté, le gouvernement s'attendait à que la reconnaissance de la diversité linguistique contribuerait au développement du sentiment d'appartenance à l'école. En ce sens, le gouvernement québécois voulait communiquer aux immigrants que la fréquentation de l'école française n'avait pas pour but l'assimilation linguistique et que le Québec soutenait le développement de leur langue d'origine (*Ibid.*).

Toutefois, malgré l'importance accordée à la langue et à la culture d'origine, le PELO a fait face à une résistance au sein des communautés. Le programme a connu une baisse de fréquentation et une stagnation depuis les années 1990. D'après Mc Andrew (2001), les raisons de cette stagnation seraient l'existence d'écoles ethniques, le fait que le programme soit rarement offert au secondaire, ainsi qu'une réticence des intervenants scolaires à l'intégrer. Ainsi, ce programme reste méconnu et les classes d'accueil et la francisation restent les mesures d'insertion les plus répandues au sein du système scolaire québécois.

2.3 L'insertion socioscolaire des élèves immigrants à Sherbrooke

La ville de Sherbrooke compte cinq écoles offrant les services d'accueil aux élèves nouvellement arrivés. Des classes de francisation sont ouvertes selon la nécessité des écoles et des classes du PELO n'ont pas été identifiées dans les rapports de la commission scolaire. Trois écoles primaires offrent des classes d'accueil, les autres offrent le service de francisation au besoin. Parmi les écoles secondaires, deux abritent des classes d'accueil et les autres dispensent le soutien à la francisation selon la demande.

En ce qui concerne la classification des élèves nouvellement arrivés, une psychologue de la CSRS réalise une évaluation des nouveaux arrivants en collaboration avec le Service d'aide aux Néo-Canadiens. Pour ce faire, cinq étapes sont mises en branle auprès des parents et des élèves: a) entrevue auprès de la famille; b) information sur le fonctionnement de l'école; c) visite de l'école; d) entente sur la date d'entrée à l'école et e) achat du matériel scolaire (Anctil, 2008). Ce modèle se propose, entre autres, à réaliser un classement scolaire en fonction des capacités et des besoins de l'élève (*Ibid.*).

Lors de leur arrivée à l'école, les élèves sont acheminés soit vers des classes d'accueil, soit vers des classes régulières avec soutien en francisation. Aucun service complémentaire spécifique ou adapté aux élèves immigrants n'est offert par la CSRS, car cela éviterait leur stigmatisation (Noreau, 2007).

2.4 Synthèse de la situation actuelle de l'insertion socioscolaire des jeunes immigrants

Comme nous l'avons vu auparavant, la question de la préservation de la langue française est au cœur des politiques proposées par le ministère de l'Éducation du Québec. Du fait que les immigrants présentaient une tendance à choisir l'anglais comme langue publique, les programmes visant l'adaptation des élèves immigrants se sont construits autour de la nécessité de promouvoir le français comme langue commune.

Les classes d'accueil se proposent de favoriser l'insertion des élèves non francophones à une classe régulière. Toutefois, si ce modèle peut s'avérer efficace du point de vue des résultats scolaires des jeunes, il demeure controversé quant à la question de leur insertion sociale. Ces classes, souvent isolées du reste de l'école et ne rassemblant que des élèves d'origine immigrante, peuvent contribuer à une marginalisation de cette population (Mc Andrew, 2001).

Par ailleurs, les classes de francisation, qui présupposent une insertion directe de l'élève dans une classe ordinaire, peuvent être questionnées par rapport à leur efficacité auprès de la clientèle sous-scolarisée et ayant des difficultés linguistiques. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé d'études, à ce jour, qui portent sur le modèle d'insertion aux classes régulières avec soutien de francisation.

Finalement, l'enseignement des langues d'origine constituerait une voie de reconnaissance de la culture d'origine de l'élève immigrant, ce qui, selon la recherche (Cummins, 1996) permettrait qu'il se sente valorisé par la société d'accueil et, par conséquent, qu'il s'y sente mieux intégré. Toutefois, le PELO ne semble pas recevoir beaucoup d'attention ni du système scolaire, ni des communautés, pour les raisons déjà citées auparavant.

À l'instar de Mc Andrew (2001), nous sommes d'avis qu'il n'y a qu'un modèle qui puisse servir à l'ensemble des élèves immigrants au Québec. Car cette clientèle est

hétérogène, il faut également avoir une diversité de modèles facilitant leur adaptation à l'école québécoise. En ce sens, le système de classement individualisé proposé par la CSRS semble intéressant, dans la mesure où il évalue les élèves en fonction de leurs besoins particuliers. Il faut considérer, pourtant, qu'il existe généralement une disparité importante entre les modèles théoriques et la réalité au quotidien. Les discours présentés par les premiers ne sont pas toujours relayés sur le terrain, où les ressources, les outils et le soutien promis n'ont pas toujours suivi (*Ibid.*). Des recherches à venir pourraient indiquer ce qui se passe sur le terrain concernant la classification des élèves nouveaux arrivants à Sherbrooke.

Outre la question de la langue et des acquis scolaires, il faut prendre en considération également que la question de la socialisation³ dans l'environnement scolaire est aussi particulièrement importante pour les élèves, notamment pour les adolescents. Bien que l'apprentissage de la langue et de la culture du pays d'accueil soit prioritaire pour les jeunes immigrants du fait que c'est leur maîtrise qui les aidera à se faire des amis et à participer socialement dans le pays d'accueil, d'autres facteurs sont également en jeu lors de leur acclimatation à la nouvelle société. Dans la prochaine section, nous vérifierons les dimensions du processus d'immigration lors de l'adolescence.

³ À l'instar de Camilleri et Malewska-Peyre (1997), nous comprenons ici la socialisation, d'une manière générale, comme étant toutes les modifications qui se produisent dans les relations des individus avec leur environnement et qui sont le résultat de ses interactions avec les autres.

3. L'ADOLESCENCE ET L'IMMIGRATION

3.1 Adolescence et identité

D'après Steinberg (2008), l'adolescence⁴ est une période de changements physiques (déclenchés par la puberté), cognitifs (caractérisés par le développement d'habiletés avancées de raisonnement), sociaux (la définition de nouveaux rôles et responsabilités dans la société) et, par conséquent, psychologiques (la manière dont le jeune expérimentera ces changements). À cette époque de la vie, les individus acquièrent et exercent les habiletés qui leur permettront d'être considérés adultes. Les choix réalisés lors de l'adolescence peuvent changer leur vie de manière définitive, ce qui augmente la pression sociale sur les jeunes (Dasen, 1999; Steinberg, *Ibid.*).

Lors du développement identitaire qui a lieu à l'adolescence, la relation du jeune avec ses camarades du même âge est capitale. Il est essentiel pour l'adolescent de s'identifier à ses pairs et d'appartenir à un groupe (Erikson, 1968), car le jeune construit son image à partir des comparaisons qu'il fait avec les autres, ainsi qu'à partir des jugements qui les autres lui portent (Beyers et Çok, 2008; Erikson, *Ibid.*). La culture à laquelle le jeune est exposé est ainsi toujours une source d'influence sur ses relations avec les autres et avec lui-même (Camilleri, 1990; Erikson, 1968; Phinney, 1990, 2000; Schwartz, 2001; Schwartz, Montgomery, Briones, 2006), car elle lui servira de référentiel dans son processus de formation identitaire.

3.2 L'immigration: un contexte d'acculturation

Les jeunes qui immigrent sont en même temps dans un processus d'enculturation et d'acculturation (Vedder et Horenczyck, 2006), c'est-à-dire qu'ils en sont encore à apprendre leur propre culture d'origine (enculturation), en même temps qu'ils sont mis en

⁴ À l'instar de Steinberg (2008), nous définissons un adolescent comme étant quelqu'un qui est dans la deuxième décennie de la vie et qui passe, ou a passé, par la puberté.

contact avec une nouvelle culture et doivent se l'approprier (acculturation). Les bouleversements culturels, psychologiques et économiques du processus migratoire, ainsi que les caractéristiques propres à l'adolescence peuvent influencer la manière dont le jeune immigrant construira son identité et celle-ci influencera, en retour, son processus d'acculturation (Berry, 1997; Gibbons, 2000 ; Hohl et Normand, 1996, Phinney *et al.*, 2001; Schwartz, 2001; Schwartz *et al.*, 2006).

Nous nous attarderons plus profondément sur le processus d'acculturation dans le deuxième chapitre de ce mémoire. Toutefois, il est important de mentionner d'ores et déjà que ce terme est plus englobant que celui d'intégration et se réfère à tous les changements psychologiques et culturels qui ont lieu lorsqu'un individu entre en contact avec des individus porteurs d'une culture différente de la sienne (Gibson, 2001; Sabatier et Berry, 2008). Ce processus est influencé autant par les caractéristiques de la culture d'origine que par le degré de contact avec la culture d'accueil. Comme nous le verrons plus tard, dans notre cadre conceptuel, le processus d'acculturation peut comporter différents débouchés, selon les attitudes de la société d'accueil et celles des individus immigrants. Ces attitudes sont appelées "orientations d'acculturation" (Bourhis, Moïse, Perreault et Senécal, 1997) et leurs interactions détermineront la manière dont les immigrants s'adapteront à la société d'accueil.

À l'école, le jeune immigrant sera en contact avec des pairs du même âge, ainsi qu'avec un système de normes et codes de vie en société qui peuvent être explicites ou non. Hohl et Normand (1996) ainsi que Kanouté (2002) qualifient cet ensemble de normes, codes et pratiques de "curriculum caché", s'il est implicite, c'est-à-dire, non formalisé ou de "curriculum explicite", s'il est formalisé. Or, d'après Phinney, Horenczyk, Liebkind et Vedder (2001), la manière dont les attitudes à propos de la diversité culturelle se reflètent dans les pratiques éducatives quotidiennes semble jouer un rôle majeur dans l'adaptation des jeunes immigrants. Il est donc logique d'affirmer que les normes, les codes et les interactions avec les enseignants et les autres élèves affecteront les orientations d'acculturation des jeunes immigrants.

Les études sur l'acculturation se sont longtemps concentrées sur les attitudes des groupes d'immigrants. Les membres de la majorité d'accueil, qui exercent une grande influence sur les orientations d'acculturation des membres des minorités, n'ont pas reçu, jusqu'à tout récemment, beaucoup d'attention de la recherche scientifique (Bourhis, Barrette et Moriconi, 2008). En outre, les études entreprises à cet égard ont été réalisées avec des étudiants universitaires, dans des grandes métropoles multiethniques, telles Montréal (Bourhis et Bougie, 1998), Los Angeles (Bourhis, Barrette, El-Geledi et Schmidt, 2009) et Paris (Barrette, Bourhis, Personnaz et Personnaz, 2004). Il n'y a pas, à notre connaissance, d'études portant sur les orientations d'acculturation des groupes majoritaires en région au Québec. La manière dont ces orientations sont transmises à l'école n'a pas été étudiée, non plus ni au Québec ni ailleurs. Cette donnée s'avère importante, car la présence des élèves immigrants dans les écoles hors de la région de Montréal, particulièrement à Sherbrooke, augmente et se diversifie de plus en plus. La façon dont ces jeunes sont considérés et, par conséquent, amenés à s'acculturer par la société majoritaire sera donc déterminante dans leur fonctionnement dans la communauté d'accueil.

4. QUESTION DE RECHERCHE

L'ensemble d'informations et de questionnements présenté auparavant nous a amenés à nous poser plusieurs questions. D'abord, nous nous sommes interrogés sur la façon dont la question de l'acculturation est traitée dans les politiques concernant les élèves immigrants au Québec. Comment l'école québécoise s'attend-elle que l'élève immigrant vive son processus d'acculturation? Ce processus est-il considéré comme une voie à double sens, où la culture d'origine de l'élève est-elle aussi valorisée? Qu'attend-on de l'école et de l'élève dans ce processus? Est-ce que les différences individuelles (génération, origine, etc.) entre les immigrants sont prises en compte par le gouvernement, ou les immigrants sont-ils plutôt considérés comme un groupe homogène? Comment la question de la citoyenneté est-elle traitée dans les documents officiels du

Québec? Vise-t-on à ce que les élèves développent une citoyenneté canadienne, québécoise ou internationale?

Nous nous sommes questionnés, plus particulièrement, sur le cas de Sherbrooke, où la diversification de la population immigrante aux écoles est croissante et encore récente: comment les institutions scolaires se positionnent-elles par rapport aux élèves immigrants? Par ailleurs, nous nous sommes également interrogés sur la place accordée à l'acculturation des adolescents immigrants dans la recherche scientifique québécoise: est-ce qu'elle nous fournit les pistes pour comprendre cette situation et pour orienter l'école à mieux travailler avec cette population? Est-ce que les particularités des régions sont prises en considération dans ces travaux?

C'est en prenant en compte tous ces questionnements que nous lançons la question qui préside cette recherche: "Comment les orientations d'acculturation de la communauté québécoise envers les élèves immigrants du secondaire sont-elles présentées dans les documents officiels et dans la recherche scientifique, particulièrement dans le cas de Sherbrooke?".

Cette question prend tout son sens lorsque nous considérons que les enjeux liés à la jeunesse immigrante constituent une véritable préoccupation pour les décideurs locaux (Gouvernement du Québec, 2008*d*). En outre, en considérant que l'une des missions de l'école québécoise est de socialiser et qu'elle occupe une position charnière entre la vie publique et la vie privée (Bourgeault, Gagnon, McAndrew et Pagé, 1996), force est de constater que l'influence de cette institution dans l'acculturation des jeunes immigrants doit être analysée et clarifiée.

Notre recherche a pour but de dégager les orientations d'acculturation transmises dans les documents officiels québécois et sherbrookoïses à propos des élèves immigrants au secondaire, de faire un bilan de ce que relate la recherche scientifique québécoise à propos de l'acculturation des jeunes immigrants au secondaire et de comparer les deux ensembles de documents. Dans le chapitre suivant, nous préciserons nos objectifs

opérateurs, après avoir présenté le cadre conceptuel qui nous a permis de faire l'analyse de la documentation officielle et scientifique.

DEUXIÈME CHAPITRE

CADRE CONCEPTUEL

1. PRÉSENTATION DU CADRE CONCEPTUEL

Dans le cadre de cette recherche, nous cherchons à connaître les orientations concernant l'acculturation des élèves immigrants au secondaire telles que présentées dans les discours officiels du gouvernement québécois. Nous voulons également identifier ce qui a été écrit sur l'acculturation de ces élèves dans le milieu scientifique. En lien avec ces deux objectifs, le concept sur lequel nous appuyons cette réflexion est celui d'acculturation.

Nous avons choisi d'utiliser ce concept, car, comme nous l'avons mentionné auparavant, il est plus englobant que celui d'intégration. Ce dernier serait, comme nous le verrons dans ce chapitre, un débouché du processus d'acculturation plus global et se réfère à la manière dont les membres d'un groupe minoritaire participent dans un groupe majoritaire. L'acculturation, quant à elle, renvoie au processus complet de changements et d'adaptations psychologiques et culturels vécus par les deux groupes lorsqu'ils sont en contact. Dans cette étude, nous tenons ainsi à identifier les différentes manières dont ce processus peut être compris et, par conséquent, communiqué par les documents officiels québécois.

Ce chapitre se divise en six parties qui nous permettront de connaître les fondements théoriques de notre étude. Premièrement, nous présentons l'histoire et la compréhension du concept d'acculturation selon différentes disciplines, pour ensuite présenter la définition qui sous-tend notre recherche. En deuxième lieu, nous présentons le modèle d'acculturation psychologique, lequel a constitué la base de diverses recherches à ce sujet, depuis la fin des années 1980. Troisièmement, nous faisons état du modèle d'acculturation interactif (MAI), qui servira de base à notre instrument de collecte de données. Par la suite, nous présentons les critiques aux modèles

d'acculturation présentés, suivies des portées et les limites de ce cadre conceptuel. Finalement, nous terminons ce chapitre en présentant nos objectifs de recherche.

2. L'ACCULTURATION: DÉFINITION ET HISTOIRE DU CONCEPT

C'est l'explorateur américain John Wesley Powell (1883) qui a été le premier à définir le concept d'acculturation (Sam, 2006). Powell (*Ibid.*, p. 206) expliquait l'acculturation comme étant «the subjective adjustment of the lower to the higher»⁵. Selon l'auteur, les peuples considérés “moins évolués” par les sociétés occidentales de l'époque imiteraient les comportements de ceux considérés comme leur étant “supérieurs”. D'autres définitions ont suivi la première. L'anthropologue McGee (1898) voyait l'acculturation comme étant un processus d'échange et d'amélioration par lequel les sociétés pourraient progresser de la sauvagerie à la civilisation (Sam, *Ibid.*). Du côté de la sociologie, Simons (1901) considérait l'acculturation comme étant un processus d'accommodation réciproque.

Néanmoins, c'est en 1936 qu'une définition plus complète de l'acculturation apparaît, à la suite d'une demande de l'organisme américain *Social Science Research Council* (Conseil de recherche en sciences sociales). Dans leur *Memorandum for the Study of Acculturation*, les anthropologues Redfield, Linton et Herskovitz (1936) définissent l'acculturation comme étant «those phenomena which result when groups of individuals having different cultures come into continuous first-hand contact with subsequent changes in the original culture patterns of either or both groups»⁶ (p. 149). Cette définition a servi de base aux chercheurs de l'actualité qui s'intéressent à l'acculturation. Ainsi, de nos jours, l'acculturation est comprise comme étant «a cultural and psychological change that results from the continuing contact between people of

⁵ Traduction libre: «l'ajustement subjectif des inférieurs aux supérieurs».

⁶ Traduction libre: «les phénomènes résultant des contacts directs et continus entre des groupes d'individus issus de cultures différentes, avec des changements subséquents dans les modèles culturels d'origine d'un ou des deux groupes».

different backgrounds»⁷ (Berry, 2006a). Cette définition laisse entrevoir qu'autant les membres de la culture minoritaire que ceux de la culture majoritaire sont affectés par ce processus. Toutefois, il faut souligner que le groupe minoritaire est toujours le plus affecté (Berry, 2001). En outre, l'acculturation est un concept multidimensionnel. C'est-à-dire qu'elle comprend un amalgame de comportements, valeurs, identités et motivations, qu'interagissent lors que les gens sont en contact.

D'après Sam (2006), les changements au niveau des groupes impliqués dans ce processus ne se limitent pas à des considérations culturelles, ils peuvent être aussi physiques (tel le lieu de résidence), biologiques (comme la résistance aux maladies), politiques (par exemple les politiques de l'immigration), économiques (ainsi que la contribution économique des travailleurs immigrants) et sociaux (telle la discrimination).

Les études sur le processus d'acculturation se sont donc logiquement concentrées d'abord sur les questions concernant les groupes minoritaires. Ainsi, le modèle d'acculturation psychologique, esquissé par Berry, Kim, Power, Young et Bujaki (1989), puis approfondie par Berry (1990, 1997, 2001, 2006a) tient compte ainsi principalement des minorités. Ce modèle sera présenté dans les pages qui suivent en raison de son importance. En effet, il a permis de poser les bases pour le développement du modèle d'acculturation interactif qui servira de fondement à notre étude.

3. LE MODÈLE D'ACCULTURATION PSYCHOLOGIQUE

3.1 Présentation générale du modèle

Le modèle d'acculturation psychologique a été développé notamment par le psychologue canadien John W. Berry. Il définit l'acculturation psychologique comme

⁷ Traduction libre: «un changement culturel et psychologique qui résulte des contacts continuels entre personnes de différentes origines».

étant les changements des caractéristiques psychologiques d'un individu, qui résultent de ses contacts avec un autre groupe culturel (Berry, Poortinga, Segall, Dasen, 2002). Ce processus découle premièrement de l'expérience d'acculturation groupale qui englobe, de manière générale, le type de rapports entretenus entre les sociétés d'origine et d'accueil (qu'ils soient amicaux ou conflictuels). Deuxièmement, outre ces expériences groupales, l'individu sera aussi affecté par ses expériences personnelles. Celles-ci influenceront grandement la manière dont il vivra son acculturation psychologique. Plusieurs facteurs peuvent influencer cette expérience, dont la distance culturelle, le genre, l'éducation et la raison de l'immigration.

En ce qui concerne la distance culturelle⁸, les chercheurs sont généralement d'accord pour affirmer qu'au fur et à mesure qu'elle s'accroît pour un individu, ses difficultés d'adaptation à la nouvelle société s'accroissent également (Berry 2006b; Triandis, 2000). Lorsque des conflits culturels sont plus prononcés, il se peut que l'individu éprouve de hauts niveaux de stress dans son processus d'acculturation.

La question du genre est intéressante et complexe. D'un côté, des études ont montré que les femmes éprouveraient plus de difficulté dans leur processus d'acculturation psychologique que les hommes (Berry, 2006b; Berry *et al.*, 2002), dû, en partie, aux conflits culturels liés à la place occupée par la femme dans chaque société (Berry, 2006b). Toutefois, il semble que, malgré les obstacles rencontrés, les femmes immigrantes font preuve de résilience et finissent généralement par trouver leur place dans la société d'accueil (Cardu et Sanschagrin, 2002; Vatz-Laaroussi *et al.*, 2007; Vatz Laaroussi, 2008).

En outre, d'après Berry (*Ibid.*), l'éducation est un facteur important dans le processus d'acculturation psychologique pour trois raisons: a) parce qu'un niveau éducationnel élevé est prédictif de niveaux de stress plus faibles; b) car l'éducation a une

⁸ La distance culturelle est comprise ici comme étant le degré de différence culturelle entre deux groupes (Berry *et al.*, 2002; Triandis 2000).

influence sur le statut socioéconomique de l'immigrant et c) l'éducation formelle permet à l'individu d'analyser et de résoudre ses problèmes plus aisément.

Finalement, la raison ayant motivé l'immigration peut influencer le processus d'acculturation dans deux sens. D'une part, si l'immigration a été forcée (situation de refuge, départ dans la fuite), il se peut que, dans un premier temps, il soit plus difficile pour l'individu de s'adapter à la nouvelle société. D'autre part, même si l'immigration a été volontaire, les attentes que l'individu a pu avoir avant la migration peuvent être frustrées, ce qui peut générer du stress et une résistance à l'adaptation.

Kanouté (2007) abonde dans le même sens, en affirmant que les défis découlant du processus d'acculturation des immigrants peuvent être analysés relativement à trois contextes et à la transition de l'un à l'autre: la prémigration, la migration et l'établissement dans le pays d'accueil. Les transitions d'un contexte à l'autre (ex.: être locuteur d'une langue qui passe de majoritaire à minoritaire, dénivellement du statut social, etc.) ont un impact important sur ce processus. La valeur de l'impact de ces transitions peut être positive ou négative, ce qui dépend de plusieurs facteurs, dont les raisons de la migration et la situation socioéconomique de la famille et de la communauté à laquelle elle s'identifie, entre autres.

D'après Berry (1997), trois situations peuvent résulter de l'acculturation psychologique. La première situation se dessine quand l'acculturation est expérimentée par l'individu comme étant relativement facile à accomplir. Dans ce cas, l'individu apprend de nouveaux comportements et n'utilise plus les comportements qui ne sont pas nécessaires dans le nouveau contexte. Le sujet peut vivre des conflits culturels mineurs, mais cela n'est pas une source de déstabilisation émotionnelle.

Dans le deuxième cas, l'individu éprouve du stress acculturatif, car il ne peut pas changer son répertoire de comportements. Le stress acculturatif est une réponse négative aux événements liés au contact interculturel et se caractérise par l'anxiété et la dépression (Berry, 2006a et 2006b; Berry *et al.*, 2002). Il peut être lié à des facteurs qui existaient

avant l'acculturation ou à des situations qui ont cours pendant le processus acculturatif (Berry, 2006b). Finalement, le troisième résultat de l'acculturation psychologique peut être des perturbations psychologiques sérieuses, lesquelles ont lieu lorsque des difficultés majeures sont vécues (Berry, 1997).

Comme nous l'avons vu, le processus d'acculturation psychologique est modéré par les interactions intergroupes, par les différences individuelles et par le contexte migratoire. L'interaction de ces facteurs, selon le modèle de Berry, amènera les individus à adopter des cheminements différents pour vivre leur acculturation, voies dénommées par l'auteur "stratégies d'acculturation".

3.2 Les stratégies d'acculturation du groupe minoritaire

Berry *et al.* (1989) ont décrit différentes manières de vivre l'acculturation. Les différentes stratégies identifiées s'établissent à partir de deux facteurs: a) le niveau réel de contact et de participation dans la nouvelle culture et b) le niveau réel du maintien de la culture d'origine (Berry, 1997, 2001). Autant le groupe majoritaire que le groupe minoritaire adoptent des stratégies acculturatives lorsqu'ils sont en interaction.

Les stratégies d'acculturation des groupes minoritaires sont dénommées "assimilation", "intégration", "séparation" et "marginalisation". Dans le paragraphe qui suit, nous examinerons comment Berry (1997, 2001, 2006a) décrit chacune d'elles.

L' "assimilation" se caractérise par le désir d'interagir avec la culture d'accueil et par la non-maintenance de la culture d'origine. L'"intégration" a lieu lorsqu'il y a l'intérêt de maintenir la culture d'origine, ainsi que d'interagir avec la culture d'accueil. On parle de "séparation" lorsque les individus veulent garder leur culture d'origine et éviter le contact avec la culture d'accueil. Finalement, La "marginalisation" est le résultat

du manque de possibilité, ou d'intérêt, de garder la culture d'origine et du peu d'intérêt à interagir avec la culture d'accueil (Berry 1997, 2001, 2006a).

Plusieurs facteurs peuvent influencer l'adoption de l'une ou l'autre de ces stratégies d'acculturation par l'individu, dont les similarités entre la culture d'origine et la culture d'accueil, des expériences de préjugé ou de discrimination et le soutien apporté par la société d'accueil au maintien des valeurs de la culture d'origine (Schwartz *et al.*, 2006; Berry *et al.*, 2006).

3.3 Les stratégies d'acculturation du groupe majoritaire

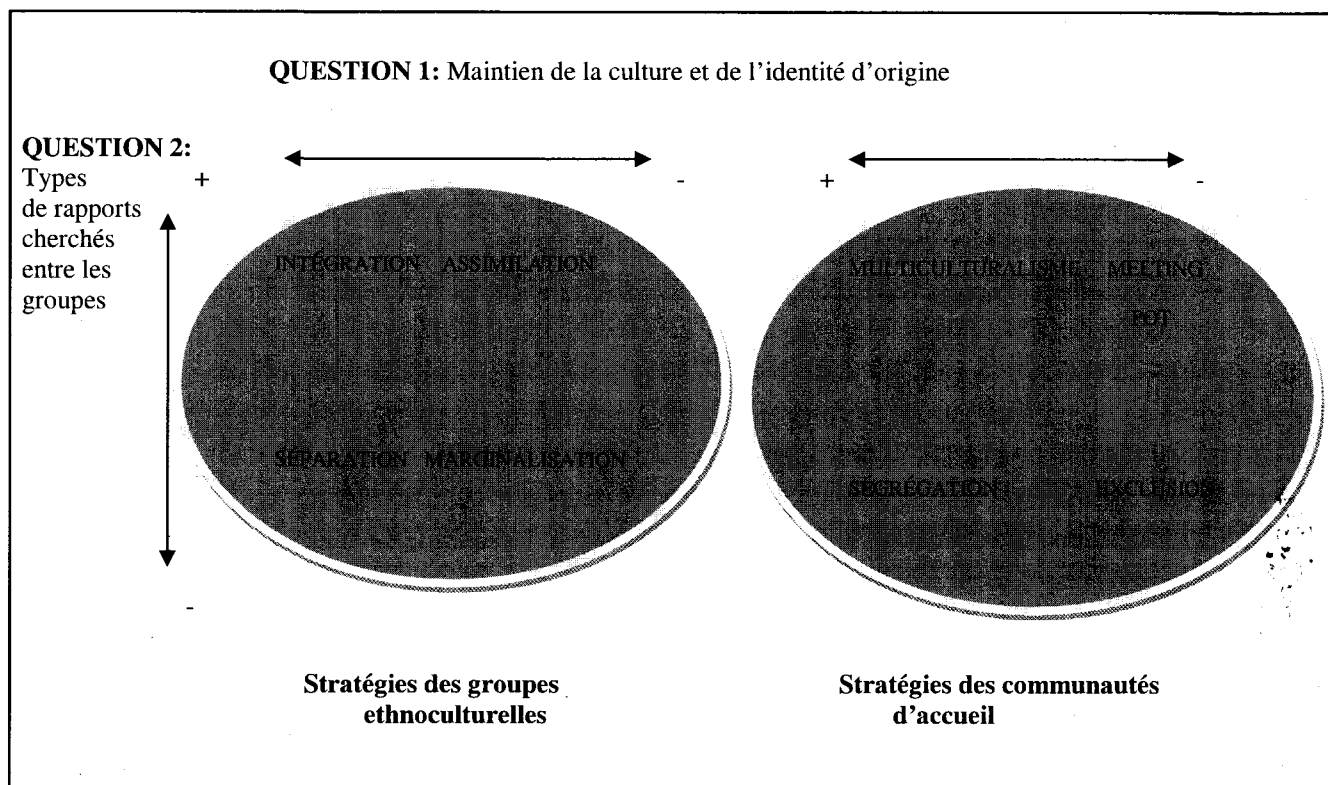
Le groupe majoritaire présente aussi des stratégies d'acculturation qui sont des attitudes correspondant à leur perception quant à la façon dont les groupes minoritaires devraient s'acculturer. Dans les lignes qui suivent, nous présenterons comment Berry (2001) a décrit ces stratégies, inspirées des travaux de Bourhis *et al.* (1997), que nous présenterons plus avant.

Lorsque l'assimilation est encouragée par le groupe majoritaire, Berry (2001) l'appelle *melting pot*. Ce terme s'applique aux sociétés où les différences culturelles sont minimisées et il y a une tentative d'homogénéisation de la culture (Sam, 2006). Quand la séparation est favorisée, il s'agit d'une "ségrégation". Ce terme renvoie aux sociétés où les différences culturelles peuvent exister, mais les membres des groupes minoritaires ne peuvent pas participer dans l'ensemble de la société. La marginalisation, lorsqu'elle est imposée par le groupe dominant, est appelée "exclusion". Pour mieux comprendre l'exclusion, Berry (2001) nous renvoie à la définition de Bourhis *et al.* (1997), selon laquelle l'exclusionisme refuse aux groupes minoritaires la liberté de maintenir leur culture, tout en les empêchant de s'incorporer à la culture du groupe d'accueil.

Finalement, dans le cas de l'intégration, quand la diversité culturelle est le but ultime de toute la communauté, il s'agit de "multiculturalisme". Le multiculturalisme

décrit une situation idéale où les membres des différents groupes d'une société sont encouragés à maintenir leurs caractéristiques et à participer dans l'ensemble de la société (Sam, 2006). La figure 5 représente les deux dimensions du processus d'acculturation pour chaque groupe.

Figure 5: Stratégies d'acculturation



Source: Berry, 2001, p. 618.

Le modèle de Berry établit des bases pour la compréhension des différentes orientations d'acculturation. Toutefois, même si cet auteur a exploré les stratégies des groupes majoritaires, l'emphase demeure sur les groupes minoritaires et, particulièrement, sur les individus appartenant à ces groupes. Pour mieux comprendre le processus dans son ensemble, il s'avère nécessaire de connaître l'interaction des trois niveaux, tel que nous propose le Modèle d'acculturation interactif de Bourhis *et al.* (1997).

4. LE MODÈLE D'ACCULTURATION INTERACTIF (MAI)

4.1 Caractéristiques générales du modèle

Le modèle d'acculturation interactif (MAI), développé par Bourhis *et al.* (1997), veut présenter une vision dynamique de l'acculturation et tient compte, de manière approfondie, des interactions entre les groupes majoritaire et minoritaire. Le MAI cherche à intégrer au sein d'un cadre théorique trois composantes principales:

1) les orientations d'acculturation adoptées par les groupes d'immigrants dans la communauté d'accueil; 2) les orientations d'acculturation adoptées par la communauté d'accueil envers des groupes spécifiques d'immigrants; 3) les relations interpersonnelles et intergroupes qui sont le produit de combinaisons entre les orientations d'acculturation des immigrants et celles de la communauté d'accueil. (Bourhis et Bougie, 1998, p. 84)

Il faut noter que ce modèle fait état également des variables sociales et psychologiques du processus d'acculturation. Il pose comme postulat que «le degré d'appui individuel des orientations d'acculturation varie aussi en fonction des variables sociopsychologiques de nature intrapersonnelle⁹ ou intergroupe¹⁰» (Bourhis *et al.*, 2008). Dans les prochains paragraphes, nous nous pencherons particulièrement sur les orientations d'acculturation de chaque groupe.

4.2 Les orientations d'acculturation du groupe minoritaire

La première composante du modèle, les orientations d'acculturation des groupes minoritaires, s'inspire des stratégies d'acculturation de Berry (1997) que nous avons

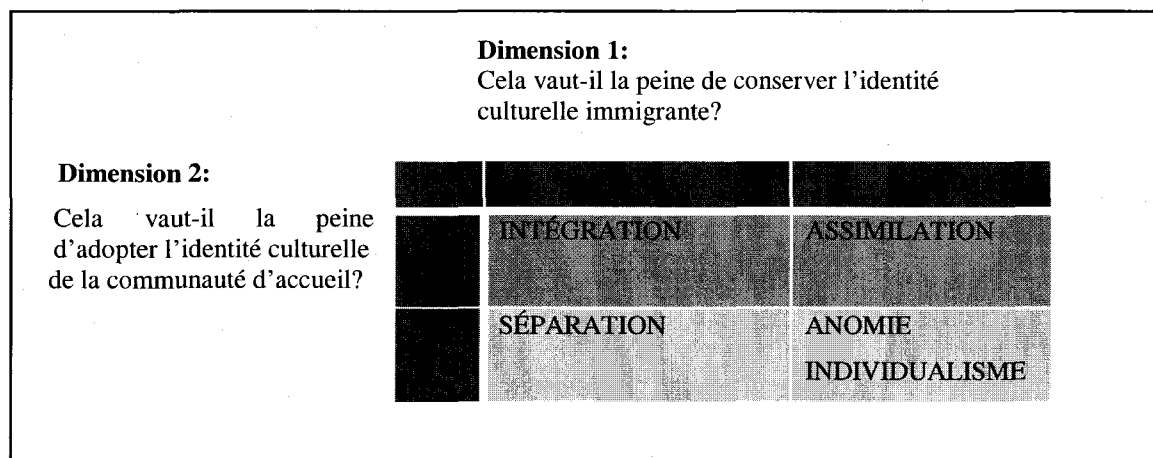
⁹ Degré et qualité d'identification au groupe, sentiment de sécurité identitaire, orientation de dominance sociale et sentiment de menace en présence d'immigrants (Bourhis *et al.*, 2008).

¹⁰ Attitudes ethniques, sentiment d'anxiété en présence d'immigrants, perception des relations intergroupes et attitudes face aux taux d'immigration (*Ibid.*).

présentées auparavant. Bourhis *et al.* (1997) conservent les stratégies d'intégration, d'assimilation et de séparation conformes au modèle de Berry; toutefois, les auteurs divisent la stratégie de marginalisation en deux autres stratégies: l'anomie et l'individualisme.

L' "anomie" découle d'une identification ethnoculturelle problématique et correspond à la définition de marginalisation proposée par Berry (1997), soit l'absence de possibilités de conserver la culture d'origine et le manque d'intérêt ou d'opportunité à interagir avec la culture d'accueil. L'"individualisme" est représenté par les immigrants qui se dissocient autant du groupe d'origine que du groupe d'accueil parce qu'ils préfèrent simplement s'identifier comme des individus et non comme des membres d'un groupe ethnique. La figure 6 présente le modèle des orientations d'acculturation des immigrants reformulé par Bourhis *et al.* (1997).

Figure 6: Modèle révisé des orientations d'acculturation des immigrants



Source: Bourhis *et al.*, 1997, p. 377.

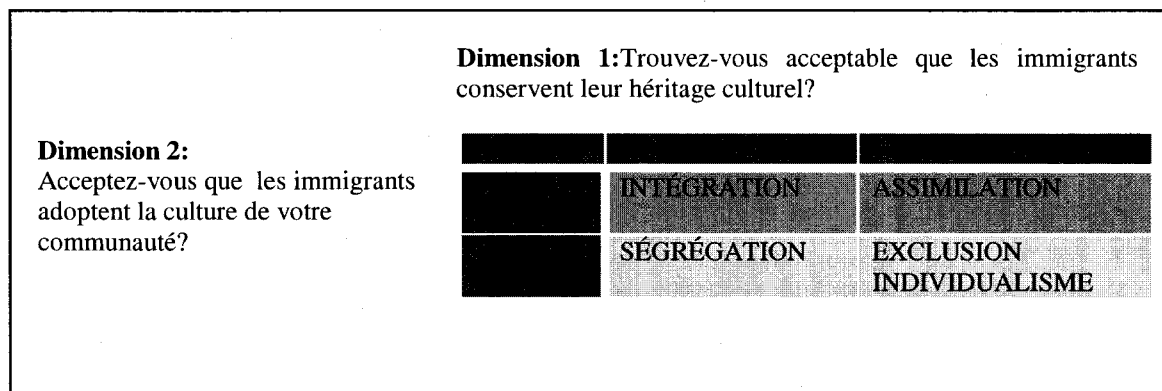
4.3 Les orientations d'acculturation du groupe majoritaire

En ce qui concerne les attitudes du groupe dominant, ou d'accueil, le modèle de Bourhis *et al.* (*Ibid.*) est similaire à celui de Berry. Toutefois, une cinquième stratégie (ou, selon la dénomination de Bourhis *et al.* (*Ibid.*), "orientation") y est ajoutée. Nous

avons ainsi les orientations d'intégration, d'assimilation, de ségrégation, d'exclusion et d'individualisme.

L' "intégration" correspond au multiculturalisme, où les membres des différents groupes sont encouragés à maintenir leurs caractéristiques et à participer dans l'ensemble de la société. L'"assimilation" équivaut au *melting pot*, où les différences culturelles sont minimisées et où on tente d'homogénéiser la culture. La "ségrégation", qui porte le même nom dans le modèle de Berry, existe lorsque les différences culturelles peuvent exister, mais les membres des groupes minoritaires ne peuvent pas participer dans l'ensemble de la société. L'"exclusion", dont la définition a même été reprise par Berry, renvoie au refus aux groupes minoritaires de la liberté de maintenir leur culture, et l'absence de mesures pour les incorporer à la culture majoritaire. Finalement, la cinquième orientation décrite par Bourhis *et al.* (1997) est "l'individualisme". Dans cette situation, les membres du groupe majoritaire prennent en considération les caractéristiques individuelles de chaque personne et non pas les composantes culturelles. Ils se définissent eux-mêmes et face aux autres comme étant des individus et non comme étant des membres d'un groupe social ou ethnoculturel (Bourhis *et al.*, 2008). La figure 7 représente les orientations d'acculturation des communautés d'accueil.

Figure 7: Modèle bidimensionnel d'orientation d'acculturation de la communauté d'accueil



Source: Bourhis *et al.*, 1997, p. 380.

4.4 L'interaction des orientations d'acculturation des groupes minoritaire et majoritaire

C'est en combinant les orientations des groupes minoritaires aux orientations des groupes majoritaires qu'on observe le caractère interactif du modèle. Lorsque les deux groupes partagent à peu près le même profil d'orientation, il y a concordance. Toutefois, lorsque les orientations d'acculturation de part et d'autre ne coïncident pas ou coïncident dans une très faible mesure, il y a discordance (Bourhis et Bougie, 1998).

La figure 8 montre comment les orientations d'acculturation des immigrants et de la communauté d'accueil peuvent être combinées dans un seul tableau. Les orientations des immigrants se trouvent dans l'axe horizontal et les orientations de la communauté d'accueil se trouvent dans l'axe vertical. Le résultat de leur combinaison se trouve dans leur intersection. Les "relations consensuelles" sont des relations positives où il y a des intérêts mutuels, les tensions sont réduites et il n'y a pas de discrimination. Dans les "relations problématiques", on observe des problèmes de communication, des stéréotypes de groupe négatifs, de la discrimination et des niveaux modérés de stress acculturatif parmi les immigrants. Finalement, les "relations conflictuelles" se caractérisent par un

manque de communication, des stéréotypes très négatifs, de la discrimination et des attaques racistes.

Figure 8: Relation des orientations d'acculturation des communautés d'accueil et immigrante: le modèle d'acculturation interactif

Communauté d'accueil	Communauté immigrante				
	Intégration	Assimilation	Séparation	Anomie	Individualisme
Intégration	Consensuelle	Problématique	Conflictuelle	Problématique	Problématique
Assimilation	Problématique	Consensuelle	Conflictuelle	Problématique	Problématique
Ségrégation	Conflictuelle	Conflictuelle	Conflictuelle	Conflictuelle	Conflictuelle
Exclusion	Conflictuelle	Conflictuelle	Conflictuelle	Conflictuelle	Conflictuelle
Individualisme	Problématique	Problématique	Problématique	Problématique	Consensuelle

Source: Bourhis *et al.*, 1997, p. 382.

Il importe de noter que les orientations d'acculturation des groupes majoritaires ne sont pas uniformes, elles peuvent varier selon l'origine ethnoculturelle de chaque groupe immigrant (Bourhis *et al.*, 1997). En outre, ces orientations et leurs interactions influencent et sont en même temps influencées par les politiques migratoires adoptées par le gouvernement. Ces politiques feront l'objet d'étude dans les paragraphes suivants.

4.5 Les politiques migratoires et les orientations d'acculturation

Bourhis *et al.* (*Ibid.*) regroupent les politiques migratoires en deux catégories: a) les politiques d'immigration, qui décident du nombre, du type et de l'origine des immigrants acceptés et b) les politiques d'intégration, qui traitent des approches et des mesures adoptées par le gouvernement pour aider les immigrants à s'intégrer dans la société d'accueil. Dans certains cas, les politiques d'immigration et d'intégration sont

concordantes entre elles, toutefois, dans autres situations, elles ne sont reliées que de manière très vague, pouvant être même contradictoires.

Selon Hammar (1985), les politiques gouvernementales aident à définir la réalité sociopsychologique des immigrants, avec la création de catégories d'immigration, telles que travailleur temporaire, résident permanent, etc. En outre, le statut légal conféré aux immigrants de première et de deuxième génération peut avoir un impact sur les orientations d'acculturation des immigrants dans la communauté d'accueil (Bourhis *et al.*, 1997). Toutefois, il est important de nuancer ces affirmations en rappelant que les trajectoires individuelles des immigrants jouent également un rôle très important lors de la définition de leur réalité sociopsychologique, comme nous démontrent des études à ce sujet (Bourhis *et al.*, 2008; Lazarus, 1997, Vatz-Laaroussi, Lévesque, Kanouté, Rachédi, Monpetit et Duchesne, 2005).

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons particulièrement à la compréhension des politiques d'intégration des immigrants adoptées par le gouvernement, car elles reflètent les orientations d'acculturation du groupe majoritaire et influencent l'orientation d'acculturation des immigrants (Bourhis *et al.*, 1997). Ainsi, pour mieux les comprendre, il faut tenir compte des quatre différents types d'idéologie qui guident l'instauration de ces politiques. Ces idéologies, citées par Bourhis *et al.* (*Ibid.*) sont décrites dans les paragraphes qui suivent.

- *L'idéologie du pluralisme*: l'État s'attend à que les immigrants adoptent les valeurs publiques du pays d'accueil; cela inclut l'adhérence aux idéaux démocratiques, ainsi qu'à la Constitution et aux codes civil et criminel du pays d'accueil. Toutefois, l'État ne contrôle pas les valeurs privées de l'individu; c'est-à-dire, l'expression linguistique, culturelle, religieuse, ainsi que ses associations dans les sphères politiques, économiques et du loisir. Une caractéristique qui distingue l'idéologie du pluralisme c'est le fait que l'État peut appuyer financièrement ou socialement les activités privées des groupes minoritaires. L'idée principale c'est que l'immigrant acquière une nouvelle culture tout en préservant sa culture d'origine. La Loi sur le Multiculturalisme canadien,

adoptée en 1988, est considérée comme une politique d'intégration inspirée par une idéologie pluraliste (Bourhis *et al.*, 1997).

- *L'idéologie civique*: l'État guidé par cette idéologie, tout comme le pluralisme, s'attend à que les immigrants adoptent les valeurs publiques du groupe d'accueil et ne contrôlent pas les valeurs privées de l'individu. Toutefois, il ne prévoit pas d'appui aux activités de promotion des cultures minoritaires. Nous pouvons citer comme exemple la Grande-Bretagne, où l'intervention de l'État se concentre dans la promotion d'une meilleure intégration des immigrants par le biais de lois antidiscriminatoires, mais peu de subventions ou de reconnaissance sont accordées au maintien des cultures des immigrants (Bourhis *et al.*, 1997)

- *L'idéologie assimilationniste*: cette idéologie s'attend à ce que l'immigrant abandonne sa culture d'origine et adopte les valeurs publiques du pays d'accueil. Toutefois, elle ne se donne pas le droit d'interférer dans les valeurs privées des individus. Les États-Unis étaient, jusqu'au milieu du 20^e siècle, un exemple d'idéologie assimilationniste. L'idéologie républicaine, qui existe toujours en France, où les différences ethnoculturelles doivent être supprimées pour donner lieu à l'"homme universel", est aussi considérée, d'après Bourhis *et al.* (1997) comme une variante de l'idéologie assimilationniste.

- *L'idéologie ethniste*: cette idéologie s'attend à ce que les immigrants adoptent les valeurs publiques du pays d'accueil et affirme que l'État a le droit de limiter l'expression de certains aspects des valeurs privées. Dans d'autres cas, elle ne s'attend pas à ce que l'immigrant assimile la nouvelle culture, car le pays n'a pas l'intention d'accepter des immigrants. Dans ce type de société, les citoyens sont généralement définis à partir de critères de sang (*jus sanguinis*) ou de religion. L'Allemagne, le Japon et l'Israël sont des exemples de ce type d'idéologie (Bourhis *et al.*, 1997).

Le MAI propose que les politiques gouvernementales d'intégration influencent de manière importante les orientations d'acculturation des groupes majoritaire et minoritaire.

Ainsi, les relations conflictuelles entre les immigrants et la communauté d'accueil peuvent être atténuées par des politiques pluralistes ou civiques et accentuées par des politiques ethnistes (Bourhis *et al.*, 1997). Néanmoins, même lorsque le gouvernement instaure des politiques pluralistes ou civiques, une proportion de la communauté d'accueil peut maintenir des modèles ségrégationnistes ou exclusionnistes. En outre, le Modèle d'acculturation interactif avance aussi que les orientations d'acculturation du groupe majoritaire peuvent varier selon l'origine du groupe immigrant. Dans ce cas, certains groupes, dont la langue et la culture sont similaires à celles de la majorité, seraient valorisés, tandis que ceux dont la culture et la religion sont différentes seraient dévalorisés (Montreuil et Bourhis, 2001).

4.6 La situation particulière du Québec

Pour être en mesure de connaître l'idéologie guidant les politiques d'intégration des immigrants au Québec, il faut d'abord considérer le statut très particulier de cette province dans l'Amérique du Nord. Le Québec est aujourd'hui la plus importante enclave de la langue française et des traditions francophones dans le continent. Comme nous l'avons avancé dans le premier chapitre de ce mémoire, depuis les années 1960, une série de mouvements politiques et culturels visant à préserver le français et la culture québécoise ont vu le jour dans la province.

Dans ce contexte minoritaire au sein du Canada, mais majoritaire dans la province, la communauté québécoise d'origine franco-canadienne se préoccupe de faire valoir sa culture, ses valeurs et ses traditions auprès des nouveaux arrivants. Ainsi, on observe que dès le début des années 1970, c'est autour de la langue française que la citoyenneté québécoise pluraliste se construit (Lenoir-Achdjian, 2006). Cette approche, appelée interculturelisme, est, selon Juteau (2000), un modèle développé au Québec, caractérisé par la convergence linguistique et culturelle entre les communautés culturelles et la collectivité francophone. Si, dans la politique du multiculturalisme canadien, toutes les cultures ont le même statut, dans l'interculturalisme, les cultures minoritaires doivent

coexister autour de la culture francophone majoritaire (Lenoir-Achdjian, 2006; Marhraoui, 2005). Selon Bouchard et Taylor (2008), l'interculturalisme québécois:

- a) institue le français comme langue commune des rapports interculturels;
- b) cultive une orientation pluraliste, très sensible à la protection des droits;
- c) préserve la tension créatrice entre, d'une part, la diversité et, d'autre part, la continuité du noyau francophone et le lien social; d) met un accent particulier sur l'intégration et e) préconise la pratique des interactions (p. 44).

À partir de cette description et à la lumière des définitions des idéologies guidant les politiques d'intégration des immigrants, nous pouvons conclure, dans un premier temps, que le Québec s'inscrit dans une idéologie pluraliste, bien que sous une politique un peu différente de celle du Canada.

En ce qui touche la perception des membres du groupe majoritaire envers les immigrants au Québec, des études montrent que les Français, par exemple, sont considérés comme des immigrants valorisés dans cette province (Montreuil et Bourhis, 2001). Les Arabes et les musulmans, par contre, sont souvent la cible de préjugés de la part des Canadiens anglophones et francophones, surtout depuis les événements du 11 septembre 2001 (Antonius, 2002). En lien avec les orientations d'acculturation du groupe majoritaire dans la province, des études réalisées à Montréal auprès d'étudiants universitaires d'origine franco-canadienne (Montreuil et Bourhis, *Ibid.*) montrent, de prime abord, qu'ils peuvent se construire plutôt des orientations acculturatives "générales", en classant tous les immigrants comme appartenant à un groupe homogène. Toutefois, une analyse plus approfondie des résultats montre que les membres du groupe majoritaire se montrent plus individualistes et intégrationnistes et moins assimilationnistes, ségrégationnistes et exclusionnistes envers les immigrants valorisés qu'envers ceux considérés dévalorisés.

Les données recueillies dans notre étude nous permettront de connaître dans quelle mesure une idéologie pluraliste est réellement transmise par les documents officiels de l'école québécoise analysés, de même que son impact dans les orientations d'acculturation communiquées par eux. En outre, nous pourrions également vérifier si ces orientations d'acculturation varient selon l'origine des élèves.

5. CRITIQUES AUX MODÈLES PRÉSENTÉS

L'étude de l'acculturation des immigrants a beaucoup évolué depuis les années 1970. Les innovations apportées par Berry, telle l'identification des stratégies d'acculturation, ont contribué à une meilleure compréhension de la réalité psychologique et sociale des groupes minoritaires.

Bourhis *et al.* (1997) ont complété les propos établis par Berry, en y ajoutant la perspective du groupe majoritaire, de même que l'influence du contexte politique à l'égard de l'immigration. Ce modèle permet ainsi une compréhension globale du processus d'acculturation, car il nous montre l'interaction des trois niveaux: le groupe d'accueil, les groupes d'immigrants et les relations interpersonnelles. Or, tant le modèle proposé par Berry que celui de Bourhis *et al.* (*Ibid.*) ont constitué des objets de controverses et des critiques. Ainsi, Rudmin (2003), par exemple, considère réductrice l'approche de Berry et critique le fait que le modèle de stratégies ou d'orientations d'acculturation ne prend pas en considération les différences entre les groupes culturels et entre les individus.

Sabatier (2001) nous rappelle que le modèle de Berry ainsi que celui de Bourhis sont ancrés dans la réalité de leur pays d'origine, soit le Canada. Ainsi, l'analyse des politiques de l'immigration proposée par ce dernier correspond à la réalité de ce pays. De plus, l'adhérence des deux auteurs à la vision du multiculturalisme (ou l'intégration) considérée comme l'une des meilleures conditions qu'on puisse trouver est un modèle enraciné dans la réalité canadienne et fait l'objet de contestations. Kagitçibasi (1997) argumente que le respect des cultures préconisé par le multiculturalisme est intéressant dans la mesure où tous les groupes ont le même statut social et culturel. Pourtant, lorsqu'un groupe est nouvellement arrivé et qu'il n'a pas accès aux mêmes richesses et pouvoirs que les autres, la reconnaissance des différences intergroupes, surtout en ce qui touche la question religieuse, peut contribuer à accentuer le fossé entre eux, ce qui laisse place à l'intolérance et à l'existence d'un rapport "eux-autres vs nous autres". Dans le même ordre d'idées, Lafombroise, Coleman, et Gerton (1993) défendent l'idée que le

multiculturalisme encouragerait la disparition de l'identité culturelle distincte des groupes minoritaires dans deux à trois générations.

Il est évident que tout modèle se proposant à expliquer une réalité multidimensionnelle et imprévisible comme celle qui a trait aux interactions humaines s'avérera réducteur à un moment donné. Une myriade de situations et de sentiments est en jeu dans les relations interpersonnelles et chacune peut influencer le résultat final des contacts entre les individus. Toutefois, il n'en demeure pas moins important de tenter de cerner quelques aspects marquants et constants dans ces interactions. Cela nous permet de comprendre, à tout le moins, une partie de cet immense casse-tête, en constatant ou non l'efficacité des théories et en y ajoutant éventuellement de nouvelles pièces.

Dans la prochaine section, nous nous attarderons aux limites et aux apports du cadre conceptuel présenté, en gardant toujours à l'esprit le fait que nous ne nous proposons pas de généraliser les résultats trouvés par cette recherche.

6. PORTÉES ET LIMITES DU CADRE CONCEPTUEL

Le processus d'acculturation est un aspect important à considérer en ce qui a trait à l'acclimatation des jeunes immigrants dans les écoles et dans la société en général, car il reflète les changements vécus autant par les immigrants que par la société d'accueil.

L'étude des orientations d'acculturation de chaque groupe nous permet d'identifier leurs attentes respectives ainsi que la capacité d'adaptation et d'harmonisation entre eux. L'étude des orientations d'acculturation de la société d'accueil, par le biais des documents officiels et scientifiques, pourra nous aider à comprendre comment ces jeunes sont perçus par la société québécoise (est-ce que les différences culturelles et individuelles sont prises en considération?); ainsi qu'à saisir ce qui est attendu de ces élèves (peuvent-ils conserver leur culture d'origine? Ou doivent-ils assimiler la culture québécoise?).

Le choix que nous faisons d'utiliser le modèle d'acculturation interactif repose sur deux raisons principales: 1) ce modèle représente une importante contribution à l'étude de l'acculturation des immigrants en présentant les deux pôles principaux dans ce processus: la communauté d'accueil et les groupes d'immigrants et 2) il met en évidence le rôle joué par les politiques gouvernementales dans les rapports entre les groupes. C'est donc parce qu'il possède un caractère interactif qu'il est à la base de notre instrument de cueillette de données.

Par contre, il demeure que le concept d'acculturation ainsi que les modèles qui proposent de le comprendre et de l'expliquer ne nous présentent qu'une partie d'un ensemble complexe et variable. Les théories que nous avons présentées dans ce cadre conceptuel ne sont en effet qu'une manière simplifiée d'expliquer la réalité des relations entre les communautés d'accueil et immigrantes. En outre, ces théories sont sujettes à des contraintes temporelles, culturelles et subjectives et ne peuvent pas proposer de représenter la totalité de ce processus.

7. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

L'objectif principal de cette recherche est d'analyser les documents gouvernementaux et scientifiques québécois qui se réfèrent à l'intégration socioscolaire des jeunes immigrants dans les écoles secondaires, particulièrement dans la ville de Sherbrooke. Nos objectifs spécifiques sont: dégager les orientations d'acculturation de la communauté d'accueil présentes dans les documents officiels; identifier les perceptions de ces orientations par le milieu scientifique et comparer ces propos. Plus spécifiquement, nos objectifs opératoires sont de:

- 1) dégager les orientations d'acculturation de la communauté d'accueil présentes dans les documents officiels du gouvernement du Québec et de la ville de Sherbrooke;

- 2) faire un bilan de ces écrits concernant l'acculturation des jeunes immigrants au Québec, particulièrement à Sherbrooke, par le milieu scientifique;
- 3) confronter les résultats des deux analyses de manière à dégager les convergences et les divergences.

TROISIÈME CHAPITRE

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre, divisé en six parties, a pour but d'expliciter la démarche d'opérationnalisation de nos objectifs de recherche. Dans la première section, nous présentons notre protocole de recherche, lequel fournit une vision d'ensemble de la méthode choisie pour cette étude.

Dans la deuxième section, nous faisons état de notre corpus d'analyse. Nous y décrivons les documents analysés, ainsi que la manière dont ils ont été récupérés et sélectionnés. En troisième lieu, nous présentons la grille d'analyse qui nous a servi d'instrument de collecte des données, ainsi que la manière dont nous l'avons développée. Dans la quatrième section, nous présentons notre procédure de collecte des données, ce qui nous amènera à la cinquième section, où nous faisons état de la manière dont les données ont été traitées. Nous terminons ce chapitre en présentant les portées et les limites de notre méthode de recherche.

1. L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Cette recherche vise à dégager les postures du gouvernement québécois, des institutions liées aux écoles et du milieu universitaire concernant l'acculturation des adolescents immigrants fréquentant les écoles secondaires québécoises, au niveau de la province de Québec et, plus spécifiquement, de la ville de Sherbrooke. Le processus méthodologique proposé s'inscrit dans une recherche documentaire de type qualitatif, exploratoire et descriptif.

Il s'agit d'abord d'une recherche qualitative, car nous voulons réaliser une interprétation non numérique des données, dans le but de découvrir des significations et des modèles existants (Babbie, 2001). C'est-à-dire que nous voulons connaître les

orientations d'acculturation présentes dans les textes analysés, selon le sens donné par leurs auteurs.

Cette recherche est également exploratoire, car notre intention est de comprendre ce qui se passe et non pas de prouver une théorie (de Ketele et Roegiers, 1996). Ainsi, elle est exploratoire dans le sens que nous voulons dégager les caractéristiques des différents textes concernant l'acculturation des jeunes issus de l'immigration.

Finalement, cette recherche est aussi descriptive, car nous visons à cerner le contexte et à décrire la situation (*Ibid.*). Autrement dit, notre recherche est descriptive, car elle veut dresser un bilan des textes scientifiques et officiels à propos de l'acculturation des adolescents issus de l'immigration fréquentant les écoles secondaires au Québec et plus spécifiquement, à Sherbrooke.

En ce qui a trait à l'analyse des données, nous avons réalisé une analyse critique de contenu (Bardin, 1998) des documents repérés. Ce type d'analyse semble être le meilleur outil pour répondre aux besoins de la recherche, car il vise

par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces messages. (*Ibid.*, p. 47)

L'analyse de contenu permet de dégager le sens des textes à partir de deux types de contenu: les contenus latents et les contenus manifestes (Van der Maren, 1996). Les contenus latents se réfèrent à une structure non évidente, cachée, c'est-à-dire, au "non-dit". Les contenus manifestes, au contraire, supposent que les énoncés du discours sont «des unités complètes en elles-mêmes» (*Ibid.*, p. 414), ils se réfèrent, donc, au "dit" dans le discours. Dans notre recherche, nous avons tenu compte à la fois des contenus latents et manifestes de la documentation, à partir d'une grille d'analyse. Cette grille fait ressortir divers éléments qui nous ont permis de dégager ces deux types de contenu, comme nous le verrons plus tard dans ce chapitre.

2. LE CORPUS D'ANALYSE

Le *corpus* d'analyse de cette recherche a été constitué de deux types de documents. Premièrement, d'un point de vue général, nous nous sommes intéressés aux documents officiels produits par le gouvernement du Québec, ainsi qu'aux documents produits par le milieu scientifique, portant sur l'acculturation et l'intégration socioscolaire des jeunes immigrants au secondaire entre les années 1993 et 2008. Deuxièmement, d'un point de vue plus spécifique, nous avons repéré des documents officiels produits à Sherbrooke par des écoles, des institutions liées à l'école et des organismes communautaires en général, sur le même thème.

Nous avons également choisi d'utiliser aussi le terme "intégration socioscolaire" dans nos recherches de documents, car le terme "acculturation" n'est utilisé que dans les textes scientifiques. Par ailleurs, nous comprenons que lorsque les auteurs font référence à l'intégration, dans le sens compris par le gouvernement du Québec¹¹, ils font référence à la manière dont les jeunes immigrants doivent s'adapter à la société d'accueil, ce que nous comprenons comme étant des orientations d'acculturation. L'année 1993 a été choisie comme point de départ pour la rétention des documents, car c'est à cette époque que le Conseil supérieur de l'Éducation (CSE) du Québec s'est penché pour la première fois sur la question de l'accueil et de l'intégration des élèves issus des communautés culturelles en milieu scolaire (Conseil supérieur de l'Éducation, 1993; Lenoir *et al.*, 2008).

Nous avons réalisé une recension des écrits¹² des documents ressortis des bases de données ERIC, Érudit, PsycInfo, SocIndex, ainsi que des articles parus dans des revues

¹¹ Un processus d'adaptation multidimensionnel à long terme (Gouvernement du Québec, 1998a).

¹² Cette revue de littérature a eu lieu dans le cadre de la recherche *Que sont les savoirs devenus? Analyse de pratiques d'enseignement au primaire*. Cette recherche, dirigée par le professeur Yves Lenoir (titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'intervention éducative), traite, entre autres, de la question des relations entre l'école québécoise et les familles issues de l'immigration. Le directeur de la recherche nous a autorisés formellement à utiliser les textes repérés.

électroniques éducatives telles: *Vie pédagogique* et *Bulletin du CRIRES* (Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire). Au départ, nous avons utilisé les combinaisons des mots-clés: "enseignant", "famille", "immigration", "parent", "élève", "école", "immigration", "acculturation»et "intégration". Nous avons, à ce moment, un total de 150 documents.

Ensuite, nous avons retenu seulement les articles ayant comme sujet principal l'acculturation ou l'intégration des adolescents issus de l'immigration dans l'école secondaire¹³ au Québec, ce qui faisait un total de 17 documents. Par la suite, nous avons entamé une nouvelle recherche dans les banques des données mentionnées ci-dessus, ainsi que sur le site web du MELS en utilisant des combinaisons des mots-clés "intégration", "acculturation", "insertion", "adaptation", "adolescent", "école", "secondaire", "Québec" et "Sherbrooke", ce qui nous a permis de trouver d'autres documents pertinents.

Le *corpus* général était composé d'un acte de colloque, d'articles scientifiques, des avis émis au gouvernement du Québec, des rapports gouvernementaux et scientifiques ainsi que d'une politique et d'un plan d'action gouvernemental. Dans le but d'avoir une meilleure connaissance de la situation dans la ville de Sherbrooke, nous avons complété ce *corpus* avec des documents produits et rendus disponibles par le MICC de Sherbrooke, ainsi que par la Commission scolaire de la région de Sherbrooke et le Service d'aide aux Néo-canadiens. Nous avons, ainsi, ajouté à l'ensemble des documents une politique d'intégration scolaire, un portrait sur l'intégration scolaire des jeunes immigrants en Estrie, un recueil de notes à propos des jeunes issus des communautés culturelles et un guide de l'école québécoise à l'intention des parents immigrants. Nous avons donc, à la fin de cette recension, un total de 23 documents. Les documents retenus répondaient aux critères suivants:

¹³ Même si la recherche pour laquelle ces documents ont été originalement recensés portait sur l'enseignement primaire, des documents concernant les élèves immigrants au secondaire avaient aussi été repérés.

- Traiter de la question de l'intégration des jeunes immigrants dans l'école québécoise (sous la dénomination soit d'intégration, d'acculturation, d'insertion ou d'adaptation);
- Porter en tout ou en partie sur le Québec;
- Avoir été écrits entre 1993 et 2008;
- Avoir été produits soit sous l'égide du gouvernement du Québec, soit par un représentant du milieu universitaire, soit, en ce qui concerne la ville de Sherbrooke, par une instance scolaire, ou encore par un organisme de soutien aux familles issues de l'immigration.

La liste des documents analysés est présentée à l'annexe A.

3. LA GRILLE D'ANALYSE

Dans le but d'opérationnaliser les concepts et les objectifs de la recherche, nous avons choisi d'élaborer une grille d'analyse à deux niveaux. Premièrement, nous avons cherché des indicateurs généraux, c'est-à-dire l'origine, le contexte, le problème posé, les concepts principaux et les données de recherche présentées dans les documents. Nous nous sommes inspiré des travaux de de Bruyne, Herman et de Schoutheete (1974), qui font appel à la nécessité de la connaissance des conditions et des motifs de l'établissement du texte lors de la réalisation d'une recherche documentaire.

Deuxièmement, nous avons cherché des indicateurs spécifiques qui nous permettaient de tenir compte des éléments du Modèle d'acculturation interactif, de Bourhis *et al.* (1997), exposé dans notre cadre conceptuel. Il importait, à ce niveau, d'identifier les valeurs soulignées dans les textes, la manière dont ils caractérisaient la population immigrante, ainsi que le rôle attribué à l'école, à la communauté et au jeune

dans le processus d'acculturation. Nous présenterons dans les pages qui suivent les rubriques établies, ainsi que leurs caractéristiques. La grille d'analyse intégrale est présentée à l'annexe B.

3.1. Indicateurs généraux

3.1.1 Les références

Dans cette rubrique, nous précisons, outre le titre du texte, ses auteurs, leur formation et leur institution d'attache. Nous avons aussi cherché à répertorier le type de document dont il s'agit: est-ce un document officiel produit par le gouvernement, par une instance du milieu scolaire, par un organisme de soutien ou est-ce un document scientifique? Ces informations nous ont permis de classer les textes selon nos deux catégories d'intérêt (officiel et scientifique), et connaître l'institution qui les patronne.

3.1.2 Type de texte

Cette rubrique nous a aidés à classer plus précisément le type de texte dont il est question. Nous nous sommes intéressés à savoir s'il s'agissait d'un: a) article de périodique évalué par les pairs; b) article de périodique non évalué par les pairs; c) extrait d'actes de colloque; d) communication; e) rapport (gouvernemental ou scientifique); f) bulletin/lettre; g) document pédagogique; h) autre (à préciser). Cela nous a servi à connaître le contexte dans lequel le texte a été présenté ainsi que le type de public auquel il se dirigeait.

3.1.3 Type de discours

Nous avons cherché à repérer le type de discours proposé par l'auteur. Il peut s'agir d'un discours de type: a) historique, b) explicatif, c) descriptif, d) critique, e) compréhensif, f) promotionnel, g) prescriptif, h) journalistique, i) autre (à préciser). Cette information nous a aidés à mieux cerner la posture adoptée par l'auteur. Est-ce une posture d'observateur, d'analyste ou de critique de la situation?

3.1.4 Statut du document

Cette rubrique a contribué à déterminer ce qui était présenté par le document de manière générale, soit: a) les résultats d'une recherche empirique, b) une réflexion théorique, c) une critique (évaluation) d'un autre document, d) une proposition (activité, aide, situation, démarche de formation, méthode de construction, etc.) s'adressant aux acteurs de terrain, e) d'autres informations (à préciser). Cette classification nous a permis d'identifier la raison de la publication du texte.

3.1.5 Problématique

Nous nous intéressons aux éléments qui constituent la problématique du texte, c'est-à-dire: a) le contexte de la recherche, b) la question centrale sous-tendant la raison d'être du document, ou, en d'autres mots, le problème de recherche et c) les intentions, les visées ou les objectifs poursuivis par le document. Cette rubrique nous a aidés à connaître le problème auquel le document veut répondre, ainsi que son contexte.

3.1.6 Les concepts clés

Nous avons identifié les concepts à la base du texte, leurs définitions, leurs attributs et d'éventuelles critiques à chacun d'entre eux. Cela nous a permis de comprendre la perspective théorique au fondement de chacun de ces textes.

3.1.7 Méthodologie

Nous nous préoccupons de définir, selon le texte, quelle est la population concernée, si le document fait référence à une recherche, ainsi que le type de recherche réalisée (exploratoire, descriptive, explicative, expérimentale, recherche-action,

évaluative ou théorique) de même que la méthode de recueil et d'analyse de données employée par l'auteur. L'identification de ces éléments nous a permis de comprendre les démarches entreprises par l'auteur pour arriver aux résultats présentés. Cette rubrique a été appliquée seulement aux documents présentant des résultats de recherche.

3.2 Indicateurs spécifiques

La deuxième partie de notre grille d'analyse porte sur des éléments spécifiques à notre cadre conceptuel, c'est-à-dire l'identification des orientations d'acculturation de la communauté d'accueil. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur le modèle de Bourhis *et al.* (1997), exposé dans notre cadre conceptuel

3.2.1 Valeurs privilégiées

Cette rubrique nous a permis d'identifier quelles étaient les valeurs véhiculées par le document. Il s'agit d'un des éléments clés lors de l'identification d'une orientation d'acculturation, car ce sont les éléments valorisés par un groupe qui indiqueront l'utilisation d'une orientation ou d'une autre.

3.2.2 Valorisation de la culture d'origine

Nous avons cherché à vérifier le degré de valorisation de la culture d'origine des élèves issus de l'immigration, à partir de la politique d'intégration présentée dans le document, soit pluraliste, civique, assimilationniste ou ethniste (Bourhis *et al.*, 1997), selon la description présentée dans notre cadre conceptuel. Cette démarche a contribué à mieux cerner l'orientation d'acculturation sous-jacente au document.

3.2.3 Valorisation de la culture d'accueil

Cette section est le corollaire de la précédente puisqu'elle vise à vérifier si, selon le document, la culture de la communauté d'accueil doit être valorisée. Le but de cette rubrique est également de cerner l'orientation d'acculturation présente dans le texte.

3.2.4 Activités de préservation culturelle

Nous nous sommes intéressés à identifier les stratégies suggérées ou mises en marche pour aider à préserver la culture d'origine des immigrants ou à promouvoir la culture québécoise auprès d'eux. Cela nous a permis de comprendre si les actions suggérées étaient compatibles avec le discours présenté ou si elles traduisaient, en réalité, un discours différent.

3.2.5 Caractérisation des immigrants

Nous avons cherché à décrire comment l'auteur de chacun des documents caractérise les élèves issus de l'immigration, s'il les considère comme étant un groupe homogène, s'il tient compte des particularités des différents groupes et individus, ou s'il se dirige à un groupe culturel spécifique. Ces informations nous permettent de cerner la façon dont les auteurs voient cette population.

3.2.6 Facteurs influençant l'acculturation du jeune immigrant

Nous avons identifié, dans cette rubrique, les facteurs qui, selon le texte, peuvent influencer l'acculturation du jeune issu de l'immigration. En les identifiant, nous serons en mesure de comprendre, selon les auteurs, comment ce processus doit se dérouler.

3.2.7 Rôle du jeune dans son acculturation

Nous avons dégagé le rôle attribué au jeune dans son propre processus d'acculturation, selon les documents analysés. Est-ce que ce processus est une responsabilité exclusive des immigrants ou l'école et la société ont-elles aussi un rôle à y jouer?

3.2.8 Rôle de l'école dans l'acculturation du jeune

En lien avec la rubrique précédente, nous avons examiné quel est le rôle de l'école et des intervenants scolaires dans le processus d'acculturation des jeunes immigrants selon les textes analysés.

3.2.9 Rôle de la communauté d'accueil dans l'acculturation du jeune

Ceci est le dernier volet de la rubrique 3.2.7. Il importe, dans cette rubrique, d'établir qu'elle est l'influence attribuée aux membres de la communauté québécoise lors de l'acculturation du jeune immigrant selon les documents analysés.

3.2.10 Recommandations du document

Finalement, nous avons identifié les recommandations des documents à l'égard de l'acculturation des jeunes immigrants. Est-ce qu'ils nous fournissent d'autres pistes par rapport à ce processus? Est-ce que ces pistes suggèrent une orientation d'acculturation en particulier?

3.3 Validation de l'instrument

Dans le but de nous assurer que notre grille d'analyse était bien adaptée à nos objectifs de recherche, nous avons entamé deux démarches de validation. Premièrement, nous avons réalisé un prétest et, par la suite, un intracodage.

La première opération de validation, soit le prétest, nous a permis d'évaluer la pertinence des indicateurs et des catégories selon notre cadre référentiel. Nous avons choisi trois textes au hasard, parmi les documents sélectionnés, et nous les avons analysés à l'aide d'une première version de notre grille d'analyse. Cela nous a permis d'évaluer la pertinence de l'instrument et d'y préciser quelques éléments, en ajoutant des catégories manquantes et en révisant celles préidentifiées. Suite à ce prétest, quelques modifications ont été réalisées dans la grille d'analyse originelle.

En deuxième lieu, nous avons réalisé un intracodage (Huberman et Miles, 1991). Nous avons ainsi réalisé un prétest à l'aide de trois documents différents à deux moments distincts, à sept jours d'intervalle. À l'aide de la formule proposée par Huberman et Miles (*Ibid.*): «fiabilité = nombre d'accords/nombre total d'accords + désaccords», nous avons

obtenu un pourcentage de fiabilité de 93 %, ce qui est supérieur au seuil de fiabilité de 80 % proposé par ces auteurs (*Ibid.*).

4. PROCÉDURE DE TRAITEMENT DE DONNÉES

Notre compréhension de ce qu'est une analyse documentaire s'appuie sur de Bruyne *et al.* (1974). Selon ces auteurs, ce type d'analyse consiste en l'analyse des faits, attributs, opinions et tendances de documents de source privée ou officielle, directement ou indirectement pertinents.

Nous avons, dans un premier temps, réalisé une lecture préliminaire ou flottante du document, au sens donné par Bardin (1998). Cela nous a permis de prendre connaissance des textes et de commencer à émettre des hypothèses par rapport à leur contenu. Cette première étape n'avait pas pour but de remplir les catégories d'analyse, mais de nous aider à comprendre la logique du texte en question.

Ensuite, nous avons procédé à une lecture systématique, à l'aide des catégories présentes dans la grille. Dans cette étape, nous avons rempli la grille d'analyse et pris note des unités de sens (mots, phrases et expressions) présentes dans le texte qui pourraient nous aider à dégager ses idées principales, ainsi que sa logique sous-jacente. Les indicateurs décrits auparavant ont été rejoints à partir de la sélection des expressions, des phrases et de paragraphes qui renvoyaient aux différentes rubriques. Dans ce cas, si le document ne présentait pas d'information explicite, nous cherchions d'autres indicateurs pouvant nous fournir des pistes. Toutefois, quelques rubriques ne pouvaient être remplies que si l'information était claire. Tel a été le cas des données concernant la méthodologie utilisée, la collecte et l'analyse des données. L'étape finale de l'analyse des données a consisté en une relecture des fiches. À ce moment, nous avons identifié les éléments qui ont pu être complétés.

5. L'ANALYSE DES DONNÉES

L'analyse des données obtenues à l'aide de la grille d'analyse s'est déroulée en trois étapes. Premièrement, nous avons réalisé un croisement entre les éléments de la première partie de la grille, soit les indicateurs généraux.

Deuxièmement, nous avons entrepris le croisement des informations entre les éléments de la deuxième partie de la grille, soit les indicateurs spécifiques. En croisant les informations recueillies, nous avons obtenu un profil des orientations d'acculturation, selon ce qui a été explicité dans le cadre conceptuel.

Finalement, nous avons établi le croisement des résultats des deux parties de la grille. Au moyen d'une analyse thématique des thèmes ressortant de la grille d'analyse, nous avons établi des profils saillants des différents textes (officiels et scientifiques), aux deux niveaux (province de Québec et ville de Sherbrooke), pour être en mesure de comparer les différents discours.

6. PORTÉES ET LIMITES DE LA RECHERCHE

D'emblée, il faut remarquer que l'analyse documentaire ne constitue pas un long fleuve tranquille. Les mots portent de nombreux sens selon leur contexte, ce qui rend leur analyse difficile (Miles et Huberman, 1991).

Les rubriques développées dans notre grille prennent en considération, outre le contexte du document, toutes les phrases et les expressions qui peuvent s'avérer révélatrices de pistes pour nos catégories d'analyse. Ainsi, notre recherche permet de dégager les discours explicites et implicites des divers documents concernant les orientations d'acculturation de la société majoritaire à l'égard des adolescents immigrants au secondaire, même si elle n'apporte pas de réponses définitives à cet égard.

Il reste qu'il existe parfois une grande disparité entre les discours théoriques présentés dans les documents écrits et ce qui se passe sur le terrain. Toutefois, la concordance des discours théorique et pratique ne fait pas l'objet de la présente recherche.

QUATRIÈME CHAPITRE

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous présenterons les résultats obtenus pour chacun des éléments de la grille d'analyse utilisée dans cette recherche. Premièrement, nous présenterons les caractéristiques générales du *corpus*, telles le nombre de documents, leur origine et leur année de publication.

En deuxième lieu, nous exposerons les résultats concernant les indicateurs généraux de notre grille. Ces indicateurs nous ont permis de connaître le contexte dans lequel la question de l'acculturation des élèves immigrants au secondaire est considérée dans les documents analysés, ainsi que les caractéristiques générales de l'ensemble de textes, telles le type de texte, le type de discours utilisé et le statut de chaque document. Nous les présenterons séparément en deux groupes: documents officiels et documents scientifiques.

En troisième lieu, nous exposerons les résultats obtenus pour les indicateurs spécifiques, qui nous permettront de dégager les orientations d'acculturation sous-jacentes dans les textes lors de la discussion des résultats. Encore une fois, ils seront présentés séparément, selon le groupe de documents auxquels ils se réfèrent. Finalement, nous présenterons une synthèse des résultats obtenus, qui servira d'introduction au chapitre suivant, où nous les interpréterons.

1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU *CORPUS*

Le *corpus* analysé dans le cadre de cette recherche est composé de 23 documents officiels et scientifiques qui traitent de la question de l'acculturation des élèves immigrants au secondaire. Onze de textes analysés étaient des documents officiels, c'est-à-dire des documents produits sous l'égide du gouvernement du Québec ou par la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke. L'un des documents analysés a été

publié par un organisme de soutien aux nouveaux arrivants de la ville de Sherbrooke en partenariat avec la CSRS. Nous avons donc considéré que les informations contenues dans ce document représentaient la vision de la CSRS vulgarisée par l'organisme en question. Pour cette raison, nous l'avons classé comme étant un document officiel.

Douze documents ont été considérés comme étant scientifiques. C'est-à-dire qu'ils ont été écrits par des représentants des milieux universitaires. Il s'agit d'articles scientifiques, de rapports de recherche et d'extraits d'actes de colloque. En outre, nous avons retenu pour notre analyse des documents parus au Québec entre 1993 et 2008. À l'annexe C, nous pouvons connaître le nombre de documents par année de publication.

À notre avis, le fait que dans les années 2007 et 2008 il y ait eu un plus grand nombre de documents officiels et scientifiques traitant de la question des jeunes immigrants peut être lié aux travaux de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles (Commission Bouchard Taylor), lesquels se sont tenus à cette époque et ont fait ressortir la question de l'intégration des membres des communautés culturelles dans la société québécoise. Toutefois, nous n'avons aucun moyen de confirmer cette hypothèse dans le cadre de cette étude.

Dans les prochaines pages, nous exposerons en détail les résultats recueillis pour les indicateurs généraux de notre grille, suivis par ceux se référant aux indicateurs spécifiques.

2. INDICATEURS GÉNÉRAUX

2.1 Le type de document

Le premier élément de notre grille d'analyse concernant les indicateurs généraux est le type de document analysé. À l'annexe D, nous pouvons connaître la composition du *corpus* de documents officiels en ce qui a trait à leur nature, soit un rapport, un plan, une politique, un avis, un document pédagogique ou d'autres types de document que nous n'avions pas spécifié au moment de la réalisation de la grille d'analyse.

Comme il s'agit des documents officiels, il n'est pas surprenant qu'il n'y ait pas d'articles scientifiques parmi les documents analysés. Les textes se dirigent plutôt aux décideurs publics (dans le cas des avis, rapports, portraits, notes de réunion et recension des écrits) et aux intervenants et parents immigrants (dans le cas des politiques, plans, documents pédagogiques et guides). En lien avec les documents scientifiques, la majorité (dix sur 13) des documents retenus étaient des articles scientifiques, comme nous pouvons l'observer à l'annexe D. Ils sont donc dirigés surtout aux chercheurs et aux professeurs universitaires.

À première vue, nous pouvons dire qu'il n'y a pas eu beaucoup de documents officiels et scientifiques publiés qui touchent la question de l'acculturation des élèves immigrants au secondaire au Québec entre 1993 et 2008. Néanmoins, lorsqu'on prend en considération que presque la moitié de ces documents (11 sur 23) a été publiée entre 2007 et 2008, il est évident que les questions liées à notre sujet de recherche prennent plus d'ampleur à partir de cette époque tant pour les institutions gouvernementales liées à l'école que pour la recherche scientifique québécoise.

2.2 La formation des auteurs

En ce qui a trait aux documents officiels, nous n'avons pas de données concernant la formation des auteurs, car ils sont rédigés par des institutions gouvernementales. Dans le cas des documents scientifiques, la grande majorité des auteurs ont une formation en éducation, comme nous pouvons le constater dans l'annexe E. Cela n'est pas étonnant si on considère que le terrain d'intérêt lors de notre recherche documentaire était l'environnement scolaire.

2.3 Le type de discours communiqué

Nous avons observé que la plupart des textes comportaient, dans l'ensemble, plus d'un type de discours. Ainsi, un document pouvait communiquer à la fois un discours descriptif et prescriptif, par exemple. Nous avons donc, lorsque c'était le cas, regroupé les types de discours au moment de notre analyse.

Dans le cas des documents officiels, nous observons au tableau 1 que la plupart des documents communiquent un discours prescriptif, ce qui est attendu des documents publiés par le gouvernement, car ils font souvent état des directives à suivre. Toutefois, nous remarquons aussi qu'un bon nombre des documents communiquent également un discours descriptif. Cela démontre qu'il y a, dans l'ensemble de ces documents, une préoccupation à faire état de la situation des jeunes immigrants dans les écoles, en décrivant les caractéristiques de cette population, de même que les problèmes liés à cette clientèle.

Pour ce qui est des documents scientifiques, nous remarquons, au tableau 1, la présence d'un discours plutôt descriptif. Comme la plupart de ces textes décrivent des recherches empiriques, il est donc logique qu'ils se préoccupent de décrire la situation recherchée.

Tableau 1
Type de discours

Type de discours	Documents officiels	Documents scientifiques
Descriptif	1	1
Descriptif et critique	0	3
Descriptif et compréhensif	0	4
Descriptif et explicatif	0	1
Descriptif et prescriptif	3	0
Descriptif et promotionnel	2	0
Descriptif, prescriptif et explicatif	2	0
Descriptif, promotionnel et prescriptif	1	0
Prescriptif	2	0
Compréhensif et critique	0	2
Explicatif et critique	0	1
Total de documents	11	12

2.4 Le statut du document

Comme il était attendu dans le cas des documents officiels, la majorité des documents analysés (huit sur 11) communiquent des propositions aux décideurs publics et aux acteurs sur le terrain, soit les enseignants, les directions d'écoles, les commissions scolaires, les intervenants et les parents. En plus des documents présentant des propositions, on relève également des documents faisant état de données de recherche (deux sur 11), ainsi que de réflexions générales (un sur 11), non basées sur des données de recherche, au sujet de la situation des jeunes immigrants. Or, dans le cas des documents scientifiques, la majorité (dix sur 12) des documents retenus fait état de résultats de recherche.

2.5 Les éléments de la problématique

Même si la plupart des documents officiels ne présentent pas de résultats de recherche, un grand nombre présente des éléments de problématique, soit un contexte, un problème soulevé et des intentions poursuivies. Il en va de même des documents scientifiques. Néanmoins, dans le cas de ces derniers, ces éléments sont présents en plus grand nombre, car ils font souvent état des résultats d'une recherche empirique ou théorique. Pour repérer les catégories référant à chaque élément, nous avons procédé à une analyse de fragments de texte. Nous avons ensuite regroupé ces fragments en groupes de convergence. Nous présentons ci-dessous, les catégories saillantes pour chaque élément, séparées selon qu'il s'agit de documents officiels ou scientifiques.

2.5.1 Le contexte

a) *Les documents officiels*

Le contexte décrit lorsqu'on fait état des questions liées à l'acculturation des jeunes immigrants à l'école est abordé selon différents points de vue par les documents officiels. Toutefois, nous avons regroupé les portraits décrits dans les documents en cinq grandes catégories. La première, nommée "Particularités socioculturelles de la province du Québec" met en évidence les questions liées aux transformations culturelles, sociales et politiques qui ont eu lieu à certains moments de l'histoire de la province, comme les changements advenus lors de la Révolution tranquille et, plus récemment, liés à la question des accommodements raisonnables.

La deuxième catégorie identifiée, appelée "Diversité accrue de la population immigrante", se réfère aux changements dans la population immigrante dans les dernières décennies, sans que ceux-ci soient liés explicitement au contexte sociohistorique québécois ou canadien. La troisième catégorie retenue, "Caractéristiques de l'école québécoise", regroupe les documents qui contextualisent la situation des jeunes immigrants du point de vue des changements dans les structures organisationnelle et

pédagogique du système scolaire québécois, directement liés ou non à la clientèle immigrante.

La quatrième catégorie, que nous avons appelé “Politiques migratoires”, a trait à tout ce qui fait référence directe aux politiques d’immigration canadiennes et québécoises, soit l’accueil des réfugiés, la favorisation de l’immigration indépendante et la régionalisation de l’immigration. La cinquième catégorie, nommée “Difficultés de la jeunesse immigrante”, regroupe les documents qui mettent en avant un contexte marqué par les problèmes rencontrés par cette population, tels la violence, les difficultés d’intégration sociale et les difficultés scolaires au secondaire. Il importe finalement de noter que deux documents ne présentaient pas le contexte de la situation des jeunes immigrants. Nous présentons, au tableau 2, le nombre de documents qui traitaient de chacune des catégories décrites ci-dessus.

Le contexte dans lequel évoluent les questions liées à l’acculturation des jeunes immigrants est souvent présenté par les documents officiels selon le point de vue des particularités sociohistoriques du Québec. Cela n’est guère surprenant, surtout lorsqu’on considère l’importance pour le gouvernement de la démarcation d’une culture québécoise différente de celle du reste du Canada, basée sur le fait français. En outre, nous notons que la question de la diversité de la population immigrante se fait de plus en plus remarquer dans la société québécoise et fait l’objet des préoccupations des acteurs du monde scolaire.

b) Les documents scientifiques

Nous avons identifié trois catégories communes entre les documents scientifiques et officiels, soit: les particularités socioculturelles de la province de Québec, les caractéristiques de l’école québécoise et la diversité accrue de la population immigrante. Dans le tableau 2, nous identifions qu’elles sont les plus fréquentes lorsqu’on présente l’arrière-plan de l’acculturation des élèves immigrants au secondaire dans les documents

scientifiques. Toutefois, une catégorie différente a été repérée dans ce groupe de textes. Il s'agit d'un contexte marqué par la nécessité de collaboration école-famille.

Tableau 2
Le contexte

Contexte	Documents officiels	Documents scientifiques
Particularités socioculturelles de la province du Québec	4	4
Diversité accrue de la population immigrante	4	3
Caractéristiques de l'école québécoise	3	4
Politiques migratoires	3	0
Collaboration écoles-familles	0	1
Difficultés de la jeunesse immigrante	3	0
Non mentionné	2	0
Total de documents¹⁴	11	12

2.5.2. Le problème soulevé

a) Les documents officiels

Les questions sous-tendant la raison d'être des documents officiels ont été regroupées en trois différentes catégories. La première, intitulée "Difficultés des écoles avec la population immigrante", met en relief les obstacles rencontrés par les institutions scolaires dans leur travail auprès de la clientèle immigrante, par exemple le manque de préparation, la rigidité des modèles existants et la difficulté à rejoindre les parents des élèves. En outre, la délinquance chez les jeunes immigrants et la réalisation des accommodements raisonnables ont été aussi mises en évidence comme étant des situations méritant plus d'attention. Toutefois, au tableau 3, nous pouvons noter que la plupart de ces documents (sept sur 11) ne soulèvent pas l'existence d'un problème.

¹⁴ Ces chiffres ne sont pas cumulatifs. Ils se réfèrent au nombre de documents analysés.

Nous pouvons ainsi observer que, parmi les documents qui exposent une question jugée insatisfaisante, les difficultés des écoles avec les élèves immigrants sont celles qui ont mérité le plus d'attention dans les documents officiels. Dans le cas des documents qui traitent de la situation à Sherbrooke, un seul signale l'existence d'un problème, qui est la délinquance chez les jeunes immigrants.

b) Les documents scientifiques

Les préoccupations sont différentes pour les chercheurs universitaires. Les difficultés des écoles avec les élèves immigrants ont été mentionnées dans un document scientifique. Toutefois, c'est l'autre côté de la médaille, c'est-à-dire, les difficultés auxquelles les élèves immigrants font face dans l'environnement scolaire, qui attirent l'attention de ces auteurs. Cela est évident dans le tableau 3, où nous voyons également les autres problèmes soulevés par les documents scientifiques, soit les oppositions idéologiques entre le multiculturalisme canadien et l'interculturalisme québécois, la concentration ethnique dans les écoles et le manque de préparation des écoles en région pour recevoir les élèves immigrants.

Nous remarquons ici que la question des problèmes des écoles en région est traitée dans au moins un document, ce qui dénote un certain intérêt du monde scientifique par rapport à la situation des jeunes immigrants hors de Montréal.

Tableau 3
Problème soulevé

Problème	Documents officiels	Documents scientifiques
Accommodements raisonnables	1	0
Concentration ethnique	0	1
Délinquance chez les jeunes immigrants	1	0
Difficultés des écoles avec la population immigrante	2	1
Difficultés des élèves immigrants avec l'école	0	4
Manque de préparation des écoles en région	0	1
Opposition multiculturalisme canadien vs. interculturalisme québécois	0	1
Inexistant	7	4
Total de documents	11	12

2.5.3 Les intentions, les visées ou les objectifs du document

a) Les documents officiels

La majorité des documents officiels (six sur 11) a comme but principal de faire une proposition de démarches, en indiquant des voies d'action aux intervenants scolaires. D'autres se donnent comme objectif de proposer un cadre de référence sur la question de l'intégration socioscolaire des jeunes immigrants, de présenter une réflexion à ce sujet ou encore de fournir des informations aux parents immigrants. Un des documents ne présentait pas d'intentions poursuivies. La distribution des résultats est présentée dans le tableau 4.

Encore une fois, en considérant qu'il s'agit des documents officiels, il n'est pas étonnant que la plupart des textes analysés se donnent comme mandat de proposer des démarches à être suivies.

Tableau 4
Intentions – Documents officiels

Intention	N
Proposition de démarches	6
Fournir un cadre de référence	2
Réflexion	1
Information	1
Non mentionnée	1
Total de documents analysés	11

b) Les documents scientifiques

Les documents scientifiques, quant à eux, ont plutôt pour but d'explorer, de comprendre et d'analyser la situation des élèves immigrants au secondaire, comme nous pouvons le constater au tableau 5. Cette observation était prévisible si l'on considère que ces documents font le plus souvent état des recherches scientifiques sur ces questions.

Tableau 5
Intentions – Documents scientifiques

Intention	N
Analyse d'une situation	4
Compréhension d'une situation	3
Exploration d'une situation	3
Compréhension, exploration et suggestion	2
Total de documents analysés	12

2.6 La méthodologie

En lien aux documents officiels, seulement deux des documents analysés présentaient des résultats de recherche. Le document Gouv_02 expose une recension des

écrits au sujet de l'intégration linguistique des immigrants et le document Gouv_06 fait état d'un portrait de la situation des élèves immigrants en Estrie.

Le premier document a comme population les immigrants au Québec, en général, et le deuxième cible les élèves immigrants de tous âges en Estrie. Aucun des documents ne mentionne le type de recherche entreprise, ni la manière dont les données ont été analysées. En ce qui a trait au recueil des données, le document Gouv_02 n'informe pas comment il a été réalisé, tandis que le document Gouv_06 énonce la réalisation d'enquêtes dans les écoles de la région, ainsi que l'utilisation des données statistiques disponibles.

Il en est tout autrement des documents scientifiques qui, du fait que la plupart d'entre eux font état des résultats de recherche, présentent le plus souvent des données concernant la population concernée, le type de recherche réalisée, ainsi que les modes de recueil et d'analyse des données.

L'Annexe F montre que la plupart des documents scientifiques (cinq sur 12) se sont intéressés à l'étude exclusive des élèves immigrants. Pourtant, les comparaisons entre les élèves immigrants et non immigrants sont aussi fréquentes (trois sur 12). En outre, nous observons dans l'Annexe G que la plupart de ces recherches (huit sur 11) sont de type exploratoire, c'est-à-dire qu'elles s'intéressent à comprendre et à dégager les aspects les plus importants de l'objet d'étude en question.

Pour ce qui est du recueil et de l'analyse des données, l'Annexe H illustre que les entrevues individuelles et en groupe sont les méthodes de collecte de données les plus utilisées, tandis que l'analyse de contenu est la méthode d'analyse la plus fréquente dans les documents scientifiques analysés.

2.7 Les concepts clés

Tous les documents analysés font référence à un ou à plusieurs concepts leur servant de fondement. Dans le cas des documents officiels, le concept le plus utilisé est celui d'intégration, présent dans six des 11 textes. Toutefois, il n'est pas toujours défini par ces documents et fait l'objet de questionnements, comme nous pouvons le constater dans le document Gouv_06: «L'orientation ministérielle quant à l'intégration est plus ou moins claire et méconnue. Cela influence l'organisation de services.» (p. 52).

Lorsqu'il est défini par ces documents, l'intégration est comprise comme étant un processus multidimensionnel, à long terme, dont le but ultime est un sentiment d'appartenance à la société d'accueil. Ainsi, pour le document Gouv_05, l'intégration est:

un processus dynamique et à long terme qui va au-delà de l'ADAPTATION, qui touche différentes dimensions de l'existence des personnes en cause, qui nécessite une interpénétration des CULTURES et qui résulte en un sentiment d'appartenance progressif à la société, ses valeurs, ses institutions et ses modes de vie (Gouv_05, p. 10, majuscules dans l'original).

Toutefois, même si l'apport de la culture d'origine de l'élève est mentionné dans quelques documents, lorsqu'il s'agit de l'intégration, c'est l'acquisition des caractéristiques de la société d'accueil, notamment la langue française et les valeurs dites démocratiques qui sont au premier plan. La société québécoise a donc le rôle de maître en ce qui concerne la définition des règles à suivre par les immigrants, comme l'illustre le document Gouv_01:

La perspective d'intégration envisagée dans la politique gouvernementale exclut toute référence à des visées purement assimilatrices de la part de la société d'accueil, mais rejette tout autant toute intention qui aurait comme effet de nier à la société d'accueil son leadership dans la définition du contrat social, des valeurs collectives fondamentales ou des règles du jeu social. (Gouv_01, p. 62)

Pour ce qui est des documents scientifiques, nous constatons que plusieurs concepts utilisés restent également à définir, surtout celui d'intégration, qui, encore une

fois, est le plus présent dans les textes analysés (huit sur 12). Le concept d'assimilation est aussi fréquent dans les documents scientifiques (quatre sur 12), surtout dans le but de le différencier de l'intégration. Le concept d'acculturation, qui n'apparaît dans aucun document officiel, est présenté et défini par quatre documents scientifiques (trois sur 12), toujours selon les propos de Berry (1997).

En ce qui a trait à l'intégration, lorsqu'elle est définie par les documents scientifiques, elle est comprise, à l'instar de Berry (*Ibid.*), comme étant une synthèse des éléments de la culture d'accueil et des caractéristiques de la culture d'origine. Aucune des cultures ne semble être plus valorisée dans le cadre de ces documents.

Il est intéressant de noter que dans les deux groupes de documents analysés, nous retrouvons des mentions à l'éducation interculturelle. Pourtant, le document Gouv_11 est le seul à la définir. Il spécifie qu'il s'agit de:

toute démarche éducative visant à faire prendre conscience de la diversité, particulièrement ethnoculturelle, qui caractérise le tissu social et à développer une compétence à communiquer avec des personnes aux référents divers, de même que des attitudes d'ouverture, de tolérance et de solidarité (Gouv_11, p. 2).

Le même document nous informe également que l'éducation interculturelle est une composante de l'éducation à la citoyenneté et qu'elle a pour but de faire prendre conscience à l'élève de ses appartenances culturelles et, par conséquent, surmonter ses préjugés. Néanmoins, nous n'avons trouvé dans aucun des documents analysés de directives sur la façon dont ce processus doit se dérouler, même si cette discipline est considérée, tant par les documents officiels que par les documents scientifiques, comme étant un rôle important de l'école lorsqu'il s'agit de faciliter le processus d'acculturation des jeunes immigrants, comme nous le verrons plus tard, dans la prochaine section.

3. INDICATEURS SPÉCIFIQUES

3.1 Les valeurs privilégiées

Nous avons identifié, dans l'ensemble du *corpus* d'analyse, trois catégories de valeurs communiquées. La première renvoie à l'ouverture et englobe l'ouverture elle-même, l'harmonisation, le vivre ensemble et la flexibilité, entre autres. La deuxième catégorie regroupe les valeurs considérées démocratiques, telles l'égalité, la justice, le respect et la tolérance. Finalement, les valeurs qui ont trait à la collaboration et à l'engagement constituent la troisième catégorie. Il est important de souligner que plusieurs documents annoncent des valeurs appartenant à plusieurs catégories à la fois.

Les valeurs d'ouverture sont les plus citées dans les documents officiels. Toutefois, les valeurs démocratiques, de collaboration et d'engagement sont aussi très fréquentes dans ces textes. Dans le cas spécifique des trois documents officiels qui traitent de Sherbrooke, les valeurs qui se réfèrent à l'ouverture sont présentes dans tous les textes, suivis par ceux de collaboration. Les valeurs démocratiques ne sont mentionnées que par un des documents analysés.

Pour ce qui est des valeurs privilégiées par les documents scientifiques, les mêmes catégories ont été retrouvées, mais dans une proportion différente. Les valeurs qui ont trait à l'ouverture sont beaucoup plus présentes dans les textes analysés que ceux renvoyant à la démocratie ou à la collaboration. La distribution des résultats est présentée dans le tableau 6.

Tableau 6
Valeurs privilégiées

Valeurs	Documents officiels	Documents scientifiques
Ouverture	7	11
Démocratie	6	3
Collaboration et engagement	5	3
Total de documents¹⁵	11	12

3.2 La valorisation de la culture d'accueil

Tous les documents officiels analysés communiquent l'importance de valoriser la culture québécoise. Cette culture, décrite comme étant différente de celle du reste de l'Amérique anglophone, est caractérisée par une contribution française, britannique et autochtone, ainsi que par une tradition judéo-chrétienne occidentale. Par ailleurs, la société québécoise est explicitement considérée comme étant pluraliste par 45 % des documents officiels analysés. Néanmoins, un des documents informe que le projet d'intégration des immigrants n'est malheureusement pas partagé par l'ensemble de la population. Pour ce qui est des documents produits à Sherbrooke, ils communiquent l'importance de respecter et de transmettre la culture de la société d'accueil.

Dans le cas des documents scientifiques, la plupart d'entre eux (sept sur 12) ne mentionnent pas les caractéristiques de la société d'accueil. Toutefois, ceux qui le font, décrivent la société québécoise comme étant également différente du reste du Canada et des États-Unis. En outre, à cause de sa situation minoritaire au sein du Canada, le Québec présente, «une tendance à un repli sur soi», selon le document Art_10 (p. 287). Seulement un document scientifique mentionne l'importance de transmettre la culture québécoise aux immigrants. D'autres (quatre sur 12) font même des critiques concernant la

¹⁵ Ces chiffres ne sont pas cumulatifs. Ils se réfèrent au nombre de documents analysés.

survalorisation de la culture d'accueil par les écoles et par la société québécoise en général.

3.3 La valorisation de la culture d'origine

Un grand nombre de documents officiels analysés (huit sur 11) communiquent des intentions de valoriser la culture d'origine des élèves immigrants. Ainsi, selon le document Gouv_11, la favorisation des expressions culturelles des jeunes immigrants «permet de cultiver chez les élèves l'estime de soi, le sentiment de leur identité et le sentiment d'appartenance à la société québécoise, au-delà des origines et des références identitaires» (p. 7). Les autres documents ne mentionnent aucunement si la culture d'origine de l'immigrant doit ou non être valorisée. Deux des documents qui traitent de la ville de Sherbrooke font état de l'importance de valoriser la culture d'origine du jeune immigrant.

Pour ce qui est des documents scientifiques, la plupart d'entre eux (huit sur 12) ne mentionnent pas le degré d'importance de la valorisation de la culture d'origine lors de l'acculturation des jeunes immigrants. Les autres communiquent l'importance d'entretenir la conscience de cette culture chez les élèves immigrants et font appel à l'importance de la compréhension des perspectives culturelles différentes par l'école et par les institutions en général.

3.4 Les activités de préservation culturelle

La grande majorité (neuf sur 11) des documents officiels communiquent au moins une manière effective de préserver la culture de la société d'accueil. Comme l'illustre le tableau 7, il s'agit surtout de promouvoir la langue française, citée par sept des onze documents officiels analysés et, en moindre mesure, de transmettre des valeurs démocratiques (considérées comme étant québécoises), de même que la culture et les

normes de la province. Ainsi, les écoles sont appelées, dans le document Gouv_11 à renforcer l'enseignement de l'histoire nationale québécoise et de l'art du Québec. Le document mentionne, toutefois, l'importance de communiquer la contribution des Québécois de toutes origines dans ces domaines.

Des activités qui encouragent la préservation de la culture d'origine de l'élève sont transmises par six des onze documents officiels analysés. Toutefois, les idées communiquées par eux sont parfois ambiguës. Par exemple, l'apprentissage des langues d'origine est promu par quatre des documents officiels analysés, mais celles-ci n'ont pas le même statut que la langue française. Cette situation est illustrée par le document Gouv_08, qui mentionne que le PELO doit être mis en marche lorsque les jeunes sont en «situation de grand retard scolaire» (Gouv_08, p. 6). Dans un même ordre d'idées, le document Gouv_11 cite qu'il y a une possibilité de faire une reconnaissance des acquis en langue maternelle de l'élève immigrant au secondaire. Néanmoins, la connaissance d'une troisième langue (autre que le français et l'anglais) est encouragée surtout pour des raisons économiques. Dans ce cas, selon le même document, il s'agit plutôt de promouvoir l'apprentissage de l'espagnol et du portugais à cause des relations commerciales et culturelles entretenues par le Québec avec l'Amérique latine.

Les documents publiés à Sherbrooke mentionnent l'importance de l'apprentissage de la culture d'origine de l'élève ainsi que la réalisation des activités folkloriques à l'école. Cela dénote une préoccupation des institutions locales à propos du maintien des aspects de la culture du jeune immigrant. Pourtant, à l'instar de ce qui se passe au niveau provincial, tous les documents concernant cette ville insistent davantage sur les activités de promotion de la langue et de la culture de la société d'accueil.

Les documents scientifiques, quant à eux, ne présentent pas de mesures concrètes de préservation des cultures d'accueil et d'origine. Comme nous l'avons mentionné auparavant, un de ces documents mentionne l'importance de rendre les codes culturels québécois accessibles aux immigrants, pourtant, il ne présente pas d'activités qui pourraient être mises en marche à cet égard.

Tableau 7
Activités de préservation culturelle – Documents officiels

Préservation culturelle	N
Promotion de la langue française	7
Transmission des valeurs québécoises	4
Promotion des normes de la société québécoise	4
Promotion de la culture québécoise	4
Apprentissage de la langue d'origine	4
Apprentissage de la culture d'origine	1
Activités folkloriques	1
Total de documents¹⁶	11

3.5 La caractérisation des immigrants

Les immigrants sont caractérisés d'une manière plutôt ambivalente par l'ensemble du *corpus* d'analyse. Pour ce qui est des documents officiels, comme nous le présente le tableau 8, cinq d'entre eux présentent cette population comme étant homogène. C'est-à-dire qu'ils ne font pas état des différences qui existent entre les individus ou groupes culturels. À peine deux de ces documents les considèrent tout au long du texte comme étant une population hétérogène. Les autres quatre affirment explicitement que les élèves immigrants sont une population à caractéristiques variées, pourtant, lors de l'analyse des fragments, nous avons identifié qu'ils sont aussi considérés comme un ensemble homogène dans certaines parties du texte.

À titre d'exemple, le document Gouv_04, considère que les élèves immigrants sont «Caractérisés par une grande hétérogénéité tant en ce qui a trait à leur scolarisation antérieure qu'à leur langue d'origine» (p. 9). Toutefois, le même document affirme aussi que «l'élève immigrant nouvellement arrivé n'a pas accès au système de références culturelles propres à la société québécoise» (Gouv_04, p. 1). En outre, le document Gouv_01 mentionne qu'«il faut prendre garde d'associer trop étroitement communautés

¹⁶ Ces chiffres ne sont pas cumulatifs. Ils se réfèrent au nombre de documents analysés.

culturelles et milieux défavorisés» (p. 18). Toutefois, les élèves immigrants sont fréquemment décrits comme étant en situation de fragilité, soit économique, émotionnelle ou scolaire dans au moins six documents. C'est également le cas du document Gouv_06, où les élèves immigrants sont décrits de manière explicite comme étant une population hétérogène. Pourtant, dans l'ensemble du document, les caractéristiques qui distinguent les groupes ou les individus ne sont pas mises en exergue et ces élèves sont souvent classés comme étant défavorisés.

L'idée que tous les jeunes immigrants vivent une situation conflictuelle avec leur culture d'origine et avec leurs parents est aussi présente dans les textes. En outre, la difficulté concernant le français est également considérée comme étant une caractéristique concernant tous ces jeunes. En ce qui a trait à la situation de Sherbrooke, les documents officiels décrivent plutôt les jeunes immigrants comme une population homogène, qui est en situation de fragilité économique et sociale.

Dans le cas des documents scientifiques, tous les textes font référence à l'hétérogénéité de cette population, en mentionnant leur pays d'origine, les différences intergroupales et individuelles. Toutefois, dans certains documents, ces différences ne sont pas considérées lors de la présentation des résultats des études conduites. Cela peut être dû au fait que l'intention de ces textes était de trouver un modèle global dans l'ensemble de la population étudiée. Ainsi, nous avons considéré que la moitié des documents considèrent les jeunes immigrants comme étant une population hétérogène et l'autre moitié les présentent comme étant à la fois homogène et hétérogène. La distribution des résultats est présentée au tableau 8.

Tableau 8
Caractérisation des immigrants

Caractérisation	Documents officiels	Documents scientifiques
Groupe homogène	5	0
Groupe hétérogène	2	6
À la fois homogène et hétérogène	4	6
Total de documents	11	12

3.6 Les facteurs influençant l'acculturation des jeunes immigrants

Les documents officiels qui ont fait l'objet de notre analyse font souvent mention des facteurs qui influencent l'intégration socioscolaire ou l'acquisition de caractéristiques culturelles de la société d'accueil chez les jeunes immigrants. Nous les avons ainsi regroupés en cinq grandes catégories.

Les facteurs liés au groupe culturel d'origine des élèves sont les plus fréquemment cités par les documents officiels analysés. Mentionnés par six d'entre eux, ces facteurs englobent l'influence des leaders dans les communautés ethniques établies au Québec, la distance culturelle entre la culture d'accueil et celle d'origine et l'influence de la langue d'origine lors de l'apprentissage du français. En deuxième lieu, quatre documents citent aussi des caractéristiques liées à la société d'accueil, telles le niveau d'acceptation des membres de cette société envers les immigrants et les exigences par rapport à leur maîtrise de la langue française, comme étant des facteurs d'influence dans l'acculturation des jeunes élèves.

Les caractéristiques concernant spécifiquement la famille immigrante sont abordées par trois de ces documents. Le degré d'intégration des parents à la société d'accueil, le statut socioéconomique de la famille au Québec et le décalage entre les

attentes des parents et de l'école sont ainsi considérés des agents importants lors de l'acculturation des jeunes.

Par ailleurs, comme nous pouvons observer dans le tableau 9, l'environnement scolaire est aussi considéré comme étant un facteur d'influence dans la manière dont l'élève immigrant parviendra à s'acculturer. Trois documents mentionnent des caractéristiques telles l'influence des classes d'accueil fermées sur l'isolement des élèves, le décalage entre le niveau de scolarisation reçu dans le pays d'origine et celui offert au Québec et la sous-évaluation des besoins scolaires de la clientèle immigrante.

Finalement, les facteurs liés à la migration sont aussi traités par trois documents. Ceux-ci font état de l'influence du parcours migratoire, de l'âge du jeune lors de son arrivée au Québec, de la catégorie d'immigration à laquelle le jeune appartient (les réfugiés étant considérés comme population à risque) et de la durée de son séjour au Québec. Dans le cas spécifique de Sherbrooke, on souligne l'influence des leaders ethniques auprès des jeunes immigrants ainsi que le poids de la langue d'origine, surtout lors qu'il s'agit des résultats scolaires.

Selon les documents scientifiques, ce sont la famille et la communauté d'accueil (mentionnées chacune par huit des documents analysés) qui exercent la plus grande influence lors du processus d'acculturation des jeunes immigrants. Ainsi, par rapport à l'influence de la famille, le document Art_03 affirme que «La participation des familles immigrantes aux instances scolaires est perçue et analysée comme un indice de leur insertion à la société dominante, elle-même vue comme une adhésion aux valeurs de cette société» (p. 293). En ce qui concerne l'influence de la communauté d'accueil, le document Art_02 affirme que les représentations que ses membres entretiennent avec le groupe d'appartenance du jeune immigrant sont très déterminantes.

L'influence de la communauté d'origine est moins évidente, selon les documents scientifiques, qu'elle ne l'est pour les documents officiels. Lorsqu'elle est mentionnée, on fait surtout état de la distance linguistique entre la langue maternelle de l'élève et le

français. L'influence du processus migratoire et de l'école fait l'objet des mêmes préoccupations dans les textes scientifiques que dans les textes officiels. Pourtant, un nouvel élément d'influence fait son apparition dans deux documents scientifiques analysés; il s'agit des stratégies identitaires utilisées par les jeunes. Ces stratégies, quoiqu'elles soient en grande mesure déterminées par l'environnement, ont leurs racines dans les caractéristiques personnelles des individus. La prise en compte de ce facteur laisse entrevoir la considération des caractéristiques psychologiques individuelles à l'intérieur du processus d'acculturation par les documents scientifiques. La distribution des catégories est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 9
Facteurs influençant l'acculturation des élèves immigrants

Facteurs d'influence	Documents officiels	Documents scientifiques
Communauté d'origine	6	4
Communauté d'accueil	4	8
École	3	2
Famille	3	8
Migration	3	4
Stratégie identitaire	0	2
Non mentionné	4	1
Total de documents¹⁷	11	12

3.7 Le rôle du jeune dans son processus d'acculturation

La majorité des documents officiels analysés (sept sur onze) ne mentionne pas quel est le rôle attendu du jeune immigrant dans son processus d'acculturation. Toutefois,

¹⁷ Ces chiffres ne sont pas cumulatifs. Ils se réfèrent au nombre de documents analysés.

les autres documents (quatre sur onze) font tous état de l'importance de l'engagement du jeune dans la société d'accueil. Ils sont appelés à s'enraciner et à adhérer aux normes et aux valeurs québécoises. Comme nous pouvons le lire dans le document Gouv_01, ils sont appelés à faire preuve, entre autres, d'«acceptation des règles du jeu (adhésion aux normes et aux valeurs fondamentales de la culture publique commune québécoise)» (p. 76). Dans le cas spécifique de Sherbrooke, seulement un document communique le rôle attendu des élèves immigrants à l'école. Ils sont appelés à respecter les règles et normes scolaires.

Comme dans le cas des documents officiels, la majorité des documents scientifiques (huit sur douze) ne mentionne pas le rôle que le jeune immigrant doit jouer dans son processus d'acculturation. Les documents qui le font, toutefois, affirment qu'il doit soutenir ses rêves (trois sur douze) et faire dialoguer à l'intérieur de soi les différentes cultures qui l'influencent (un sur douze). À cet égard, le document Art_04 fait référence au concept de *self-translation* utilisé par Hoffman (1989) et qui renvoie aux transformations internes qui adviennent des différences culturelles éprouvées par l'immigrant, soit l'acculturation psychologique.

3.8 Le rôle de l'école dans le processus d'acculturation du jeune immigrant

L'école est considérée par l'ensemble des documents comme étant un milieu intégrateur ayant une responsabilité majeure en ce qui a trait à l'accueil et à l'intégration des élèves immigrants. À ce propos, le document Gouv_07 affirme qu'«elle est un lieu d'apprentissage de la vie en société et exerce à ce chapitre une fonction essentielle d'éducation à la citoyenneté dans un contexte pluraliste» (p. 3). Cette notion est complémentée par le document Art_02, qui caractérise l'école comme étant un lieu d'enjeux sociaux.

Comme le montre le tableau 10, la plupart (huit sur onze) des documents officiels analysés considèrent que l'école a le rôle de favoriser la socialisation des élèves

immigrants. Une grande partie d'entre eux (six sur onze) fait appel également au développement de l'interculturalité. Cela se donnerait principalement par le biais de l'éducation interculturelle. La francisation et la transmission de la culture et des valeurs québécoises font aussi partie du rôle que doit jouer l'école auprès des élèves immigrants. Finalement, un des documents officiels analysés considère que l'école doit aussi réaliser des activités de prévention à la violence. Les documents officiels qui traitent de la situation de Sherbrooke font état de l'importance de la socialisation, de la francisation, de l'éducation interculturelle et de la prévention à la violence.

Les documents scientifiques analysés, quant à eux, soulignent en premier lieu le rôle de socialisation de l'école (cinq sur douze). L'éducation interculturelle est aussi considérée comme étant un rôle de l'école par quatre de ces documents. La décentration, c'est-à-dire, l'analyse des situations au-delà du contexte culturel dans lequel l'individu est immergé, est considérée importante par trois d'entre eux. En outre, ces documents affirment aussi que l'école doit enseigner le français aux élèves immigrants, informer les familles sur les démarches scolaires et essayer de comprendre les difficultés de ces élèves. À cet égard, le document Art_08 affirme que c'est le rôle de l'enseignant de «cerner les enjeux de la dynamique migratoire, afin de comprendre certaines particularités dans le cheminement de l'élève immigrant vers la réussite scolaire» (p. 284).

Tableau 10
Rôle de l'école dans l'acculturation

Rôle de l'école	Documents officiels	Documents scientifiques
Compréhension	0	2
Décentration	0	3
Éducation interculturelle	6	4
Francisation	5	1
Informers les familles	0	1
Prévention	1	0
Socialisation	8	5
Transmettre la culture et les valeurs québécoises	2	0
Non mentionné	1	2
Total de documents¹⁸	11	12

3.9 Le rôle de la communauté d'accueil dans le processus d'acculturation du jeune immigrant

Selon quatre documents officiels analysés, la responsabilité d'une intégration réussie, ou, selon les termes de notre recherche, d'une acculturation non conflictuelle, appartient autant aux immigrants qu'aux membres de la société d'accueil. À cet égard, le document Gouv_05 affirme qu'«il est impossible de promouvoir une meilleure intégration des élèves immigrants sans considérer de façon réciproque les efforts que doit faire la société d'accueil à cet égard» (p.2).

Il est aussi important que la communauté d'accueil fasse preuve d'acceptation des immigrants, selon deux documents. Toutefois, un des documents officiels appelle aussi les membres de la société d'accueil à défendre les valeurs et les normes québécoises.

¹⁸ Ces chiffres ne sont pas cumulatifs. Ils se réfèrent au nombre de documents analysés.

Plus spécifiquement, les membres de la communauté anglophone sont incités à «s’impliquer davantage dans le cadre de la dynamique de rapprochement entre les nouveaux venus et le groupe majoritaire francophone» (Gouv_01, p. 76).

Dans le cas spécifique de Sherbrooke, seulement un document officiel mentionne l’influence de la société d’accueil lors de l’acculturation des élèves immigrants. Il fait état du partage des responsabilités avec les immigrants. Le tableau 11 présente la fréquence des résultats trouvés dans les documents officiels pour cette rubrique

Comme l’illustre le tableau 11, le peu de documents scientifiques qui font état du rôle attendu de la communauté d’accueil dans le processus d’acculturation des jeunes immigrants indique surtout l’importance d’un partage de responsabilités entre ceux-ci et la communauté québécoise dans son ensemble (deux sur douze). En outre, on souligne l’importance d’une attitude d’acceptation du côté de la société québécoise, laquelle doit aussi se rapprocher davantage des familles immigrantes.

Tableau 11
Rôle de la communauté d’accueil dans l’acculturation

Rôle de la communauté d'accueil	Documents officiels	Documents scientifiques
Acceptation	2	1
Défendre les valeurs québécoises	1	0
Partage des responsabilités avec les immigrants	4	2
Rapprochement des familles	0	1
Non mentionné	4	8
Total de documents	11	12

3.10 Les recommandations du document

Quatre-vingt deux pourcent des documents officiels analysés présentent des recommandations aux écoles ou aux institutions qui les réglementent à l'égard de l'intégration socioscolaire des jeunes immigrants. La reconnaissance et l'acceptation des différentes cultures présentes dans l'environnement scolaire sont mises en valeur par tous ces documents. Ils font appel à la compréhension des différentes réalités, à l'éducation interculturelle et au développement des compétences interculturelles chez les intervenants et chez les élèves. La présence des membres de minorités culturelles parmi les enseignants est aussi encouragée.

L'offre de services spécialisés aux élèves immigrants est également instiguée par neuf documents officiels analysés. Ces services comprennent le soutien en francisation, une meilleure formation du personnel scolaire pour le travail avec la diversité culturelle, de même que l'adaptation des outils pédagogiques, des politiques et des établissements scolaires dans le but de mieux accueillir l'élève immigrant. De plus, l'offre de services spécifiques pour aider les parents immigrants à mieux comprendre le système scolaire québécois est aussi recommandée. En outre, la réalisation de partenariats avec les écoles, les familles immigrantes, les leaders ethniques et le MICC a été suggérée dans sept documents, comme le montre le tableau 12. Dans le cas spécifique de Sherbrooke, les documents analysés présentent toutes les catégories de recommandations trouvées dans l'ensemble des documents officiels.

Dans les documents scientifiques, nous avons rencontré les mêmes types de recommandations, mais dans une moindre fréquence, comme nous le montre le tableau 12. La reconnaissance et l'ouverture sont mises de l'avant par neuf documents, l'offre de services spécialisés aux élèves immigrants est recommandée par huit d'entre eux et les partenariats sont encouragés par deux.

Tableau 12
Recommandations – Documents officiels

Recommandations	Documents officiels	Documents scientifiques
Reconnaissance et acceptation	9	9
Services spécialisés	9	8
Partenariats	7	2
Aucune	2	0
Total de documents¹⁹	11	12

4. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Les informations recueillies au moyen de la grille d'analyse utilisée dans cette recherche documentaire nous ont permis de dégager un portrait général de la vision du processus d'acculturation des élèves immigrants au secondaire, selon les deux types de documents analysés. Les résultats soulevés illustrent une différence marquée en ce qui touche l'approche de cette question. D'une manière générale, les documents officiels semblent surtout prendre en considération le point de vue de la société d'accueil, tandis que les documents scientifiques traitent plutôt de la perspective des immigrants.

En ce qui concerne leurs caractéristiques générales, les deux ensembles de documents se préoccupent de décrire la situation des jeunes immigrants dans les écoles secondaires. Les documents officiels, pourtant, s'occupent aussi de prescrire des attitudes et des objectifs à être atteints, tandis que les documents scientifiques utilisent cette description plutôt pour présenter des critiques à l'état actuel des choses. Il importe,

¹⁹ Ces chiffres ne sont pas cumulatifs. Ils se réfèrent au nombre de documents analysés.

pourtant, de garder à l'esprit que les premiers se donnent comme intention de présenter des propositions des voies d'action aux décideurs publics et aux acteurs de terrain, tandis que les autres s'occupent de présenter des résultats de recherche à un public universitaire, surtout dans le domaine de l'éducation.

Dans les deux types de document, le contexte d'acculturation des élèves immigrants est marqué notamment par les aspects socioculturels québécois. Ainsi, le caractère minoritaire de la province au sein du Canada de même que l'importance du fait français déterminent la scène où se déroulent les échanges culturels entre les immigrants, de plus en plus nombreux, et les membres de la société d'accueil. Par ailleurs, les caractéristiques particulières de l'école québécoise jouissent également d'une influence importante dans ce contexte.

À l'égard des problèmes identifiés par les documents, nous remarquons que les documents officiels s'attardent sur les difficultés de la société d'accueil lors de l'intégration socioscolaire des jeunes immigrants alors que les documents scientifiques s'intéressent plutôt aux difficultés des jeunes immigrants dans ce processus. Cet intérêt est d'autant plus évident lorsqu'on constate que les recherches qui font l'objet de ces documents ont pour but de comprendre leur point de vue de la situation à partir des entrevues.

Les concepts principaux utilisés dans les deux types de document méritent d'être mieux définis, notamment celui d'intégration. La compréhension de ce concept est controversée dans l'ensemble du *corpus*. Comme nous l'avons vu auparavant, ce concept est beaucoup utilisé, mais n'est pas toujours défini. Et, lorsqu'on le définit, on observe des nuances différentes dans ce qui est communiqué par les documents officiels et ce qui est transmis par les documents scientifiques. Il en est de même pour la compréhension de ce qu'est l'éducation interculturelle et comment elle doit être appliquée dans les écoles.

En ce qui a trait aux valeurs mises de l'avant par les documents, les deux ensembles de textes font état de l'importance de l'ouverture envers les jeunes

immigrants, ainsi que des valeurs démocratiques et de la collaboration. Toutefois, ces deux dernières valeurs sont davantage mises en relief dans les documents produits par le gouvernement. La valorisation de la culture d'accueil, quant à elle, est importante dans les documents officiels, qui communiquent également différentes manières de la préserver et de la transmettre. La culture d'origine des immigrants doit être également valorisée selon ces documents, mais ce propos est défendu dans une moindre mesure. En outre, lors d'une analyse détaillée des fragments de textes, nous remarquons que la culture d'origine semble moins importante que la culture d'accueil. Les documents scientifiques, en majorité, s'abstiennent de mentionner l'importance, de même que les formes de préservation de l'une et l'autre culture.

En lien avec la caractérisation des jeunes immigrants, nous observons qu'ils sont considérés plutôt comme étant une population homogène, ayant des difficultés économiques, sociales et scolaires. Cela est évident de manière tant explicite qu'implicite, dans les documents officiels. Certains documents scientifiques analysés les caractérisent aussi de cette manière. En ce qui a trait aux facteurs qui influencent l'acculturation des jeunes immigrants, l'importance du groupe culturel d'origine est mise de l'avant par les documents officiels, tandis que les documents scientifiques misent surtout sur l'influence des attentes et des représentations du groupe d'accueil dans ce processus.

La plupart des documents analysés ne mentionnent pas quel est le rôle attendu du jeune immigrant lors de son processus d'acculturation. Toutefois, dans les documents officiels qui traitent de la question, le jeune immigrant doit notamment faire preuve d'engagement envers la société d'accueil. Dans les documents scientifiques, on affirme qu'il doit faire attention à ses aspects psychologiques et soutenir ses rêves. En ce qui a trait au rôle attendu de l'école, les deux types de document sont d'accord qu'elle doit miser sur des manières de socialiser les élèves immigrants et sur l'éducation interculturelle. Par ailleurs, les documents officiels se centrent sur l'importance de la transmission français et de la culture québécoise. Quant aux documents scientifiques, ils

traitent des aspects émotionnels de l'élève qui doivent être pris en compte par les enseignants.

Les deux ensembles de documents sont d'accord en ce qui touche l'importance du partage de responsabilités entre les membres de la société d'accueil et des immigrants dans le processus d'acculturation de ces derniers. Les Québécois doivent, selon les deux types de documents, faire preuve d'acceptation envers les jeunes immigrants, pour que ce processus soit réussi. Finalement, les recommandations présentées par les deux types de documents semblent converger, dans le sens qu'elles ont trait surtout à l'importance de la reconnaissance et de l'acceptation de la diversité, de l'adaptation des services scolaires à la population immigrante et du partenariat famille-école-communauté.

Quant à la situation particulière de Sherbrooke, les documents publiés dans cette ville s'inscrivent de manière générale dans les résultats obtenus pour l'ensemble des documents officiels. Dans les documents scientifiques, nous avons trouvé une mention au contexte particulier des régions dans un article qui présente des résultats d'une recherche réalisée à Montréal et à Sherbrooke. Par ailleurs, deux autres documents font état des recherches réalisées à Sherbrooke. Cela dénote qu'il y a quand même de l'intérêt pour la situation des élèves immigrants dans cette ville du côté des chercheurs universitaires.

Dans le prochain chapitre, nous interpréterons les résultats obtenus à la lumière de notre cadre conceptuel, de manière à faire ressortir les orientations d'acculturation sous-jacentes dans les deux types de document.

CINQUIÈME CHAPITRE

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous voulons mettre en relief les aspects nous permettant de connaître comment les orientations d'acculturation de la communauté québécoise envers les élèves immigrants du secondaire sont présentées dans les documents officiels et dans la recherche scientifique au Québec, notamment dans le cas de Sherbrooke.

La discussion se compose de trois sections. D'abord, nous discuterons des résultats trouvés pour les documents officiels analysés. Nous dégagerons ainsi l'orientation d'acculturation sous-jacente dans ces textes, toujours à la lumière de notre cadre conceptuel. Ensuite, nous discuterons des points de vue des documents scientifiques à l'égard de l'acculturation des élèves immigrants au secondaire. Finalement, nous comparerons les deux perspectives.

Il importe de faire remarquer que ces interprétations ne doivent pas être généralisées à l'ensemble du *corpus*, car celui-ci est assez hétérogène. Il ne faut pas non plus les généraliser au discours officiel et à la recherche québécoise dans son ensemble, car les documents retenus pour l'analyse ne couvrent qu'une période spécifique de temps. Ainsi, il est important de garder constamment à l'esprit les limites propres à notre étude.

1. CARACTÉRISTIQUES DES DOCUMENTS OFFICIELS

1.1 La valorisation de la société d'accueil

D'abord, nous remarquons qu'une grande importance est accordée par les documents officiels analysés à la francisation et à la transmission des valeurs démocratiques et de la culture de la province par les écoles québécoises. Ces trois aspects sont présents à plusieurs niveaux de notre analyse, surtout en ce qui a trait aux manières de préserver la culture de la société d'accueil.

Il faut rappeler que la langue française, comme nous l'avons vu auparavant, est considérée comme une caractéristique distinctive de la société québécoise au sein du Canada et même de l'Amérique du Nord. D'après une étude publiée par Anctil (2007), même si l'analyse des données du recensement de 2001 montre que le nombre d'individus au Québec parlant le français augmente tandis que celui des personnes qui parlent l'anglais diminue, il existe encore la peur de la supplantation du français par l'anglais, surtout à cause d'une supposée adhésion des immigrants à cette dernière langue. Or, les résultats de la même étude indiquent que c'est précisément grâce au projet de loi 101 que l'usage du français a augmenté. Les nouveaux arrivants qui ont été renvoyés aux écoles francophones ont ainsi contribué énormément à la revitalisation du français. De cette manière, l'école serait, de nos jours, le lieu principal de la transmission de cette langue et de la consolidation du fait français. Cela est également, selon notre analyse, l'idée partagée par les documents officiels québécois.

Les documents Gouv_11 et Gouv_08 établissent les bases de la politique d'insertion des élèves immigrants dans les écoles du Québec qui sera ensuite citée par d'autres documents officiels. Leurs propos, repris par d'autres documents publiés après eux, communiquent catégoriquement que l'enseignement du français est l'un des mandats principaux de l'école québécoise auprès de toute la population. À titre d'exemple, le document Gouv_08 affirme que:

l'un des chantiers prioritaires auquel il convient de s'attaquer est celui du français, langue commune de la vie publique. Il s'agit de favoriser son apprentissage continu et d'encourager sa valorisation. En effet, il importe de faciliter chez tous les élèves la maîtrise de cet outil de communication qui unit les Québécois et les Québécoises et qui leur permet d'établir des relations et de bâtir des projets communs, au-delà de toutes origines et de toutes appartenances linguistiques, religieuses ou autres. (*Ibid.*, p. 5)

Le français représente donc un lien commun entre immigrants et non-immigrants, ce qui contribuerait à les rapprocher et à renforcer une identité culturelle québécoise commune à tous les habitants de la province. Ce propos est aussi présent dans d'autres

documents qui font état de l'importance de la francisation auprès des élèves immigrants, pour faciliter leur insertion dans la société québécoise.

Un autre aspect de la culture d'accueil à être promu parmi tous les habitants du Québec, selon les documents en question, est le respect des valeurs dites démocratiques, soit l'ouverture, l'égalité, le respect, la justice, la liberté, entre autres. Elles sont considérées par les documents analysés comme étant des valeurs propres à la société québécoise et les élèves immigrants sont censés y adhérer. Cela nous démontre l'importance d'une visée de démocratie et d'ouverture de la part du gouvernement québécois, car il s'agit surtout du respect aux différences et de l'ouverture à l'autre. Comme nous le rappelle Pagé (1996):

même si ces valeurs ne sont pas une caractéristique exclusive [de la société canadienne], elles n'en constituent pas moins une référence importante, surtout lorsqu'on les considère dans leur incarnation particulière dans les institutions distinctives qui peuvent devenir des références importantes de l'identité collective. (...) La diversité des façons de concevoir l'application de ces valeurs n'empêche pas qu'elles soient le foyer d'un attachement profond des individus, qui peuvent éprouver réellement une fierté d'appartenir à une société qui a le courage politique d'incarner ces valeurs dans des lois. (*Ibid.*, p. 176)

La transmission des valeurs démocratiques à l'ensemble des élèves québécois représente, sans doute, un bénéfice pour toute la société. Ces valeurs communiquent des idées d'acceptation et de respect à l'autre, en reliant les immigrants et les non-immigrants par un même idéal d'ouverture et d'égalité. En même temps, toutefois, nous nous demandons si l'insistance sur l'importance de la transmission de ces valeurs auprès des élèves immigrants, identifiée dans certains documents, laisse sous-entendre qu'on pense qu'elles ne font pas partie des acquis de ces jeunes dans leurs pays d'origine. Ainsi, on considérerait que les élèves immigrants, de manière générale, ne sont pas familiers avec les valeurs des sociétés démocratiques et sont en contact avec elles pour la première fois lors de leur arrivée au Québec. Nous discuterons de cette possible image des élèves immigrants plus tard dans ce chapitre.

La promotion des normes et de la culture québécoise est aussi considérée importante par les documents analysés. Les normes sont surtout celles dictées par la Charte de droits et des libertés et ont trait au respect des valeurs démocratiques citées précédemment. Quant à la culture, il s'agit de renforcer l'enseignement de l'histoire et de l'art québécois, comme l'indique le document Gouv_11, et de réaliser des visites à des lieux considérés représentatifs de la culture québécoise, comme des cabanes à sucre, selon le document Gouv_06.

Comme nous l'avons avancé lors de la présentation des résultats, la grande majorité des documents officiels analysés fait état d'au moins une façon de préserver la culture de la société d'accueil. Cela démontre l'intérêt à transmettre et à valoriser cette culture auprès des élèves immigrants. Mais quelle est la place accordée à la culture d'origine du jeune immigrant? En effet, lorsqu'on la mentionne, cela se fait surtout sous un angle plutôt sombre, dans le but d'expliquer leurs difficultés d'acculturation, comme nous le verrons dans la prochaine sous-section.

1.2 Culture d'origine et famille

Les facteurs liés au groupe culturel d'origine sont les premiers à être mis de l'avant par les documents officiels lorsqu'on mentionne les agents qui influencent l'acculturation des jeunes immigrants. Ainsi, même si quelques documents font état de l'importance de l'acceptation de la part de la société d'accueil et du partage des responsabilités que celle-ci doit faire avec les immigrants pour bénéficier d'une acculturation non conflictuelle, la majorité d'entre eux considère que les aspects du groupe d'origine, dont la langue et la culture, sont les plus déterminants dans ce processus.

Par exemple, le document Gouv_01 affirme que: «l'écart culturel et les difficultés d'intégration qui peuvent en découler pour l'élève varient grandement selon le pays et la langue d'origine des parents, leur nombre d'années en sol québécois et leur degré

d'intégration sociale.» (*Ibid.*, p. 18). À propos de la langue d'origine, nous relevons dans le document Gouv_06 que «le fait que la langue maternelle ne soit pas le français influence probablement la réussite scolaire des élèves immigrants et leur motivation» (*Ibid.*, p. 47). Or, l'encouragement de l'apprentissage des langues maternelles est, comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, un terrain controversé. Cela est mentionné comme étant une mesure d'urgence lorsque l'élève a des difficultés extrêmes avec l'apprentissage du français. Réaliser une partie de ces études dans sa langue d'origine lui permettrait donc de rattraper de possibles retards scolaires et d'acquérir des bases pour améliorer sa maîtrise de la langue française.

Or, dans ce cas, nous ne pouvons pas affirmer que l'apprentissage des langues d'origine des élèves immigrants soit valorisé par les documents officiels analysés. Il en est de même pour la reconnaissance des acquis de langue maternelle déjà effectués dans le pays d'origine. Le document Gouv_11, qui, comme nous l'avons mentionné précédemment, fournit des bases aux autres documents scolaires qui touchent la question des élèves immigrants, affirme que:

le ministère de l'Éducation examinera la possibilité de reconnaître des acquis en langue maternelle pour les élèves des communautés autochtones et les élèves immigrants et immigrantes ou nés de parents immigrants, qui sont au second cycle du secondaire. (*Ibid.*, p. 28)

Toutefois, comme nous l'avons déjà énoncé dans le chapitre antérieur, le texte laisse entrevoir une préférence pour le portugais et pour l'espagnol. Nous relevons ainsi dans le même document:

le choix d'une troisième langue pourrait s'établir à partir des langues autochtones, des langues d'origine enseignées dans le cadre du PELO ou des langues de travail de l'ONU, hormis bien entendu le français et l'anglais, qui sont déjà enseignés dans les établissements à un titre ou à un autre. La langue tierce pourrait être aussi l'espagnol – qui fait partie des deux dernières catégories citées – ou le portugais – une des langues du PELO – en raison des relations culturelles et économiques qu'entretient le Québec avec l'Amérique latine. (*Ibid.*, p. 28)

Cela nous amène ainsi à nous interroger. Serait-il question de faire reconnaître officiellement les connaissances langagières de l'élève parce que sa culture doit être valorisée et maintenue ou plutôt parce que ces langues favoriseraient les échanges commerciaux de la province?

Cependant, nous avons aussi remarqué une volonté expresse dans certains des documents analysés à mettre en valeur la culture d'origine de l'élève immigrant. Ainsi, l'importance de la présence de la diversité dans le matériel didactique, de même que l'entretien de la conscience de sa culture d'origine chez cet élève sont mentionnés par certains documents analysés. En outre, la tenue d'activités folkloriques dans le but de présenter la culture des élèves de différentes origines est aussi mentionnée dans l'un des documents en question.

L'influence des parents dans le processus d'acculturation des jeunes immigrants est aussi considérée comme importante dans plusieurs documents officiels analysés. Ainsi, comme nous l'avons vu dans l'extrait du document Gouv_01 présenté plus haut, le degré d'intégration sociale des parents est considéré comme étant déterminant de l'intégration sociale des jeunes. Le facteur familial semble venir toujours rattaché à la culture d'origine. Et celle-ci est souvent considérée comme étant en dissonance avec la culture de la société d'accueil. Ainsi, les attitudes et les valeurs de la famille, vecteur principal de transmission de la culture d'origine du jeune, sont souvent considérées comme étant différentes et même contraires aux valeurs démocratiques québécoises. À cet égard, le document Gouv_04 affirme que «les valeurs de la société québécoise (mentionnées plus haut) peuvent être en contradiction avec celles de la famille de l'élève.» (*Ibid.*, p. 20). Ce propos est complété par le document Gouv_11, où nous lisons que:

en effet, il arrive que les milieux scolaire et familial ne soient pas engagés dans une véritable relation de coéducation. Cette situation est attribuable, dans bien des cas, aux barrières linguistiques et à des valeurs sociales et éducatives ainsi qu'à des pratiques différentes de part et d'autre. Elle risque aussi d'avoir des effets négatifs sur le processus d'intégration socioscolaire de l'élève immigrant ou immigrante. (*Ibid.*, p. 15)

Outre les différences de valeurs, la situation socioéconomique de la famille dans le pays d'accueil est aussi considérée comme importante dans le processus d'acculturation des élèves immigrants au secondaire. Alors, selon le document Gouv_02, «Les immigrants "indépendants" qualifiés ont un potentiel d'intégration plus grand que ceux de la catégorie "famille", car ils sont sélectionnés à partir de critères serrés.» (*Ibid.*, p. 7). Ces critères touchent la scolarisation, la connaissance d'une des langues officielles du Canada et la disponibilité financière pour réaliser le processus d'immigration. Toutefois, la reconnaissance des différences existantes entre les immigrants n'est pas une constante parmi les documents officiels analysés. Ceux-ci présentent plutôt une tendance à considérer les élèves immigrants comme un ensemble homogène, comme nous le verrons dans les pages qui suivent.

1.3 La caractérisation des élèves immigrants

Lorsqu'il s'agit de décrire qui sont les élèves immigrants, la plupart des documents officiels analysés les présentent comme étant une population partageant de manière générale les mêmes caractéristiques, comme nous l'avons montré lors de la présentation des résultats. À titre d'exemple, le document Gouv_09 affirme que «les jeunes issus des communautés culturelles n'ont accès à des services d'aide que durant leur scolarité. Ils sont laissés à eux-mêmes à partir de 18 ans et ils doivent "se faire embarquer" par la police ensuite pour avoir accès à des services d'aide ou d'accompagnement.» (*Ibid.*, p. 3).

En outre, un grand nombre de documents communique de manière explicite que la population immigrante dans les écoles est de plus en plus diversifiée. Pourtant, lorsqu'ils font le portrait de ces élèves, les différences culturelles et individuelles entre eux ne sont pas mentionnées. Ce propos s'illustre dans un extrait du document Gouv_04, lequel indique que les élèves immigrants sont «caractérisés par une grande hétérogénéité tant en ce qui a trait à leur scolarisation antérieure qu'à leur langue d'origine.» (*Ibid.*, p. 9). Toutefois, il les homogénéise, par exemple, lorsqu'il affirme que le jeune immigrant

«doit trouver un équilibre entre les visions parfois contradictoires de sa culture d'origine et celle de son pays d'accueil» (*Ibid.*, p. 6).

Ainsi, les documents analysés font surtout état des difficultés vécues par les élèves immigrants, soit celles liées à la langue, à la distance culturelle ou à leur statut socioéconomique. Lorsque le document Gouv_03, un guide de l'école québécoise à l'intention des parents immigrants, traite de la question de l'alimentation à l'école, nous remarquons un caractère paternaliste dans son approche, qui sous-entend que les parents en question n'ont pas de notions de ce qu'est une alimentation saine. Cela est évident dans cet extrait:

vous voulez que votre enfant soit attentif en classe et apprenne le mieux possible? Eh bien pour cela, il faudra qu'il soit tout d'abord bien nourri. Cela signifie qu'il quittera la maison le matin après que vous lui ayez offert un bon petit déjeuner et qu'il ait dans son sac une collation saine pour le matin ainsi qu'un dîner équilibré. Mais, qu'est-ce qu'un repas équilibré pour un écolier québécois? Pour bien se développer physiquement et intellectuellement, les aliments qu'il mangera doivent être assez variés pour répondre à tous les besoins de son organisme. (*Ibid.*, p. 9)

Évidemment, il peut s'avérer vrai que plusieurs nouveaux arrivants ne connaissent pas les bonnes habitudes alimentaires et doivent être informés à ce propos. Toutefois, il faut rappeler qu'il y a également de nombreux immigrants qui jouissaient d'une bonne condition socioéconomique dans leur pays d'origine et qui ont un capital culturel élevé. Ceux-ci ne semblent pas être pris en considération par la plupart des documents analysés.

L'association des élèves immigrants à la population à risque est d'autant plus évidente quand nous examinons le document Gouv_10. Dans ce document, publié en 2007, les élèves immigrants ne sont pas considérés selon leurs particularités, mais dans un ensemble incluant des élèves à risque, des élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Ces constats nous amènent donc à conclure que les particularités culturelles et individuelles des élèves immigrants au secondaire ne sont pas, de manière générale, prises en considération dans les documents officiels analysés.

Toutefois, nous avons aussi identifié deux documents officiels qui dénoncent cette tendance des décideurs et de la société en général à classer les élèves immigrants comme un ensemble homogène. Ainsi, le document Gouv_01, publié en 1993, affirme que:

la façon de traiter en un seul bloc la réalité pluriethnique est encore plus pernicieuse qu'on ne le croit. Alors que très souvent une telle attitude vise à éviter l'ethnisation des cheminements scolaires des groupes d'élèves, l'effet en retour permet que l'on arrive plus à les expliquer et, partant, à agir sur les causes de l'échec. On contribue ainsi, sans même le vouloir, à renforcer les préjugés au sujet des élèves immigrants, ce qui provoque une difficulté plus grande encore que celle qu'on voulait éviter. (*Ibid.*, p. 46)

Dans le même ordre d'idées, le document Gouv_06 avertit que:

une perception de certains partenaires est que lorsqu'ils demeurent dans un petit milieu, les élèves immigrants ne peuvent fréquenter une classe d'accueil et fréquentent parfois une classe spéciale avec des jeunes en trouble du comportement. Ce qui peut bouleverser leur intégration et leur cheminement d'apprentissage. Une évaluation des besoins réels de l'enfant devrait être faite avant toute décision à son sujet pour maximiser ensuite ses chances de succès. (*Ibid.*, p. 49)

Or, même si, dans la majorité des documents officiels analysés dans notre étude, on ne prend pas en considération les différences culturelles, familiales et individuelles existantes parmi les élèves immigrants, ces aspects sont quand même considérés dans quelques documents. Ainsi, les extraits présentés ci-dessus communiquent l'importance de connaître la réalité de l'individu pour l'aider à réussir sa scolarité et sa socialisation, deux des chantiers privilégiés par l'école québécoise.

1.4 La socialisation: rôle principal de l'école québécoise auprès des élèves immigrants

Dans la majorité des documents officiels analysés, l'école est explicitement nommée comme étant le lieu principal de socialisation des élèves immigrants. C'est donc le terrain où ils connaîtront d'autres personnes et apprendront le fonctionnement de la

société d'accueil. Par conséquent, un grand accent est mis par ces documents sur l'enseignement du français, de la culture québécoise et de l'éducation interculturelle.

L'importance du français et de la culture québécoise a déjà été discutée au début de ce chapitre. Nous avons alors constaté que ces deux volets contribueraient, selon les documents analysés, à créer un lien commun entre immigrants et non-immigrants, qui parleraient une même langue dans leurs interactions publiques, tout en partageant les mêmes valeurs et en contribuant à une culture québécoise commune. L'éducation interculturelle serait la voie pour atteindre ce but. Ainsi, le document Gouv_05, par exemple, la définit comme étant:

des structures et des contenus qui permettent de voir, de comprendre, de tolérer et même d'apprécier la diversité au sein des populations et qui visent aussi le développement des habiletés interpersonnelles essentielles aux rapports harmonieux avec des personnes n'ayant pas les mêmes référents culturels que soi. (*Ibid.*, p. 10)

Le document Gouv_08, qui a pour but de présenter un plan d'action en matière d'éducation interculturelle, énonce que cette approche concerne non seulement les jeunes immigrants, mais l'ensemble des élèves des écoles québécoises, comme nous pouvons le constater dans l'extrait qui suit:

l'école a l'obligation de susciter chez l'ensemble des élèves une prise de conscience de la diversité et de les préparer à vivre dans une société pluraliste plus large que leur famille ou leur milieu immédiat, à en apprécier la richesse et à en connaître les défis pour mieux les surmonter. L'éducation interculturelle a un rôle important à jouer à cet égard. (*Ibid.*, p. 7)

En outre, dans le document Gouv_11, qui présente la politique d'éducation interculturelle québécoise, on affirme que cette approche vise la prise de conscience de l'existence de différentes cultures dans une société, tel qu'observé dans cet extrait:

l'éducation interculturelle n'est pas axée essentiellement, on le sait, sur la transmission de connaissances relatives aux cultures – ce que font déjà certaines disciplines –, mais plutôt sur une meilleure compréhension de la

situation de la culture dans le contexte des sociétés pluralistes. Cette éducation suppose que chacun et chacune prenne conscience de ses appartenances culturelles et pose un regard sur sa propre socialisation pour surmonter ses préjugés quant à l'altérité, de quelque forme qu'elle soit, et ainsi mieux communiquer avec l'autre. (*Ibid.*, p. 2)

Toutefois, les documents analysés ne donnent pas de pistes concrètes sur la façon dont cette discipline serait appliquée pour accomplir ces tâches. Nous savons, pourtant, qu'elle vise à faire prendre conscience de la diversité et qu'elle fait partie de l'éducation à la citoyenneté, comme indiqué dans le document Gouv_11:

les objectifs de l'éducation interculturelle rejoignent une partie des objectifs de l'éducation à la citoyenneté, ceux-là mêmes qui traitent du rapport à la diversité et de la compétence à vivre ensemble, ce qui fait de l'éducation interculturelle une composante de l'éducation à la citoyenneté. (*Ibid.*, p. 2)

En considérant les résultats obtenus, nous remarquons que les fonctions d'instruction et de qualification énoncées par la réforme (Gouvernement du Québec, 1997) semblent être à l'arrière-plan des rôles attendus de l'école auprès des élèves immigrants dans les documents analysés. Évidemment, nous n'avons pas considéré la mise en œuvre du curriculum dans les écoles québécoises. Nous ne pouvons ainsi affirmer que cela constitue la réalité du système scolaire de la province.

Néanmoins, lors de notre analyse documentaire, nous avons constaté que, dans les documents officiels analysés, c'est le rôle de socialisation qui prend l'avant-scène quand on traite de la scolarisation des élèves immigrants. Bien sûr, l'enseignement du français s'inscrit aussi dans le rôle d'instruction. Toutefois, il existe toute une panoplie d'apprentissages à faire à l'école qui sont inhérents à tous les élèves, immigrants et non-immigrants, tels les mathématiques, les sciences, les arts, entre autres. Il est évident que la connaissance du français servira comme voie à la réalisation de ces apprentissages. Pourtant, la question de l'instruction en général et de la qualification professionnelle n'est pas mentionnée dans les documents analysés lorsqu'on traite des élèves immigrants.

En considérant son importance capitale dans les documents analysés, nous nous demandons donc: qu'est ce que ces documents entendent par socialisation? À l'instar de Lenoir (2008), nous nous interrogeons: «socialiser, est-ce favoriser l'insertion sociale, citoyenne, par inculturation ou inculquer aux normes et aux valeurs dominantes?» (*Ibid.*, p. 7). Ces questions restent sans réponse pour le moment, car aucun des documents ne définit ce concept. Toutefois, même si la socialisation en tant que telle n'est pas définie, elle est toujours rattachée à l'intégration dans les documents qui la mentionnent.

1.5 L'intégration comme convergence vers la société québécoise

La majorité des documents officiels analysés fait référence à l'importance de l'intégration des élèves immigrants au sein des écoles secondaires québécoises. Toutefois, notre analyse montre que ce concept fait l'objet de questionnements et de demandes de clarification. Ainsi, dans le document Gouv_09, on se donne comme priorité de «définir davantage ce que l'on entend par "une intégration réussie". Nous ne disposons pas de définition qui fasse consensus ni de critères très clairs à ce sujet» (*Ibid.*, p. 4). Dans la même ligne de pensée, le document Gouv_06 affirme que «L'orientation ministérielle quant à l'intégration est plus ou moins claire et méconnue. Cela influence l'organisation de services.» (*Ibid.*, p. 52)

Quand une définition de ce qu'est l'intégration est présentée dans les documents officiels, nous remarquons qu'elle présente une dimension un peu différente de ce que nous avons montré dans notre cadre conceptuel. Or, dans le cadre des études sur l'acculturation, l'intégration est comprise comme étant une orientation qui vise le maintien des caractéristiques culturelles des individus et leur participation dans l'ensemble de la société. D'après Berry (2001) et Sam (2006), la diversité culturelle, dans le sens où les différences sont accommodées de manière équitable et une culture n'a pas de prévalence sur une autre, serait le but de l'intégration. Rappelons que celle-ci, lorsqu'il s'agit du point de vue de la société d'accueil, est aussi appelée "multiculturalisme" (Berry, 2001). Toutefois, l'analyse des fragments de textes des documents officiels nous

révèle une réalité complexe en ce qui touche leur compréhension de ce qu'est l'intégration. Or, ils surlignent surtout l'acquisition des aspects de la culture d'accueil, comme nous l'observons dans les extraits suivants:

[l'intégration] nécessite un double consentement – enracinement et engagement dans la société d'accueil dans le cas des immigrants, ouverture et accompagnement dans le cas des membres de la société d'accueil. (Gouv_01, p. 62)

Dans le contexte particulier du Québec, il y a intégration à la société québécoise quand le plus grand nombre d'immigrants choisissent le français comme langue d'usage public. (Gouv_02, p. 2)

L'intégration de l'élève à son nouveau milieu se réalise grâce à la connaissance de la langue et à sa capacité à l'utiliser. (Gouv_04, p. 19)

L'intégration comprend également une dimension sociale, ce qui implique spécialement l'établissement de liens significatifs avec les membres de la société d'accueil et l'apprentissage des valeurs, des codes, des normes et des référents culturels de cette société. (Gouv_11, p.1)

Nous remarquons ainsi un discours beaucoup plus fort dans la majorité des documents analysés en faveur de la transmission et de la préservation de la culture de la société d'accueil. Cela nous amène à conclure que la visée finale de l'intégration pour ces documents serait une allégeance progressive envers la culture québécoise et non pas la non-prévalence d'une culture sur une autre.

Comme nous l'avons remarqué auparavant, quelques documents affirment que les cultures d'origine des élèves sont censées être reconnues et respectées dans l'environnement scolaire et dans la société en général. On fait alors état de l'importance de l'ouverture à l'autre, de la présence de la diversité dans les manuels scolaires et de la tenue des activités folkloriques. Pourtant, il y a une prévalence nette de l'importance de la transmission de la culture et des valeurs québécoise. Cela nous amène donc à conclure que, dans les documents analysés, l'acquisition de la langue française, de même que de la culture et des valeurs québécoises est le signe de réussite de l'intégration du jeune immigrant.

1.6 Interculturalisme et pluralisme

Lors de l'exposition du cadre conceptuel qui sous-tend cette étude, nous avons avancé l'influence des politiques d'intégration des immigrants dans la définition des orientations d'acculturation tant de la communauté d'accueil que des groupes d'immigrants. Nous avons ainsi vérifié que le Québec, avec sa politique interculturelle se classerait plutôt dans une idéologie pluraliste, car cette politique prévoit le respect et le maintien des deux cultures, celle d'accueil et celle d'origine. En reprenant les caractéristiques de l'interculturalisme québécois présentées par Bouchard et Taylor (2008), nous constatons qu'il:

- a) institue le français comme langue commune des rapports interculturels;
- b) cultive une orientation pluraliste, très sensible à la protection des droits;
- c) préserve la tension créatrice entre, d'une part, la diversité et, d'autre part, la continuité du noyau francophone et le lien social; d) met un accent particulier sur l'intégration et e) préconise la pratique des interactions (p. 44).

En observant les caractéristiques de l'interculturalisme décrites ci-dessus, nous constatons que les onze documents officiels analysés dans le cadre de cette recherche s'inscrivent, de manière générale, dans cette approche. D'abord, la valorisation de la culture québécoise est présente dans tous ces documents, surtout en ce qui a trait à la langue française. En deuxième lieu, la grande majorité des documents analysés fait appel à la protection des droits, par le biais des valeurs communes aux sociétés démocratiques. En troisième lieu, la continuité du noyau francophone est communiquée à différents niveaux, dans tous les documents, tandis que la valorisation de la diversité est quand même présente, quoique dans une moindre mesure.

L'intégration, quant à elle, est mise en relief dans la plupart des documents, même si elle n'est pas comprise au même sens que nous l'avons présentée dans notre cadre conceptuel, comme nous l'avons discuté. Finalement, la pratique des interactions est encouragée dans les écoles surtout par le biais de l'éducation interculturelle. Or, s'il n'y a pas lieu de questionner la prédominance de l'approche interculturelle au Québec, nous nous demandons, par contre, si cette approche, telle que communiquée dans les

documents officiels analysés, s'inscrit réellement dans une idéologie pluraliste, selon ce que nous avons défini dans notre cadre conceptuel.

Rappelons que l'idéologie pluraliste, telle que décrite par Bourhis *et al.* (1997) se caractérise par l'adhésion aux valeurs publiques de la société d'accueil et la non-ingérence de l'État dans les valeurs privées de l'individu. Dans ce cas, l'immigrant acquiert une nouvelle culture tout en gardant sa culture d'origine. Or, une particularité importante de la position interculturelle du gouvernement québécois, transmise dans les documents officiels analysés, est la préoccupation marquée par la préservation des aspects de la culture de la société d'accueil. Par contre, les valeurs privées de l'individu, telles son expression linguistique, culturelle et religieuse dans son cercle intime, semblent être respectées, car il n'y a pas mention, dans les documents analysés, de contrôle du gouvernement sur ces aspects. Ainsi, nous avons dégagé de notre analyse qu'il semble être important que l'immigrant fasse preuve d'adhésion à la culture québécoise dans la société large, mais il n'y a pas d'ingérence gouvernementale dans ses attitudes lorsqu'il se trouve dans son environnement familial, ou entre amis.

Une autre caractéristique importante de l'idéologie pluraliste, d'après Bourhis *et al.* (1997) est l'appui financier ou social de l'État aux activités privées des groupes minoritaires. Dans le même ordre d'idées, Kimlicka (1996) énonce qu'«un pays présentera une forme de pluralisme culturel s'il accepte comme immigrants en son sein un nombre important d'individus et de familles d'autres cultures et leur permet de maintenir certaines de leurs particularités ethniques». (*Ibid.*, p. 27). L'appui social à l'expression culturelle des élèves immigrants est présent, dans un premier temps, dans la majorité des documents en question, qui font état de l'importance du maintien de leur culture d'origine par ces élèves.

Toutefois, les moyens pratiques de préservation de cette culture sont rarement décrits. Lorsqu'ils le sont, on parle d'activités folkloriques ou de classes d'enseignement de la langue maternelle de l'élève. Par contre, la deuxième option est plutôt considérée lorsque le jeune éprouve des difficultés avec le français. L'appui financier n'est pas

mentionné par aucun des documents analysés, toutefois, les questions de financement ne faisaient pas partie des buts énoncés. Or, les documents officiels ne font pas état des restrictions à la manifestation des particularités ethniques des jeunes immigrants. Ainsi, cela nous laisse sous-entendre que celles-ci ne sont pas interdites, mais beaucoup moins encouragées que celles de la communauté d'accueil.

Nous n'avons pas réalisé d'analyse exhaustive de tous les documents officiels qui portent sur l'immigration au Québec. Pour cette raison, nous ne pouvons pas approfondir la question de l'existence ou non d'une idéologie pluraliste dans la province. Ce que nous nous permettons de conclure, cependant, est que les documents officiels québécois qui traitent de l'insertion socioscolaire des élèves immigrants au secondaire depuis la dernière quinzaine d'années sont très préoccupés de transmettre une telle idéologie et il nous semble que, en effet, ils le font. Nous appuyons cette idée dans les arguments présentés ci-dessus, soit le fait que les manifestations culturelles des immigrants sont permises et même encouragées.

Par contre, le fait que la culture d'accueil soit davantage mise en évidence par les documents en question nous montre que le pluralisme culturel dans la province peut exister dès qu'il ne menace pas la primauté de ce qui est considéré la culture québécoise.

1.7 Les orientations d'acculturation présentées par les documents officiels

Pour dégager les orientations d'acculturation transmises par les documents officiels analysés dans le cadre de cette recherche, nous reprenons le modèle bidimensionnel d'orientation d'acculturation de la communauté d'accueil, développé par Bourhis *et al.* (1997) et présenté dans notre cadre conceptuel. D'après ce modèle, nous nous demandons donc, selon ces documents: a) le fait que les immigrants adoptent la culture de la communauté majoritaire est-il acceptable? et b) le fait qu'ils conservent leur héritage culturel est-il considéré acceptable?

Sans aucun doute, les résultats de notre recherche documentaire laissent entrevoir un désir manifeste que les élèves immigrants qui fréquentent les écoles secondaires au Québec adoptent la culture d'accueil. Cela est évident lorsqu'on constate l'importance donnée par ces documents à la préservation et à la transmission de la langue française, des valeurs québécoises et de la culture de la province. En plus de valoriser ces aspects, la grande majorité des documents présente des mesures concrètes pour atteindre ces objectifs. Il s'agit surtout du soutien de francisation et de l'introduction de ces éléments dans les cours d'histoire et d'éducation à la citoyenneté.

En ce qui concerne l'évaluation de l'importance du maintien de la culture d'origine de l'élève dans ces documents, certains aspects doivent être considérés lors de notre analyse. D'abord, la plupart des documents officiels analysés encouragent la préservation de la culture d'origine chez les élèves immigrants. Toutefois, lorsqu'il s'agit de décrire comment cela devrait se réaliser de manière concrète, plusieurs d'entre eux ne se manifestent pas. Quand des activités de préservation des cultures d'origine sont proposées, il s'agit d'événements de présentation de folklore et de l'apprentissage et de la reconnaissance des langues d'origine.

Dans le cadre des présentations folkloriques ou des fêtes interculturelles, une semaine d'activités est prévue, dans certaines écoles, pour que les élèves présentent des aspects de leur culture d'origine, tels des danses, de la nourriture et des vêtements. Toutefois, cela est une initiative de quelques écoles de Sherbrooke et non pas une prescription du gouvernement ou de la CSRS. En outre, il est important de souligner que, même si celle-ci est une initiative intéressante, selon Ghosh (1991), l'école ne peut pas se centrer seulement sur les questions de la langue et du folklore. Or, la considération d'autres aspects de la culture d'origine n'est pas présente dans les documents analysés.

En ce qui a trait à l'apprentissage des langues d'origine, comme nous l'avons annoncé auparavant, le PELO est plutôt considéré dans les documents officiels comme étant la dernière alternative lorsque l'élève présente des problèmes scolaires. En outre, comme nous l'avons constaté dans le premier chapitre de ce mémoire, il y a peu de

classes du PELO en activité au Québec et aucune à Sherbrooke. De cette manière, l'accès à ces classes est difficile dans l'ensemble de la province et impossible à Sherbrooke. Pour ce qui est des acquis en langue maternelle, nous avons aussi déjà souligné que la reconnaissance du portugais et de l'espagnol est plus encouragée par le gouvernement à cause des liens culturels et économiques entretenus par le Québec avec l'Amérique latine. Cela nous amène donc à questionner la valeur accordée dans les documents officiels aux autres langues maternelles parlées par les élèves immigrants au secondaire. Nous questionnons aussi les raisons qui amènent les auteurs de ces documents à encourager certaines langues plutôt que d'autres. S'agit-il de raisons culturelles ou économiques? Toutefois, il faut également remarquer que la majorité des documents officiels analysés suggèrent aussi l'implantation de services spécialisés aux élèves immigrants pour favoriser leur intégration dans la société d'accueil. Ces services englobent la francisation, la formation des enseignants ainsi que l'adaptation des outils pédagogiques, des politiques éducationnelles et des établissements scolaires. Cela dénote une préoccupation réelle à aider l'élève immigrant à faire partie de la communauté éducative.

Bref, nous pouvons conclure que la conservation de l'héritage culturel des élèves immigrants au secondaire est acceptée par les documents officiels, mais elle ne l'est pas dans la même mesure que l'adoption de la culture d'accueil. Dans le même ordre d'idées, nous pouvons tout de même affirmer que les documents officiels analysés transmettent une idéologie pluraliste, même si, lorsqu'il s'agit d'actions pratiques, l'importance du maintien des cultures d'origine communiquée n'est pas vraiment soutenue. Ainsi, à la lumière des résultats présentés précédemment, lorsque nous appliquons les critères du modèle de Bourhis *et al.* (1997), nous pouvons, avec des réserves qui seront présentées plus avant, répondre affirmativement aux deux questions qu'ils posent et conclure que l'intégration (à l'instar de ce qui est préconisé par les études sur l'acculturation) est l'orientation acculturative présente dans les documents officiels analysés.

Autant l'adoption de la culture de la communauté majoritaire que la conservation de l'héritage culturel des élèves immigrants au secondaire semblent être considérées acceptables pour les documents officiels faisant l'objet de notre analyse. Ainsi, dans un

premier temps, nous pouvons conclure qu'une orientation d'intégration est transmise par eux. Nous nuancions, toutefois, ce propos, comme nous l'avons avancé auparavant, en faisant remarquer que certains traits assimilationnistes sont encore présents dans ces documents. Cette situation est évidente quand on constate que les documents officiels qui font état du rôle attendu du jeune immigrant dans son processus d'acculturation affirment qu'il doit faire preuve d'engagement envers la société d'accueil et ne développent plus de mesures concrètes de maintien de sa culture d'origine. Cela est clair aussi lorsqu'on considère la valorisation plus marquée de la culture d'accueil par ces documents.

En effet, il nous semble que seulement une analyse des pratiques des enseignants du secondaire et du point de vue des élèves immigrants nous révélerait effectivement si c'est le discours général d'intégration ou les propos assimilationnistes qui remporte la palme dans les écoles québécoises.

1.8 Le cas de Sherbrooke

Les documents officiels qui traitent de la question de Sherbrooke s'inscrivent, en général, dans les résultats trouvés pour l'ensemble des documents. Ainsi, les documents officiels publiés dans cette ville font état plutôt de l'importance de la transmission de la culture d'accueil à l'école. Toutefois, l'importance de la culture d'origine est tout de même mentionnée par la majorité d'entre eux, quoique de manière superficielle. En outre, l'un des documents produits à Sherbrooke fait état de l'importance de connaître également la situation individuelle des élèves immigrants et non pas de les juger selon les critères de la société d'accueil.

Ainsi, même si les documents qui traitent des jeunes immigrants à Sherbrooke ne se distinguent pas de manière générale des documents produits à cet égard au niveau provincial, nous pouvons quand même affirmer qu'il existe un intérêt à développer une approche plus individualisée auprès de cette population. En outre, le fait que quatre des

onze documents analysés aient été produits dans cette ville dénote une préoccupation marquée envers la situation de ces jeunes.

2. CARACTÉRISTIQUES DES DOCUMENTS SCIENTIFIQUES

2.1 La prise en considération du point de vue de l'immigrant

Si les documents officiels se concentrent plutôt sur le point de vue de la société d'accueil, les documents scientifiques analysés semblent plus préoccupés de faire état de la perspective de l'immigrant. Cela est d'autant plus clair lorsqu'on vérifie que les recherches présentées dans ces documents ont pour but de comprendre le point de vue de la situation selon les jeunes immigrants. Par exemple, le document Art_06 a pour objectif, entre autres, de «mieux comprendre l'expérience vécue des élèves néo-canadiens dans les régions du Québec» (*Ibid.*, p. 1).

Le contexte présenté par ces documents est presque toujours celui de la société d'accueil, à l'instar de ce qui a été observé dans les documents officiels. Toutefois, lorsque les problèmes sont exposés, il s'agit surtout des situations qui nuisent aux jeunes immigrants, telles les difficultés auxquelles ils font face dans l'école. Dans cet ordre d'idées, l'article Art_08 indique que «pour un élève immigrant, la situation d'adaptation à la nouvelle société en général, et à une nouvelle école en particulier, représente un certain défi dont la difficulté est modulée par divers facteurs» (p. 266).

Finalement, nous avons remarqué qu'une autre caractéristique distinctive de ce groupe de documents est l'importance accordée à l'individualité des jeunes immigrants. Cela est évident dans l'extrait suivant:

c'est pourquoi il est nécessaire, dans l'étude de l'intégration sociale, d'explorer l'appartenance au groupe primaire comme un phénomène susceptible de varier à l'intérieur d'un même groupe, et aussi de différencier des individus appartenant à des groupes différents. (Art_07, p. 8)

Dans cet ordre d'idées, certains documents mentionnent l'influence de la construction identitaire des jeunes immigrants sur leur processus d'acculturation, de même que l'importance de leurs rêves et désirs personnels comme source de résilience devant des éventuelles difficultés d'adaptation au nouvel environnement.

2.2 La caractérisation des immigrants

Lors de la présentation des résultats, nous avons avancé que la moitié des documents scientifiques analysés présentent les élèves immigrants comme étant un groupe hétérogène. Dans ce cas, les documents mentionnent les différences existantes entre les jeunes et ce discours est maintenu tout au long du texte. Le document Art_12, dont nous avons extrait le passage suivant, est un exemple de ce type de caractérisation:

la famille immigrante est a profils variés selon: la distance entre la culture d'origine et la culture d'accueil, les raisons de la migration, le projet migratoire, le statut socio-économique des membres, leur niveau d'instruction, leur degré de maîtrise de la langue de communication sociale et d'enseignement, la situation dans le pays d'accueil de la communauté ethnoculturelle d'identification, l'expérience d'intégration, la durée de la résidence dans le pays d'accueil, les rapports à la culture majoritaire et à la culture d'origine, etc. (p. 28)

Toutefois, nous avons remarqué aussi que les autres documents commencent par présenter les différences existantes parmi les immigrants, pourtant ces différences se diluent tout au long du texte et cette population termine par être caractérisée, lors de la discussion des résultats de ces études, comme un ensemble qui partage à peu près les mêmes caractéristiques. Tel que nous l'avons avancé auparavant, cela peut être dû au fait que ces documents avaient pour but de dégager des modèles communs à l'ensemble de la population étudiée. De toute manière, nous constatons qu'il existe, dans tous les textes, une préoccupation pour présenter la diversité existante parmi les jeunes immigrants.

Finalement, certains des documents scientifiques analysés font état d'une situation identifiée dans quelques documents officiels: la classification des élèves immigrants comme étant des élèves à problèmes. Ainsi, dans le document Art_05 il est indiqué que:

by placing newcomer students in this special intensive language program in isolation from the mainstream education, the school literally and figuratively locates these students as language challenged – that is, as students operating at a deficit. (p. 168)²⁰

Dans ce cas, il y a surtout lieu d'analyser l'influence des classes d'accueil fermées dans le processus d'acculturation des élèves immigrants. Or, nous lisons dans le document Art_09 que:

the physical segregation resulting from closed *accueil* classes structured according to government curriculum and school administration are an institutional basis for the exclusionary discourses which prevailed in the school. Considering the political and administrative structures defining the context, it is perhaps not surprising that conflict thrived and social integration remained difficult. (p. 3)²¹

Ce propos est repris par d'autres textes qui rejoignent les préoccupations indiquées lors de la présentation de notre problématique, par rapport à la marginalisation et à l'isolement vécu par les élèves immigrants dans ce type de classes fermées. Ainsi, la préoccupation marquée du gouvernement pour la transmission de la langue française et de la culture québécoise, déjà identifiée dans la première section de cette discussion des résultats, fait d'ailleurs l'objet de critique de certains documents scientifiques, comme nous le mentionnons dans les paragraphes suivants.

²⁰ Traduction libre: «Lorsqu'elle place les élèves nouveaux arrivants dans ce programme de langue intensif en l'isolant de l'éducation régulière, l'école considère littéralement et figurativement les élèves comme ayant des difficultés avec la langue – c'est-à-dire, des élèves qui ont un déficit.»

²¹ Traduction libre: «La ségrégation physique qui résulte des classes d'accueil fermées structurées selon le curriculum gouvernemental et l'administration scolaire sont une base institutionnelle pour les discours exclusionnistes qui prévalent dans l'école. Considérant les structures politique et administrative qui définissent le contexte, il n'est peut-être pas surprenant que le conflit prospère pendant que l'intégration sociale reste difficile.»

2.3 Des critiques à la société d'accueil

Un aspect important observé dans quelques documents scientifiques analysés est la critique de la survalorisation de la culture d'accueil, notamment de l'importance accordée à l'apprentissage du français. À cet égard, le document Art_04 illustre la situation en affirmant que:

when host-language learning rather than participation becomes the primary focus of newcomer integration, those newcomers can end up feeling alienated and excluded not only from the host community but from the host language itself (p. 261).²²

Or, le fait d'être constamment jugés selon leur maîtrise du français pourrait, selon certains documents, rendre plus difficile la participation effective des jeunes immigrants dans la société québécoise.

Dans le même ordre d'idées, nous remarquons que, à l'opposé de ce qui se passe dans les documents officiels, l'un des principaux facteurs d'influence dans le processus d'acculturation des jeunes immigrants, selon les documents scientifiques analysés, réside dans les attitudes de la communauté d'accueil. On fait alors état de l'influence des attentes et des représentations que celle-ci a envers les immigrants. Dans le document Art_08, par exemple, on affirme clairement que «le rejet, l'exclusion et l'indifférence vécus, ou perçus, par l'immigrant influencent les stratégies d'acculturation ou identitaires». (*Ibid.*, p. 270). Ces propos sont repris dans le document Art_09, qui fait état de «serious effects of exclusionary school and host society discourses on newcomer students' processes of social, linguistic and academic integration»²³. (*Ibid.*, p.3). Ces problèmes seraient aggravés par une transformation identitaire inachevée de la société

²² Traduction libre: «Quand l'apprentissage de la langue d'accueil, plutôt que la participation, devient la question centrale de l'intégration du nouvel arrivant, ceux-ci peuvent finir par se sentir aliénés et exclus non seulement de la société, mais de la langue d'accueil elle-même.»

²³ Traduction libre : «Des effets sérieux des discours d'exclusion de l'école et de la société d'accueil dans le processus d'intégration social, linguistique et scolaire des étudiants nouveaux arrivants ».

québécoise, énoncée dans le document Art_10, laquelle serait causée par la crainte de devenir minoritaire et une tendance à un repli sur soi de la part de cette société. D'après ce même document, tandis que les politiques québécoises énoncent une intégration des immigrants, la société en général s'attendrait plutôt à une assimilation de cette population.

L'importance de la politique d'intégration des élèves issus des communautés culturelles mise en marche par le Gouvernement du Québec est mentionnée dans certains documents. Toutefois, même s'ils approuvent cette initiative, ils restent critiques à propos de la survalorisation du français dans les écoles québécoises, comme nous le constatons dans l'extrait suivant:

in Quebec, multicultural policy is ideologically contradictory to the vision of French-Quebecois nationalism. The more recent policy on intercultural education has made attempts to integrate immigrant populations, although the focus remains on linguistic programs. (Art_10, p. 564)²⁴

Outre la question de la langue et de la culture, les rapports entre la communauté d'accueil et la communauté d'origine sont aussi mentionnés sous l'angle de la domination. Ainsi, l'immigrant considéré comme quelqu'un d'inférieur par les membres de la société d'accueil serait victime de discrimination dans la société en général, ainsi qu'à l'école. Cette situation est présentée dans le document Art_02, où nous lisons que:

la stratification réside au cœur de la vie sociale. Dans les pays pluriethniques comme le Canada, les États-Unis, l'Australie, etc., elle réfère surtout aux concepts de supériorité et de subordination. Cette différenciation basée sur la couleur de la peau, les éléments subjectifs et l'avoir est un préambule à la discrimination. Classée dans son contexte politique de domination (rapport dominant-dominé), cette subdivision inspire en milieu scolaire la tactique de reproduction. (p. 365)

²⁴ Traduction libre: «Au Québec, la politique multiculturelle est idéologiquement opposée à la vision du nationalisme franco-québécois. La politique plus récente sur l'éducation interculturelle a fait des efforts pour intégrer les populations immigrantes, même si le point d'attention reste sur les programmes linguistiques.»

Bref, d'un côté, les préjugés envers le groupe culturel de l'immigrant, de même que les attentes trop élevées par rapport à la maîtrise du français et à l'acquisition de la culture d'accueil peuvent nuire au déroulement du processus d'acculturation de ces jeunes, selon les documents scientifiques analysés. Pourtant, de l'autre côté, l'ouverture et l'acceptation de cette communauté peuvent être bénéfiques, comme l'indique le document Art_03:

pour juguler le plus possible la discontinuité potentielle induite par l'immigration, les familles immigrantes ont besoin d'un coup de pouce: des politiques réaffirmées de prise en compte de la diversité ethnoculturelle, un enseignement ouvert à la diversité et une pédagogie empreinte de créativité (compétence, proximité, autonomie) (Kanouté, 2002), un milieu de vie accueillant à l'école et dans la communauté. (p. 285)

L'école apparaît, ainsi, comme un milieu potentiel d'accueil et d'ouverture au jeune immigrant.

2.4 L'école: lieu de socialisation et d'intégration

À l'instar du milieu de travail et des collègues pour l'adulte immigrant, le groupe des pairs en classe et à l'école, surtout le profil de son réseau relationnel, influe sur les rapports généraux d'altérité de l'élève immigrant à court et à long terme. (Art_01, p.175)

Comme dans le cas des documents officiels, l'école est considérée dans les documents scientifiques analysés comme étant un lieu de socialisation par excellence. L'école joue un rôle fondamental, selon certains documents, dans la construction identitaire des élèves en général. Ainsi, le document Art_04 affirme que «students come to understand who they are and what they know to some degree in dialogue with the discourses of the school.»²⁵ (p. 253). Dans le cas des élèves immigrants, selon les documents analysés, cet aspect est d'autant plus important que la manière dont leur

²⁵ Traduction libre: « Les élèves arrivent à la compréhension de qui ils sont et ce qu'ils savent à un certain niveau en accord avec les discours de l'école. »

culture est valorisée par l'école a un impact important sur leur propre relation avec cette culture.

En outre, le document Art_08 indique que «pour des élèves immigrants, le stress d'acculturation se conjugue avec le stress scolaire.» (p. 270). Or, l'adaptation au nouvel environnement scolaire peut être une source de déstabilisation pour les jeunes immigrants. Les expériences d'isolement, la relation avec les enseignants et les pairs, les difficultés avec le français, la sous-scolarisation et les discours transmis par l'école sont ainsi identifiés par les documents en question comme étant des facteurs qui influencent le processus d'acculturation de ces jeunes. Il est alors important, selon ce qui est relaté dans certains documents, que les enseignants essaient de comprendre les enjeux d'acculturation vécus par les élèves immigrants et qu'ils fassent aussi recours à la décentration, c'est-à-dire, qu'ils essaient de voir les choses au-delà des paradigmes imposés par leur culture.

À l'instar de ce que nous avons remarqué dans l'analyse des documents officiels, la socialisation est aussi considérée comme étant le rôle majeur de l'école auprès des élèves immigrants selon les documents scientifiques. Une fois de plus, les missions d'instruction et de qualification de l'école québécoise ne sont pas mentionnées par les documents en question. Comme nous l'avons constaté dans les documents officiels, la socialisation n'est pas définie par les documents scientifiques analysés. Il en est de même pour l'intégration, considérée dans ces textes comme son corollaire.

Même si la grande majorité des documents scientifiques traitent de l'importance de l'intégration des élèves immigrants au secondaire, ce concept n'est pas défini dans la plupart des textes. Ainsi, il est souvent question des problèmes d'intégration, des bénéfices de l'intégration et des manières d'intégrer les élèves immigrants dans les écoles sans spécifier ce qu'est exactement l'intégration. Or, les documents scientifiques qui la définissent vont dans le même sens que Berry (1997, 2001) et Bourhis *et al.* (1997). Toutefois, il existe des documents qui, même en traitant de l'intégration, ne la définissent pas. Dans ces cas, nous ne savons pas s'ils la considèrent comme étant l'équilibre entre la

culture d'origine et la culture d'accueil, comme proposent les auteurs cités précédemment, ou s'il s'agirait plutôt d'une convergence vers la culture québécoise, comme nous l'avons remarqué dans les documents officiels.

Une autre similarité entre les documents officiels et scientifiques analysés est l'importance accordée à l'éducation interculturelle. Celle-ci serait la voie principale pour atteindre l'intégration réussie des élèves immigrants. Cependant, même si elle fait partie du rôle de l'école en ce qui a trait au processus d'acculturation des élèves immigrants, l'éducation interculturelle n'est pourtant pas définie dans aucun des documents scientifiques où elle est mentionnée. En outre, ces documents n'indiquent pas non plus comment elle devrait être appliquée dans la pratique. Il faut garder à l'esprit, toutefois, que l'éducation interculturelle n'est pas le sujet central des articles analysés.

Finalement, certains textes présentent l'importance de la collaboration de l'école avec les familles immigrantes, car l'interaction de ces deux instances est considérée comme étant d'une grande importance dans le processus d'acculturation des jeunes immigrants, comme nous le verrons dans la prochaine sous-section.

2.5 L'importance de la famille

En contexte d'immigration ou de situation minoritaire, la construction identitaire des jeunes se complexifie, sans être toujours compliquée: des institutions de socialisation ont des postulats de socialisation potentiellement plus conflictuels, particulièrement l'école et la famille. (Art_01, p. 173)

L'importance accordée à l'influence de la famille chez l'élève immigrant est présentée dans les documents scientifiques de manière beaucoup plus approfondie que dans les documents officiels. Or, comme les premiers font état des recherches scientifiques, il était attendu que cette question soit abordée par eux d'une façon plus minutieuse. Toutefois, nous avons remarqué que le sujet de la famille est traité toujours par les mêmes auteurs. Dans ces textes, nous avons identifié deux caractéristiques

importantes par rapport à l'influence familiale sur le jeune immigrant: sa relation avec l'école et sa condition socioculturelle.

Premièrement, les textes concernés soulignent les attentes des parents par rapport au système scolaire. L'école serait ainsi considérée par eux comme une voie de promotion sociale, selon l'article Art_03. De grands espoirs seraient donc placés par les familles immigrantes dans le système scolaire québécois. Toutefois, selon les mêmes documents, celle-ci n'est pas toujours attentive aux manières d'implication parentale des immigrants, qui peuvent être différentes de celles des parents d'origine québécoise. En deuxième lieu, les documents scientifiques font état de l'importance des facteurs socioculturels, soit le statut socioéconomique, le capital culturel et l'attitude des parents envers la société d'accueil. Ces facteurs sont aussi considérés comme importants dans la manière dont le jeune parviendra à s'acculturer et déterminent également la manière dont se déroulera le rapport de la famille avec l'école. Ces propos sont illustrés par une recommandation présentée par le document Art_12:

il est également nécessaire, pour le milieu scolaire, de mieux comprendre les grandes lignes des pratiques sociales des familles immigrantes, du moins les types de socialisation. Ainsi, l'école apprendrait à valoriser d'autres types d'implication parentale et à moduler ses attentes sur les conditions socio-économiques des familles et sur la distance culturelle qui les sépare. Ce qui est également important c'est que cette valorisation donnerait une légitimité à certaines pratiques de socialisation familiales, aux yeux des élèves issus de ces familles; et, parce qu'on les respecte et qu'on leur fait confiance, des familles immigrantes pourraient avoir moins de résistance à se laisser initier à des pratiques de socialisation dominantes. (p. 30)

Cependant, nous avons noté que la responsabilité des bonnes relations école-famille est toujours placée sur l'école. Ce sont les enseignants et le système scolaire en général, selon les articles scientifiques analysés, qui doivent être conscients des éventuelles difficultés des familles immigrantes et trouver les moyens de les résoudre.

2.6 L'orientation d'acculturation présentée dans les documents scientifiques

Les documents scientifiques analysés n'établissent pas de règles pour l'école, comme c'est le cas de certains documents officiels. Ainsi, ils n'influenceraient pas directement le processus d'acculturation des élèves immigrants au secondaire, comme c'est le cas dans les documents officiels.

Néanmoins, ils nous transmettent une vision de ce qui se passe sur le terrain avec les acteurs scolaires. En outre, ils sont en même temps le produit et l'objet des réflexions des chercheurs universitaires, qui sont les responsables de la formation des enseignants. Ainsi, nous croyons qu'ils communiquent des directives importantes sur la façon dont la question des élèves immigrants dans les écoles secondaires québécoises est présentée à ces futurs professionnels. C'est pour cette raison que nous avons entrepris l'exercice d'identifier l'orientation d'acculturation transmise par ces documents.

Pour ce faire, nous devons reprendre encore une fois les critères énoncés par Bourhis *et al.* (1997). Il faut donc analyser deux dimensions principales pour connaître l'orientation privilégiée par ces documents, soit l'acceptation du fait que les immigrants adoptent la culture de la communauté majoritaire et l'acceptation du fait qu'ils conservent leur héritage culturel. Or, la valeur accordée à la culture d'origine et à la culture d'accueil n'est généralement pas mentionnée dans les documents scientifiques. Il nous est donc difficile de déterminer si, selon l'ensemble des textes, elles doivent ou non être conservées. Toutefois, même si l'analyse des documents ne nous fournit pas de données suffisantes pour connaître la valeur accordée à la culture d'origine et à la culture d'accueil, certains aspects importants à propos de la vision transmise par ces textes sur le processus d'acculturation des élèves immigrants au secondaire ont pu être soulevés.

D'abord, l'importance accordée à la famille et à l'école comme partenaires pour le bien-être du jeune et, par conséquent, une acculturation non conflictuelle est une caractéristique des documents scientifiques en question. Pourtant, comme nous l'avons souligné auparavant, dans ces documents, c'est l'école qui a la responsabilité d'identifier

les difficultés dans leur relation et d'en trouver des solutions. En outre, la critique aux attitudes considérées exclusionnistes de la société d'accueil, telle la survalorisation de la langue française auprès des élèves immigrants, est aussi constante dans ces documents. Ainsi, pour que leur processus d'acculturation soit réussi, il est essentiel que la société québécoise fasse preuve d'ouverture et d'acceptation envers ces élèves.

Une dernière constatation, mais non la moindre, réside en une tendance, dans ces documents, à considérer les aspects particuliers de l'individu immigrant. Comme nous l'avons présenté auparavant, l'approche du "cas par cas" est très valorisée dans les articles en question. Cette piste nous permet donc de conclure que l'individualisme serait l'orientation plus évidente dans les documents scientifiques analysés. Or, même si les influences des groupes ethniques sont mentionnées, c'est l'identification des situations inhérentes à chaque individu qui prend le plus souvent l'avant-scène. Néanmoins, encore une fois, il faut nuancer cette analyse en considérant que, comme nous l'avons indiqué plus haut, les textes ne nous fournissent pas assez d'éléments pour dégager l'importance de la culture d'origine et de la culture d'accueil accordée par leurs auteurs.

La question des élèves immigrants à Sherbrooke est traitée dans trois documents scientifiques, ce qui montre l'intérêt de connaître les enjeux particuliers de cette ville. Toutefois, aucune donnée marquante concernant la situation de Sherbrooke n'est ressortie de cette analyse.

3. UNE SYNTHÈSE POSSIBLE

D'abord, il faut garder à l'esprit, au moment de comparer les deux ensembles de textes, que la nature, de même que les mandats des deux groupes de documents analysés, sont différents. Ainsi, les documents officiels sont censés de présenter des lois et des règles généralisables à l'ensemble de la société, tandis que les documents scientifiques ont pour but de faire état des recherches et de vouloir comprendre les différentes réalités.

Or, chaque type de texte ayant un but et une origine différente, il est donc logique que des approches et des visions différentes autour de la situation des élèves immigrants dans les écoles secondaires soient communiquées selon le type de document.

Ce qui nous frappe à première vue est la différence de prises de position lorsqu'ils font état des questions liées à l'acculturation des jeunes immigrants. Or, comme ils traitent des intérêts de la société québécoise, les documents officiels considèrent la situation sous cet angle. Par ailleurs, les documents scientifiques cherchent à comprendre la situation du point de vue des jeunes eux-mêmes.

Un autre aspect qui attire notre attention est l'importance et, en même temps, le manque de compréhension des concepts d'intégration et de socialisation. Les deux ensembles de textes considèrent qu'une intégration réussie est la visée ultime pour les élèves immigrants. Toutefois, ce qui constitue vraiment l'intégration reste méconnu pour la majorité d'entre eux. En outre, lorsqu'elle est définie, l'intégration n'est pas comprise exactement de la même manière dans les textes officiels et dans les textes scientifiques. Ainsi, les premiers ont une tendance à considérer qu'une intégration réussie est l'acquisition des aspects de la culture québécoise, tandis que pour les autres, il s'agirait de trouver l'équilibre entre cette culture et celle d'origine. La socialisation, quant à elle, est considérée comme étant la mission de l'école québécoise la plus importante auprès des élèves immigrants, laquelle conduirait à l'intégration. Toutefois, les documents analysés ne nous fournissent pas de pistes suffisantes pour comprendre ce qu'est exactement la socialisation, ni quels sont les indicateurs qui montrent qu'elle a été atteinte.

La culture de la société d'accueil est beaucoup plus valorisée dans les documents officiels qu'elle ne l'est dans les documents scientifiques. En effet, certains de ces derniers font même des critiques concernant l'importance excessive accordée à sa transmission dans les écoles. Néanmoins, on trouve peu de mentions de l'importance de la culture d'origine dans ces documents. Les documents officiels, quant à eux, évoquent

cet aspect plus fréquemment, même s'ils ne présentent pas de mesures très effectives pour la préserver.

En réponse à notre question de recherche, énoncée dans le premier chapitre de ce mémoire, nous pouvons affirmer que les documents officiels québécois transmettent aux élèves immigrants au secondaire une orientation acculturative d'intégration, selon Bourhis *et al.* (1997) et Berry (2001), même si la culture d'accueil est plus valorisée dans leur ensemble. Or, cette situation est compatible avec l'approche interculturelle adoptée par le Gouvernement du Québec. Néanmoins, la valorisation des aspects de la culture québécoise en détriment de la culture d'origine des élèves immigrants nous fait penser que quelques visées assimilationnistes sont encore présentes dans certains de ces documents.

Les documents officiels qui traitent de la ville de Sherbrooke comportent les mêmes caractéristiques présentées dans les documents officiels produits par la province de Québec. Ainsi, ils communiquent une orientation d'intégration, selon les critères de Bourhis *et al.* (1997), mais présentent aussi, en général, une survalorisation de la culture de la société d'accueil. Il faut, cependant souligner qu'il semble y avoir un grand intérêt de la part des décideurs publics de cette ville sur la situation des jeunes immigrants, car plus d'un tiers des documents repérés ont été produits à Sherbrooke.

Connaître l'orientation d'acculturation, de même que les nuances et particularités des composantes de ce processus transmises par les documents officiels québécois nous permet de comprendre ce qui est attendu de la part du gouvernement des élèves immigrants au secondaire. Ainsi, nous avons pu vérifier que ces jeunes doivent principalement acquérir des éléments culturels de la société québécoise, notamment une maîtrise de la langue française et l'adhésion à des valeurs considérées démocratiques. La culture d'origine de ces élèves est censée être respectée et même encouragée par l'école. Pourtant, des mesures concrètes à cet égard ne sont pas toujours disponibles dans le système scolaire.

Les documents scientifiques, quant à eux, corroborent les résultats de notre analyse, car ils mettent en évidence la valorisation excessive de la langue française et de la culture québécoise auprès des élèves immigrants. L'orientation d'acculturation transmise par ces documents nous montre l'importance de considérer l'élève immigrant comme un individu avant tout. Toutefois, cette orientation individualiste laisse de côté l'importance de la culture d'origine autant que celle d'accueil, deux réalités qui ne peuvent pas être ignorées en contexte d'immigration.

CONCLUSION

L'étude de l'acculturation des jeunes immigrants dans l'environnement scolaire nous permet de connaître à quels types de discours ces élèves sont soumis et, par conséquent, quelle est la place que leur est accordée dans l'ensemble de la société québécoise.

L'objectif de cette recherche était d'analyser les documents officiels et scientifiques québécois qui se réfèrent à l'insertion socioscolaire des jeunes immigrants dans les écoles secondaires, dans le but de dégager les orientations d'acculturation qu'ils transmettent. À partir d'une trame conceptuelle utilisant le modèle d'acculturation interactif (MAI), développé par Bourhis *et al.* (1997) et inspiré des travaux de Berry (1990, 1997, 2001, 2006a), nous avons réalisé une étude descriptive et exploratoire, concrétisée dans une analyse des documents officiels et scientifiques portant sur l'insertion socioscolaire des élèves immigrants dans les écoles secondaires au Québec et, plus particulièrement, dans la ville de Sherbrooke.

L'analyse des documents en question nous a permis de dégager des modèles différents selon leur nature. Ainsi, les documents officiels communiquent d'abord une orientation acculturative d'intégration dans laquelle tant l'acquisition des aspects de la culture d'accueil que le maintien de la culture d'origine de l'élève sont considérés acceptables. Toutefois, quelques traits assimilationnistes sont encore présents dans certains fragments de ces documents, c'est-à-dire que ceux-ci présentent une tendance à considérer beaucoup plus importante l'acquisition des éléments de la culture québécoise. Cette caractéristique est compatible avec l'approche interculturelle de la province, laquelle soutient que la culture de la société majoritaire doit être le point de convergence de toutes les autres cultures.

La culture d'origine des élèves immigrants est censée être valorisée et respectée et sa manifestation est même encouragée dans certains documents officiels. Toutefois, cela se passe à une échelle beaucoup plus réduite que la valorisation de la culture québécoise.

Nous avons aussi identifié que ces documents, de manière générale, ne prennent pas en considération les différences sociales, économiques, culturelles, familiales et individuelles présentes dans l'ensemble de la population des jeunes immigrants dans l'école secondaire. Par conséquent, ils sont plutôt considérés dans ces documents comme étant des élèves à risque.

La question de l'acculturation des élèves immigrants au secondaire est traitée dans les documents officiels produits à Sherbrooke de la même manière que dans ceux produits par le gouvernement provincial. Les directives et les orientations des premiers découlent ainsi de celles présentées par les seconds. Il importe, toutefois, de souligner le fait que les documents officiels québécois, de manière générale, sont basés sur la situation des immigrants à Montréal. Ainsi, les textes qui traitent de la ville de Sherbrooke semblent être teintés de perceptions concernant les problèmes d'une grande ville et qui ne sont pas nécessairement représentatives de la réalité locale. Cela met en évidence l'importance de la réalisation des recherches ayant le but de connaître la situation réelle des élèves immigrants à Sherbrooke. De cette manière, les politiques et les programmes développés localement pourront mieux servir aux nécessités de la population sherbrookoise.

Cependant, il est important de rehausser qu'il existe dans les documents sherbrookois une préoccupation d'offrir une approche plus individualisée aux jeunes immigrants. Cela indique l'existence d'une préoccupation avec l'élève comme individu et non pas seulement en tant que représentant d'une culture différente de la culture québécoise.

Nous concluons ainsi que le message transmis par le Gouvernement du Québec aux élèves immigrants, par le biais de ses documents officiels, fait état de la nécessité de leur allégeance à la culture québécoise, surtout à partir de l'utilisation du français. Toutefois, il y a également lieu de respecter leurs cultures d'origine et, plus rarement, de soutenir des activités contribuant à leur promotion. Ainsi, il y a de l'espace pour l'ouverture et pour l'acceptation de l'Autre immigrant, dès qu'il s'engage à adopter la

culture québécoise. Bref, autant la culture québécoise que la culture d'origine de l'élève ont place à l'école, mais le rôle occupé par la première est beaucoup plus important que celui accordé à la seconde.

Ces observations sont corroborées par les documents scientifiques analysés. Ils mettent en exergue notamment une critique à la survalorisation du français et de la culture québécoise du côté de la société d'accueil. Ils font aussi état de l'importance de la valorisation des aspects de l'individualité des jeunes immigrants ainsi que de la famille dans leurs processus d'acculturation. Nous avons ainsi conclu que ces documents transmettent une orientation acculturative d'individualisme. Dans ces textes, l'importance du maintien de la culture d'origine et de l'acquisition de la culture d'accueil y est fréquemment évacuée. Les documents qui traitent de la question de Sherbrooke s'incluent dans l'ensemble des résultats obtenus. Il est, toutefois, important de remarquer que ces documents font état des questions spécifiques liées à l'immigration à Sherbrooke, telles la régionalisation et le nombre croissant d'immigrants dans la ville.

Les deux types de document considèrent que l'école joue un rôle fondamental dans le processus d'acculturation des élèves immigrants. Ce rôle consiste en la promotion de leur socialisation. Celle-ci paverait le chemin vers une intégration réussie de ces derniers dans la société d'accueil. Toutefois, la première n'est pas définie dans aucun des documents analysés et la deuxième est comprise de manières différentes par les deux ensembles de documents. L'application de l'éducation interculturelle, considérée comme le véhicule pour atteindre une intégration réussie des élèves immigrants, mériterait également d'être mieux précisée. De cette manière, la contribution cruciale de l'école à l'adaptation réussie des jeunes immigrants à la société d'accueil doit être mieux clarifiée. En outre, la place accordée aux rôles d'instruction et de qualification, énoncés par la réforme (Gouvernement du Québec, 1997) auprès de la population immigrante reste également à développer.

Comme il s'agit des documents dont la nature et les mandats sont différents, leurs approches et leurs visions, de même que les attentes envers chacun des types de texte

sont, donc, distinctes. Ainsi, les documents officiels, car ils font état des lois et des politiques, communiquent une posture plutôt prescriptive et protectrice des us et coutumes de la société québécoise. Or, dans ce cas, la généralisation est souvent la règle, car les directives gouvernementales doivent s'appliquer à l'ensemble de la population. Les documents scientifiques, quant à eux, s'occupent de faire état des résultats de recherche et de comprendre les différentes réalités. Dans ce cas, il est lieu de décrire les différentes nuances de ce qui se passe sur le terrain et de présenter des théories pouvant expliquer les différentes situations rencontrées.

Toutefois, le fait que les lois et les politiques doivent être généralisables n'exclut pas la nécessité de prendre en considération la diversité existante au sein de la population immigrante. La reconnaissance de cette diversité culturelle, socioéconomique, familiale et individuelle permettrait aux décideurs publics de prescrire des mesures qui seraient plus en accord avec leurs besoins et leurs attentes. Ainsi, l'analyse des deux types de document nous permet de conclure que les décideurs publics pourraient tirer grand bénéfice des recherches scientifiques pour compléter les propos énoncés dans les politiques éducatives touchant les élèves immigrants. Les documents scientifiques peuvent fournir aux documents officiels un cadre de référence plus nuancé et complet sur la situation des élèves immigrants, car ils présentent leurs différences culturelles, familiales et individuelles.

Le fait d'adopter une vision moins homogénéisante et plus axée sur les particularités des individus serait aussi bénéfique, car selon Perregaux (2007), «La construction de la catégorie migrants comme groupe homogène favorise la stéréotypie, la représentation sociale d'un groupe minoritaire souvent déqualifié, ce qui ne participe pas à la réussite scolaire» (p. 429). En outre, la considération des expériences, ainsi que des caractéristiques individuelles de ces élèves permettraient de prendre en compte leurs besoins réels. Finalement, en ayant une vision plus approfondie de la situation des familles immigrantes et en connaissant leurs attentes et leurs particularités, les décideurs, de même que le personnel scolaire, seraient en mesure d'établir des partenariats efficaces pour l'école, pour les familles et, surtout, pour les élèves.

Quant à la recherche scientifique, nous remarquons qu'une meilleure définition des concepts utilisés dans les études sur les jeunes immigrants devrait être présente. La socialisation, l'intégration et l'acculturation sont des termes qui doivent être définis et clarifiés pour que ceux-ci puissent être repris par le gouvernement lors de l'établissement des politiques et des plans d'intervention auprès des élèves immigrants. Également, la dimension culturelle, même si elle ne doit pas prendre le devant sur les caractéristiques particulières des élèves, doit également être prise en considération. Or, la culture d'accueil, tout comme la culture d'origine joue un rôle crucial dans ce qui constitue l'individualité de l'élève.

Au terme de notre travail, nous suggérons quelques pistes de recherche qui nous permettraient de dresser un portrait plus complet de l'acculturation des élèves immigrants au secondaire à Sherbrooke, et même dans l'ensemble de la province de Québec. D'abord, nous proposons la réalisation d'études visant à connaître le point de vue des élèves immigrants et de leurs parents à propos des orientations d'acculturation qui leur sont transmises par l'école québécoise. L'étude des pratiques enseignantes auprès de ces élèves serait également importante pour déterminer ce qu'il en est des orientations d'acculturation du gouvernement dans la pratique. Cela nous montrerait une vision globale de l'ensemble du processus et ainsi, les différentes perspectives de cette situation.

Nous proposons également la réalisation d'études sur l'application de l'éducation interculturelle dans les salles de classe. Cette mesure permettrait de comprendre comment ce volet de l'éducation québécoise est appliqué dans les écoles, de même que les bénéfices que peuvent réellement en retirer les élèves immigrants et non immigrants. Finalement, des travaux portant sur les questions de l'instruction et de la qualification des élèves immigrants au secondaire nous permettraient de connaître des aspects sur la réussite scolaire de ces jeunes, de même que les perspectives qui leur sont offertes quant à leur avenir professionnel. Ces deux points sont également importants lorsqu'on veut connaître le déroulement de leur processus d'acculturation, car ils indiquent le degré de leur adaptation à la société d'accueil. Nous reconnaissons, toutefois, que l'accès difficile

aux écoles sherbrookoises ainsi que les complications inhérentes aux travaux de fond ethnographique sont des obstacles qui se font présents et qui doivent être franchis si nous voulons avoir une perspective complète de la situation des jeunes immigrants en région.

Dépasser les connaissances purement théoriques à propos du sujet de l'acculturation des jeunes immigrants dans les écoles secondaires sherbrookoises et québécoises en général est essentiel pour former un portrait réel de cette situation. Ainsi, même si nous croyons que notre travail peut contribuer à une meilleure compréhension des attentes et des discours officiels auxquels les élèves immigrants de cette ville sont soumis, il reste que plusieurs aspects de ce processus restent méconnus. Ainsi, la recherche en immigration, particulièrement en ce qui touche les adolescents immigrants au Québec, est encore prodigue en possibilités. À Sherbrooke, ces possibilités s'avèrent encore plus prometteuses. L'augmentation du nombre des nouveaux arrivants, encore récente et croissante, de même que l'intérêt davantage porté à l'insertion des jeunes immigrants par les décideurs locaux, font de cette ville un chantier propice à des études qui pourraient contribuer largement à la compréhension du phénomène de l'acculturation des immigrants.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Allen, B. (2007). L'application sur le terrain de la stratégie du gouvernement du Québec en régionalisation de l'immigration. *Nos diverses cités*, 3, 69-75.
- Anctil, L. (2008). Soutien à la réussite scolaire: le psychologue au cœur du processus d'intégration de nos futurs Québécois. *Revue de psychologie du Québec*, 25(3), 23-26.
- Anctil, P. (2007). Sortie de la crise linguistique au Québec. L'apprentissage du français par les immigrants selon les données du recensement fédéral de 2001. *Journal of Canadian Studies* 41(2), 185-212.
- Antonius, R. (2002). Un racisme "respectable". In J. Renaud, L. Pierantonio et G. Bourgeault (eds.), *Les relations ethniques en question. Ce qui a changé depuis le 11 septembre 2001*. (p. 253-270). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Archives Radio-Canada. (1968). *Archives Radio-Canada*. Consulté le 1 mars 2009. Document téléaccessible sur l'adresse: http://archives.radio-canada.ca/politique/provincial_territorial/clips/12445/.
- Babbie, E. (2001). *The practice of social research (9e éd.)*. Belmont (CA): Wadsworth Publishing.
- Bardin, L. (1998). *L'analyse de contenu*. Paris: Presses universitaires de France.
- Barrette, G., Bourhis, R., Personnaz, M., et Personnaz, B. (2004). Acculturation orientations of French and North African undergraduates in Paris. *International Journal of Intercultural Relations*, 28, 415-438.
- Berry, J. (1990). Psychology of acculturation. In J. Berman, *Cross-cultural perspectives: Nebraska symposium on motivation* (p. 201-234). Lincoln: University of Nebraska Press.
- Berry, J. (1997). Immigration, acculturation and adaptation. *Applied Psychology: An International Review*, 46 (1), 5- 33.
- Berry, J. (2001). Psychology of Immigration. *Journal of Social Issues*, 57 (3), 615-631.
- Berry, J. (2006a). Contexts of acculturation. In D. Sam et J. Berry (eds.), *The Cambridge Handbook of Acculturation Psychology* (p. 27-42). New York: Cambridge University Press.

- Berry, J. (2006b). Stress Perspective on Acculturation. In D. Sam et J. Berry (eds.), *The Cambridge Handbook of Acculturation Psychology* (p. 43-57). New York: Cambridge University Press.
- Berry, J., Kim, U., Power, S., Young, M. et Bujaki, M. (1989). Acculturation attitudes in plural societies. *Applied psychology*, 38, 185-206.
- Berry, J., Phinney, J., Sam, D. et Vedder, P. (2006). Immigrant Youth: Acculturation, Identity, and Adaptation. *Applied Psychology: An international Review*, 55(3), 303-332.
- Berry, J., Poortinga, Y., Segall, M. et Dasen, P. (2002). *Cross-Cultural Psychology: Research and Applications*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Beyers, W. et Çok, F. (2008). Adolescent self and identity development in context. *Journal of Adolescence*, 31, 147-150.
- Bouchard, G. et Taylor, C. (2008). *Fonder l'avenir: Le temps de la conciliation*. Consulté le 2 juillet 2008. Document téléaccessible à l'adresse: <http://www.accommodements.qc.ca/documentation/rapports/rapport-final-integral-fr.pdf>.
- Bourgeault, G., Gagnon, F., Mc Andrew, M. et Pagé, M. (1995). L'espace de la diversité culturelle et religieuse à l'école dans une démocratie de tradition libérale. *Revue européenne des migrations internationales* 11(3), 79-102.
- Bourhis, R., Barrette, G., El-Geledi, S. et Schmidt, R. (2009). Acculturation orientations and social relations between immigrant and host community members in California. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 40(3), 443-467.
- Bourhis, R., Barrette, G. et Moriconi, P. (2008). Appartenances nationales et orientations d'acculturation au Québec. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 40(2), 90-103.
- Bourhis, R. et Bougie, E. (1998). Le modèle d'acculturation interactif: Une étude exploratoire. *Revue québécoise de psychologie*, 19(3), 75-114.
- Bourhis, R., Moïse, L., Perreault, S. et Sénécal, S. (1997). Towards an Interactive Acculturation Model: A Social Psychological Approach. *International Journal of Psychology*, 32(6), 369-386.
- Camilleri, C. (1990). Identité et gestion de la disparité culturelle: Essai d'une typologie. In C. Camilleri, J. Kasterzstein, E. Lipianski, H. Malewska-Peyre, I. Taboada-Leonetti et A. Vasquez (eds.), *Stratégies identitaires* (p. 85-110). Paris: Presses universitaires de France.

- Camilleri, C. et Malewska-Peyre, H. (1997). Socialization and Identity Strategies. In J. Berry, P. Dasen et T. Saraswathi, *Handbook of Cross-Cultural Psychology, vol. 2, Social Behavior and Applications* (p. 41-67). Boston: Allyn et Bacon.
- Cardu, H. et Sanschagrin, M. (2002). Les femmes et la migration: les représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle à Québec. *Recherches féministes*, 15(2), 87-122.
- Charland, J.-P. (2005). *Histoire de l'éducation au Québec. De l'ombre du clocher à l'économie du savoir*. Saint-Laurent (QC): ERPI.
- Commission scolaire de Montréal. (2008). *Modèles d'intégration des élèves nouvellement arrivés en vigueur dans 12 commissions scolaires francophones du Québec*. Consulté le 12 avril 2009. Document téléaccessible à l'adresse: <http://www.csdm.qc.ca/cee/ceici/intro/modele.pdf>.
- Conseil supérieur de l'éducation. (1993). *Avis à la ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science. Pour un accueil et une intégration réussis des élèves des communautés culturelles*. Québec: Conseil supérieur de l'Éducation.
- Cummins, J. (1996). The evolution of xenophobia: cultural diversity as the enemy within. In J. Cummins (ed.), *Negotiating Identities: education for empowerment in a diverse society*. (p. 27-49). Ontario, CA: California Association for Bilingual Education.
- Cumming-Potvin, W., Lessard, C., et Mc Andrew, M. (1994). L'adaptation de l'institution scolaire québécoise à la pluriethnicité: continuité et rupture face aux discours officiels. *Revue des sciences de l'éducation*, 20(4), 679-696.
- Dasen, P. (1999). Représentations sociales de l'adolescence. In B. Brill, P. Dasen, C. Sabatier et B. Krewer (eds.), *Propos sur l'enfant et l'Adolescent: quels enfants, pour quelles cultures* (p. 319-337). Paris: L'Harmattan.
- De Bruyne, P., Herman, J. et De Schoutheete, M. (1974). *Dynamique de la recherche en sciences sociales*. Paris: Presses Universitaires de France.
- De Ketele, J.-M. et Roegiers, X. (1996). *Méthodologie du recueil d'informations: fondements de la méthode d'observation, des questionnaires, des interviews et d'études de documents (3e édition)*. Bruxelles: De Boeck Université.
- Erikson, E. (1968). *Identity Youth and Crisis*. New York: W.W. Norton et Company.
- Ghosh, R. (1991). L'éducation des maîtres pour une société multiculturelle. In F. Ouellet et M. Pagé, *Pluriethnicité, éducation et société: Construire un espace commun* (p. 199-206). Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.

- Gibbons, J. (2000). Adolescence in International and Cross-Cultural Perspective: An Introduction. *International Journal of Group Tensions*, 29, 1-14.
- Gibson, M. (2001). Immigrant Adaptation and Patterns of Acculturation. *Human development*, 44, 19-23.
- Gouvernement du Canada. (2000). *Les artisans de notre patrimoine: La citoyenneté et l'immigration au Canada de 1900 à 1977*. Consulté le 4 octobre 2008, Document téléaccessible à l'adresse: <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/patrimoine/chap-5.asp#chap5-3>.
- Gouvernement du Canada. (2002). *Le programme canadien d'immigration*. Consulté le 5 novembre 2008. Document téléaccessible à l'adresse: <http://dsp-psd.tpsgc.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/bp190-f.htm>.
- Gouvernement du Canada. (2008). Citoyenneté et immigration Canada. Consulté le 10 avril 2008. Document téléaccessible à l'adresse: <http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/qualifie/index.asp>.
- Gouvernement du Québec. (1985). *L'école québécoise et les communautés culturelles (Rapport Chancy)*. Rapport déposé au bureau du Sous-ministre. Québec: Ministère de l'éducation.
- Gouvernement du Québec. (1986). *Français, classe d'accueil, francisation, enseignement secondaire - Formation générale*. Consulté le 12 octobre 2008. Document téléaccessible à l'adresse: http://www.mels.gouv.qc.ca/DFGJ/dp/programmes_etudes/secondaire/pdf/francais_accueil_sec.pdf.
- Gouvernement du Québec. (1997). *L'école, tout un programme. Énoncé de politique éducative*. Québec: Ministère de l'éducation.
- Gouvernement du Québec. (1998a). *Une école d'avenir. Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*. Québec: Ministère de l'éducation.
- Gouvernement du Québec. (1998b). *Plan d'action en matière d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle 1998-2002*. Québec: Ministère de l'éducation.
- Gouvernement du Québec. (2004). *Plan d'action gouvernemental 2004-2007. Des valeurs partagées, des intérêts communs*. Consulté le 15 février 2009, sur Ministère d'Immigration et communautés culturelles: http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/PlanAction20042007_integral.pdf.

- Gouvernement du Québec. (2006). Consulté le 28 juin 2008. Document téléaccessible à l'adresse: <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/partenaires/aidefinanciere/pri/volet1/index.html>.
- Gouvernement du Québec. (2007a). *Quelques définitions*. Consulté le 8 mai 2008. Document téléaccessible à l'adresse:<http://www.immq.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/refugies-autres/immigration-humanitaire/definitions.html#geneve2>.
- Gouvernement du Québec. (2007b). *Le plan annuel d'immigration 2008 - Vers une augmentation progressive des niveaux d'immigration*. Consulté le 20 juin 2008. Document téléaccessible à l'adresse: <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Novembre2007/01/c3217.html>
- Gouvernement du Québec. (2007c). *Présence au Québec en 2007 des immigrants admis de 1996 à 2005*. Consulté le 2 mai 2008. Document téléaccessible à l'adresse: www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Presence-Quebec-2007-immigrants-admis1996-2005
- Gouvernement du Québec. (2008a). *Présence en 2008 des immigrants admis au Québec de 1997 à 2006*. Consulté le 15 février 2009. Document téléaccessible à l'adresse:<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Presence-Quebec-2008-immigrants-admis1997-2006.pdf>.
- Gouvernement du Québec. (2008b). *Le gouvernement du Québec consolide son partenariat avec les élus municipaux de Sherbrooke*. Consulté le 18 juin 2008. Document téléaccessible à l'adresse: <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/presse/index.html#Sherbrooke>.
- Gouvernement du Québec. (2008c). *Jeunes de communautés culturelles - Une initiative de partenariat du Ministère de l'immigration et des communautés culturelles*. Notes de réunion. Sherbrooke.
- Gouvernement du Québec. (2008d). *La Charte de la langue française*. Consulté le 14 mai 2008. Document téléaccessible à l'adresse: <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/charte/charte/clflgens.html>
- Gouvernement du Québec. (2009). *Tableaux sur l'immigration permanente au Québec 2004-2008*. Consulté le 10 mars 2009. Document téléaccessible à l'adresse: <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration-Quebec-2004-2008.pdf>.
- Helly, D. (1996). Les politiques d'immigration au Canada de 1867 à nos jours. *Hommes et migrations*, 1200, 6-14.

- Hoffman, E. (1989). *Lost in translation: A life in a new language*. New York: Penguin Books.
- Hohl, J. (1996). Qui sont les parents? Le rapport des parents immigrants à l'école. *Lien social et politiques. RIAC*, 35, 51-62.
- Hohl, J. et Normand, M. (1996). Construction et stratégies identitaires des enfants et des adolescents en contexte migratoire: le rôle des intervenants scolaires. *Construction et stratégies identitaires des enfants et des adolescents. Revue française de pédagogie*, 117, 39-52.
- Hohl, J. et Normand, M. (2000). Enseigner en milieu pluriethnique dans une société divisée. In M. McAndrew et F. Gagnon (eds.), *Relations ethniques et éducation dans les sociétés divisées (Québec, Irlande du Nord, Catalogne et Belgique)*, p.169-179. Paris: L'Harmattan.
- Juteau, D. (2000). Du dualisme canadien au pluralisme québécois. In M. Mc Andrew et F. Gagnon, *Relations ethniques et éducation dans les sociétés divisées (Québec, Irlande du Nord, Catalogne et Belgique)* (p. 13-26). Paris: L'Harmattan.
- Kanouté, F. (2007). Intégration sociale et scolaire des familles immigrantes au Québec. *Informations sociales* 143, 64-74.
- Kagitçibasi, C. (1997). Whither multiculturalism? Commentary in "Immigration, acculturation and adaptation". *Applied Psychology: an International Review*, 46 (1), 43-49.
- Hammar, T. (1985). *European immigration policy: A comparative study*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kanouté, F. (1999). *Les statuts sociométriques et les profils d'acculturation d'élèves d'origine immigrante à Montréal*. Montréal: Université de Montréal (thèse de doctorat).
- Kanouté, F. (2002). Profils d'acculturation d'élèves issus de l'immigration récente à Montréal. *Revue des sciences de l'éducation*, 28(1), 171-190.
- Kanouté, F. (2007). Intégration sociale et scolaire des familles immigrantes au Québec. *Informations sociales* 143, 64-74.
- Kimlicka, W. (1996). Démocratie libérale et droits des cultures minoritaires. In F. Gagnon, M. Mc Andrew et M. Pagé, *Pluralisme, citoyenneté et éducation* (p. 25-52). Paris: L'Harmattan.
- Lafromboise, T., Coleman, H. et Gerton, J. (1993). Psychological impact of biculturalism: Evidence and theory. *Psychological Bulletin*, 114, 395-412.

- Lazarus, R. (1997). Acculturation Isn't Everything. Commentary on "Immigration, Acculturation, and Adaptation" by John W. Berry. *Applied Psychology*, 46(1), 39-43.
- Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation. 3e édition*. Montréal: Guérin.
- Lenoir, Y. (2008). *Les pratiques d'enseignement: l'enjeu de la reconnaissance*. Texte produit pour l'Université d'été de Carcassonne Éducation, Recherches et Sociétés, "Pratiques enseignantes: quels ancrages théoriques pour quelles recherches?", 3-5 juin 2008. Belgique.
- Lenoir-Achdjian, A. (2006). La citoyenneté dans un contexte multiculturel: la diaspora arménienne au Québec. In Y. Lenoir, C. Xypas et C. Jamet (eds.), *École et citoyenneté* (p. 61-80). Paris: Armand Colin.
- Lenoir-Achdjian, A., Lenoir, Y., Pudelko, B. et Steinbach, M. (2008). Le discours québécois sur les relations entre l'école et les familles issues de l'immigration: un état de la question. *Dossier des sciences de l'éducation*, 19, 171-190.
- Maisonneuve, D. (1987). *Le cheminement scolaire de jeunes ayant séjourné en classe d'accueil*. Québec: Ministère de l'éducation du Québec.
- Marhraoui, A. (2005). Le retour des communautés culturelles. *Vivre ensemble*, 13(45), 9-13.
- Mc Andrew, M. (2001). *Immigration et diversité à l'école*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mc Andrew, M., Garnett, B., Ledent, J. et Ungerleider, C. (2008). Mc Andrew, M., Garnett, B., Ledent. La réussite scolaire des élèves issus de l'immigration: une question de classe sociale, de langue ou de culture? *Éducation et francophonie*, 36(1).
- Mc Andrew, M. et Jacquet, M. (1996). Le discours public des acteurs du monde de l'éducation sur l'immigration et l'intégration des élèves des minorités ethniques. *Recherches sociographiques*, 37 (2), 279-299.
- Mc Andrew, M., Pagé, M., Jodoin, M. et Lemire, F. (1999). Densité ethnique et intégration sociale des élèves d'origine immigrante au Québec. *Canadian Ethnic Studies*, 31(1), 5-25.
- Mc Andrew, M. et Proulx, J. (2000). Éducation et ethnicité au Québec: Un portrait de l'ensemble. Dans M. McAndrew et F. Gagnon, *Relations ethniques et éducation dans les sociétés divisées (Québec, Irlande du Nord, Catalogne et Belgique)*, p. 85-110. Paris: L'Harmattan.

- Mc Gee, W. (1898). Piratical acculturation, *American Anthropologist*, 11, 243-249.
- Miles, M. et Huberman, A. (1991). *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes*. Bruxelles: De Boeck Université.
- Montreuil, A. et Bourhis, R. (2001). Majority acculturation orientations toward "valued" and "devalued" immigrants. *Journal of Cross-cultural Psychology*, 32(6), 698-719.
- Noreau, C. (2007). L'intégration scolaire et l'éducation interculturelle des jeunes immigrants: Portrait et analyse de la situation régionale - Estrie. Pratiques et ressources dans la population en général et en milieu scolaire. Portrait présenté à la Direction régionale de l'Estrie (05) du Ministère de l'éducation, du loisir et du sport.
- Pagé, M. (1996). Citoyenneté et pluralisme des valeurs. In F. Gagnon, M. Mc Andrew et M. Pagé, *Pluralisme, citoyenneté et éducation* (p. 165-188). Paris: L'Harmattan.
- Pelletier, G. et Crespo, M. (1979). *Le jeune immigrant dans le système scolaire: une étude socio-scolaire sur les finissants des classes d'accueil de la Commission des écoles catholiques de Montréal*. Montréal: Ministère de l'éducation.
- Perregaux, C. (2007). Les contextes pluriculturels et plurilingues, lieux de transformations des connaissances et des rapports sociaux dans l'école. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 29 (3), 417-433.
- Phinney, J. (1990). Ethnic Identity in Adolescent and Adults: Review of Research. *Psychological Bulletin*, 108 (3), 499-514.
- Phinney, J. (2000). Identity Formation across Cultures: The Interaction of Personal, Societal and Historical Change. *Human Development*, 43, 27-31.
- Phinney, J., Horenczyk, G., Liebkind, K. et Vedder, P. (2001). Ethnic identity, immigration, and well-being: An interactional perspective. *Journal of Social Issues*, 57(3), 493-510.
- Powell, J. (1883). Human evolution: Annual address of the President, J. W. Powell. *Transactions of the Anthropological Society of Washington*, 2, 176-208.
- Provencher, C. (2008). Étude exploratoire du cheminement scolaire des élèves issus de l'immigration: cohorte de 1994-1995 des élèves du secondaire. *Bulletin statistique de l'éducation*, 34, 1-19.
- Rachédi, L. (2008). Le phénomène migratoire: Politiques et diversité. In G. Legault et L. Rachédi, *L'intervention interculturelle. 2e édition* (p. 7-42). Montréal: Gaëtan Morin éditeur.

- Redfield, R., Linton, R. et Herskovits, M. (1936). Memorandum for the Study of Acculturation. *American Anthropologist*, 38, 149-152.
- Rudmin, F. (2003). Critical History of the Acculturation Psychology of Assimilation, Separation, Integration, and Marginalization. *Review of General Psychology*, 7(1), 3-37.
- Sabatier, C. (2001). Les études sur l'acculturation sont-elles universelles ou contextualisées? *Bulletin de l'ARIC*, 36, 1-5.
- Sabatier, C. et Berry, J. (2008). The role of family acculturation, parental style, and perceived discrimination in the adaptation of second-generation immigrant youth in France and Canada. *European Journal of Developmental Psychology*, 5(2), 159-185.
- Sam, D. (2006). Acculturation: conceptual background and core components. In D. Sam et J. Berry (eds.), *The Cambridge Handbook of Acculturation Psychology* (p. 11-26). New York: Cambridge University Press.
- Schwartz, S. (2001). The evolution of Eriksonian and neo-Eriksonian identity theory and research: a review and integration. *Identity: An International Journal of Theory and Research*, 1(1), 7-58.
- Schwartz, S., Montgomery, M. et Briones, E. (2006). The role of identity in acculturation among immigrant people: theoretical propositions, empirical questions, and applied recommendations. *Human Development*, 49, p. 1-30.
- Simard, M. (1996). La politique québécoise de régionalisation de l'immigration: Enjeux et paradoxes. *Recherche sociographiques*, 37(3), 439-469.
- Simons, S. (1901). Social assimilation. *American Journal of Sociology*, 6, 790-822.
- Statistique Canada. (2007). *Immigration au Canada: un portrait de la population née à l'étranger, Recensement de 2006: Immigrants dans les provinces et les territoires*. Consulté le 13 mai 2008. Document téléaccessible à l'adresse: <http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/immcit/quebec.cfm>.
- Statistique Canada. (2008). *Immigration et citoyenneté*. Document téléaccessible à l'adresse: <http://www12.statcan.ca/english/census06/data/profiles/community/Details/Page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2443027&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=sherbrooke&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Immigration%20and%20citizenship&Custom=>.
- Steinberg, L. (2008). *Adolescence*. New York: McGraw-Hill.

- Triandis, H. (2000). Culture and Conflict. *International Journal of Psychology*, 35(2), 145-152.
- Van der Maren, J.-M. (1996). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Montréal: Presse de l'Université de Montréal.
- Van Oudenhoven, J. (2006). Immigrants. In D. Sam et J. Berry (eds.), *The Cambridge handbook of Acculturation Psychology* (p. 163-180). New York: Cambridge University Press.
- Vatz Laaroussi, M. (2008). Du Maghreb au Québec: accommodements et stratégies. *Travail, genre et sociétés*, 2(20), 47-65.
- Vatz-Laaroussi, M., Guilbert, L., Velez, B., Bezzi, G. et Laperrière, S. (2007). *Les femmes immigrantes et réfugiées dans les régions du Québec: Insertion et mobilité*. Sherbrooke: Université de Sherbrooke.
- Vatz Laaroussi, M. (2006). Pourquoi un observatoire canadien de l'immigration dans les zones à faible densité d'immigrants? In H. Destrempe, et J. Ruggeri (eds.), *Rendez-vous immigration 2004*. Fredericton: Centre Métropolis Atlantique.
- Vatz-Laaroussi, M., Lévesque, C., Kanouté, F., Rachédi, L., Monpetit, C. et Duchesne, K. (2005). *Les différents modèles de collaboration familles-écoles: trajectoires de réussite pour des groupes immigrants et des groupes autochtones du Québec. Rapport de recherche présenté au fonds québécois de la recherche sur la société et la culture*. Sherbrooke: Université de Sherbrooke.
- Vedder, P. et Horenczyck, G. (2006). Acculturation and the School. In D. Sam et J. Berry, *The Cambridge Handbook of Acculturation Psychology* (p. 419-438). New York: Cambridge University Press.
- Ville de Sherbrooke. (2009). *Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes*. Sherbrooke.

ANNEXE A

LISTE DES TEXTES COMPOSANT LE CORPUS D'ANALYSE

Documents officiels

Code	Référence
Gouv_01	Conseil supérieur de l'éducation (1993) <i>Avis à la ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science : Pour un accueil et une intégration réussis des élèves des communautés culturelles</i> . Québec : Direction des communications du Conseil supérieur de l'éducation.
Gouv_02	Vincent, N. (2004) <i>L'intégration linguistique au Québec : Recension des écrits</i> . Québec : Conseil supérieur de la langue française.
Gouv_03	Service d'aide aux néocanadiens (2008). <i>Guide de l'école</i> . Rédigé par Janine Dupont en collaboration avec la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke. Sherbrooke : Commission scolaire de la région de Sherbrooke.
Gouv_04	Gouvernement du Québec (2008). <i>Programme de formation à l'école québécoise – Domaine des langues - Intégration linguistique, scolaire et social</i> . Québec : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
Gouv_05	Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (2002). <i>Politique d'intégration scolaire et de l'éducation interculturelle</i> . Sherbrooke.
Gouv_06	Noreau, C. (2007). <i>L'intégration scolaire et l'éducation interculturelle des jeunes immigrants : Portrait et analyse de la situation régionale – Estrie. Pratiques et ressources dans la population en général et en milieu scolaire</i> . Portrait présenté à la Direction régionale de l'Estrie (05) du Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. Québec : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
Gouv_07	Gouvernement du Québec (2007). <i>Une école québécoise inclusive : Dialogue, valeurs et repères communs</i> . Rapport présenté à madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Québec : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
Gouv_08	Gouvernement du Québec. (1998b). <i>Plan d'action en matière d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle 1998-2002</i> . Québec: Ministère de l'Éducation.
Gouv_09	Gouvernement du Québec (2008). <i>Jeunes de communautés culturelles - Une initiative de partenariat du Ministère de l'immigration et des communautés culturelles</i> . Notes. Sherbrooke.

Gouv_10	Gouvernement du Québec. (2007). Les projets pédagogiques particuliers au secondaire : Diversifier en toute équité. Avis au Ministre de l'éducation, du loisir et du sport. Québec : Conseil supérieur de l'éducation.
Gouv_11	Gouvernement du Québec (1998). <i>Une école d'avenir : Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle</i> . Québec: Ministère de l'Éducation.

Documents scientifiques

Code	Référence
Art_01	Kanouté, F. (2002c) Profils d'acculturation d'élèves issus de l'immigration récente à Montréal. <i>Revue des sciences de l'éducation</i> , 28 (1), 171-190.
Art_02	Mutombo, J.-P. (2003). Identité et performance scolaires. Les élèves issus de groupes minoritaires au Québec, leurs points de vue. <i>JIMI/RIMI</i> , 4(3), 361-393.
Art_03	Vatz Laaroussi, M., Kanouté, F. et Rachédi, L. (2008). Les divers modèles de collaborations familles immigrantes-écoles : de l'implication assignée au partenariat. <i>Revue des sciences de l'éducation</i> , 34 (2), 291-311.
Art_04	Allen, D. (2006) Who's in and who's out? Language and the integration of new immigrant youth in Quebec. <i>International Journal of Inclusive Education</i> 10(2-3), 251-263.
Art_05	Allen, D. (2007). Just who do you think I am? The name-calling and name-claiming of newcomer youth. <i>The Canadian journal of applied linguistics</i> , 10(2), 165-175.
Art_06	Steinbach, M. (2008). <i>L'intégration socioculturelle des jeunes Néocanadiens à Sherbrooke</i> . Rapport pour la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.
Art_07	Mc Andrew, M., Pagé, M., Jodoin, M., Lemire, F. (1999). Densité ethnique et intégration sociale des élèves d'origine immigrante au Québec. <i>Canadian Ethnic Studies</i> , 31 (1), 5-25.

Art_08	Kanouté, F., Vatz-Laaroussi, M., Rachédi, L. et Doffouchi, M. (2008). Familles et réussite scolaire d'élèves immigrants du secondaire. <i>Revue des sciences de l'éducation</i> , 34(2) , 265-289.
Art_09	Steinbach, M. et Cim, A. (2008). Integration experiences of newcomer students in a region of Quebec. Actes de colloque Diversité culturelle et familles vulnérables : un biais en faveur de la compétence culturelle. Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants – Alliance de recherche pour le développement des enfants dans leur communauté (Grave-ARDEC). 22 -23 mai, 2008. UQAM, Montréal.
Art_10	Mc Andrew, M. et Jacquet, M. (1996). Le discours public des acteurs du monde de l'éducation sur l'immigration et l'intégration des élèves des minorités ethniques. <i>Recherches sociographiques</i> 37(2), 279-299.
Art_11	Ghosh, R. (2004). Public education and multicultural policy in Canada: the special case of Quebec. <i>International Review of Education</i> 50(5-6), 543-566.
Art_12	Kanouté, F. et Sainfort, M. (2003) La relation école-famille immigrante. <i>Éducation Canada</i> 43(1), 28-31.

ANNEXE B
GRILLE D'ANALYSE

1. INDICATEURS GÉNÉRAUX

Référence complète	
Type de document (scientifique ou gouvernemental)	
Formation de l'auteur / des auteurs	
Localisation géographique de l'auteur / des auteurs (pays)	
Affiliation de l'auteur (domaine, institution, etc.)	
Localisation géographique (pays) de la recherche	
Type de texte	Commentaires
<i>Article de périodique évalué par les pairs</i>	
<i>Extrait d'actes de colloque</i>	
<i>Communication</i>	
<i>Rapport (gouvernemental ou scientifique)</i>	
<i>Article de périodique non évalué par les pairs</i>	
<i>Bulletin/lettre</i>	
<i>Document pédagogique</i>	
<i>Autre (à préciser)</i>	

Code document

Type de discours	Commentaires
<i>Historique</i>	
<i>Explicatif</i>	
<i>Descriptif</i>	
<i>Critique</i>	
<i>Compréhensif</i>	
<i>Promotion</i>	
<i>Prescriptif</i>	
<i>Journalistique</i>	
<i>Autre (spécifier)</i>	
Statut du document (Le document présente :) Commentaires	
les résultats d'une recherche empirique	
une réflexion théorique	
une critique (évaluation) d'un autre document	
une proposition (activité, aide, situation, démarche de formation, méthode de construction, etc.) s'adressant aux acteurs de terrain	
d'autres informations (à préciser)	
Problématique	
Contexte	
Question centrale (problème) sous-tendant la raison d'être du document	
Intentions, visées ou objectifs poursuivis par la recherche	

Concepts clés			
Concept	Définition (implicite explicite et page)	ou Attributs	Critique/Apologie
Méthodologie			
Population concernée			
Type de recherche			
Procédures de recueil de données			
Procédures d'analyse de données			

2. INDICATEURS SPÉCIFIQUES

Informations	Commentaires
Valeurs privilégiées	
Valorisation de la culture d'origine	
Valorisation de la culture d'accueil	

Activités de préservation culturelle	
Caractérisation des immigrants	
Facteurs influençant l'acculturation du jeune immigrant	
Rôle du jeune dans son acculturation	
Rôle de l'école dans l'acculturation du jeune	
Rôle de la communauté d'accueil dans l'acculturation du jeune	
Recommandations du document	

ANNEXE C
DOCUMENTS PAR ANNÉE DE PUBLICATION

Année de publication	Documents officiels	Documents scientifiques
1993	1	0
1996	0	1
1998	2	0
1999	0	1
2002	1	1
2003	0	2
2004	1	1
2006	0	1
2007	3	1
2008	3	4
Total	11	12

ANNEXE D
COMPOSITION DU CORPUS

Documents officiels

Type de document	N
Politique	2
Avis	2
Rapport	1
Plan	1
Document pédagogique	1
Note de réunion	1
Portrait	1
Guide à l'intention des parents immigrants	1
Recension des écrits	1
Total	11

Documents scientifiques

Type de texte	N
Article scientifique	10
Extrait d'actes de colloque	1
Rapport scientifique	1
Total	12

ANNEXE E
FORMATION DES CHERCHEURS

Domaine	N
Éducation	9
Service social	2
Psychologie	2
Sociologie	2
Total d'auteurs	15

ANNEXE F
POPULATION CONCERNÉE

Population	N
Élèves immigrants	5
Élèves immigrants et non immigrants	3
Élèves immigrants et leurs familles	1
Familles immigrantes, élèves immigrants et intervenants	1
Non applicable	2
Total	12

ANNEXE G
TYPE DE RECHERCHE

Type de recherche	N
Exploratoire	8
Descriptive	1
Non mentionné/non applicable	3
Total	12

ANNEXE H
RECUEIL ET ANALYSE DES DONNÉES

Recueil de données	N
Entrevues individuelles et/ou Groupes focus	5
Questionnaires	2
Revue de littérature	1
Recueil des données statistiques sur les résultats scolaires des élèves	1
Non mentionné/non applicable	3
Total	12

Analyse des données	N
Analyse cumulative et inductive	1
Analyse statistique	2
Analyse de contenu	4
Non mentionnée/non applicable	5
Total	12